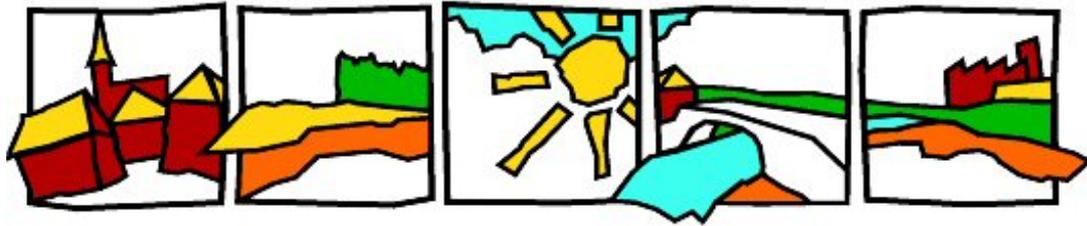


# VILLARS-SUR-GLÂNE



## Rapport de gestion 2017



[www.villars-sur-glâne.ch](http://www.villars-sur-glâne.ch)



# TABLE DES MATIERES

	<b>INTRODUCTION</b>	<b>1 - 6</b>
<b>1.</b>	<b>CONSEIL GENERAL</b>	<b>7 - 11</b>
	1.1 Répartition des sièges.....	7
	1.2 Bureau du Conseil général.....	7
	1.3 Liste des Conseillers généraux .....	8
	1.4 Mutations .....	9
	1.5 Séances .....	9 - 11
<b>2.</b>	<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>12 - 19</b>
	2.1 Répartition des dicastères.....	12 - 14
	2.2 Relations avec l'extérieur .....	15 - 17
	2.3 Séances .....	17
	2.4 Naturalisations .....	17
	2.5 Représentations et délégations.....	18
	2.6 Manifestations organisées .....	18 - 19
<b>3.</b>	<b>COMMISSIONS ET DELEGATIONS</b>	<b>20 - 25</b>
	3.1 Commissions du Conseil général.....	20
	3.2 Commissions du Conseil communal .....	20 - 21
	3.3 Commissions communales .....	21 - 24
	3.4 Commissions temporaires.....	25
<b>4.</b>	<b>VOTATIONS ET ELECTIONS</b>	<b>26 - 27</b>
	4.1 Votations fédérales du 12 février 2017.....	26
	4.2 Votations cantonales du 21 mai 2017 .....	26
	4.3 Votations fédérales du 21 mai 2017 .....	26
	4.4 Votations communales du 24 septembre 2017 .....	27
	4.5 Votations fédérales du 24 septembre 2017.....	27
	4.6 Elections des délégué-e-s au sein de l'assemblée constitutive du Grand Fribourg du 26 novembre 2017.....	27
<b>5.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>28 - 38</b>
	5.1 Secrétariat communal .....	28
	5.2 Ressources humaines.....	28 - 29
	5.3 Personnel communal .....	29 - 31
	5.4 Etat du personnel EPT .....	32
	5.5 Evénements - mutations .....	32 - 33
	5.6 Support informatique-technique.....	33
	5.7 Contrôle de l'habitant et réception .....	34 - 38

<b>6.</b>	<b>FINANCES</b>	<b>39 - 44</b>
6.1	Comptes 2017 .....	39 - 40
6.2	Tableau des taux des impôts et taxes.....	41 - 42
6.3	Agence communale AVS .....	42 - 44
<b>7.</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE</b>	<b>45 - 58</b>
7.1	Introduction.....	45
7.2	Répartition des classes (rentrée 2017/2018) .....	45 - 46
7.3	Effectifs des classes .....	46 - 47
7.4	Devoirs surveillés .....	47
7.5	Cours de langue cours d'appui, accueil des migrants .....	48
7.6	Allemand extrascolaire .....	49
7.7	Sport scolaire facultatif (SSF) .....	49 - 50
7.8	Spectacles scolaires.....	50
7.9	Les Ombres de Shakespeare .....	50
7.10	Services médicaux scolaires.....	51
7.11	Cours de français pour migrants.....	51
7.12	Prévention des accidents par morsure de chien .....	52
7.13	Ecole libre publique, Cycle d'orientation et formation professionnelle .....	52
7.14	Ludothèque .....	53
7.15	Bibliothèque.....	53 - 58
<b>8.</b>	<b>SANTE, SOCIAL ET CURATELLES</b>	<b>59 - 63</b>
8.1	Service social .....	59 - 61
8.2	Office communal du travail .....	62
8.3	Soins dentaires.....	63
8.4	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI .....	63
8.5	Aide communale au logement .....	63
8.6	Service des curatelles.....	63
<b>9.</b>	<b>GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION</b>	<b>64 - 71</b>
9.1	Enfance et petite enfance .....	64
9.2	Accueil extrascolaire.....	65
9.3	Personnes âgées.....	66
9.4	Animation .....	66 - 71
<b>10.</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS, CULTURE ET SPORTS</b>	<b>72 - 81</b>
10.1	Voirie .....	72 - 74
10.2	Parcs et jardins.....	74 - 75
10.3	Cimetière.....	76
10.4	Service du feu .....	77 - 78
10.5	Culture.....	78 - 79
10.6	Loisirs.....	80
10.7	Sports.....	80 - 81

<b>11.</b>	<b>PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS</b>	<b>82 - 88</b>
11.1	Terrains et forêts .....	82 - 84
11.2	Bâtiments communaux .....	84 - 88
<b>12.</b>	<b>AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE .....</b>	<b>89 - 94</b>
12.1	Aménagement du territoire .....	89 - 90
12.2	Environnement, routes et mobilité .....	90 - 94
<b>13.</b>	<b>SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE</b>	<b>95 - 102</b>
13.1	Service des eaux .....	95 - 98
13.2	Station d'épuration des eaux usées (STEP) .....	98 - 100
13.3	Collecteurs .....	100 - 101
13.4	Energie .....	101 - 102
13.5	Cadastre.....	102
<b>14.</b>	<b>CONCLUSION ET PROPOSITION</b>	<b>102</b>

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2017.

## INTRODUCTION

L'année 2017 a commencé sans budget suite au renvoi par le Conseil général mais la situation normale a été rétablie à partir de février. Au plan des décisions, la hausse de la contribution immobilière, prévue pour contrebalancer les effets de la RIE III et acceptée par le Conseil général, a fait l'objet d'un référendum accepté en votation populaire.

Malgré les craintes en matière de rentrées fiscales exprimées lors de l'élaboration du budget, la situation financière de la Commune en 2017 a été très satisfaisante. La Commune a dégagé un bénéfice, pour 2017, de plus de trois millions de francs, avant provisions et amortissements. Ces excellents résultats sont dus à une conjonction de facteurs : rejet, par le peuple, du projet de RIE III qui, rappelons-le, aurait causé d'importantes pertes fiscales pour la Commune ; maîtrise des dépenses (les charges nettes ont baissé de près de deux millions quatre cent mille francs dans tous les chapitres) et surtout la reprise économique.

### ***La situation financière***

Pour rester dans ce chapitre, signalons que la dette brute de la Commune est passée, à fin 2017, à 77,5 millions de francs, soit une hausse assez importante (rappelons que la dette était de 54,8 millions à fin décembre 2016). Cette hausse s'explique par le fait que la Commune a dû faire face à plusieurs investissements d'envergure : elle construit une école, a rénové entièrement une autre, a agrandi et a rénové l'EMS Les Martinets et enfin acheté un bâtiment administratif. La dette passe ainsi à 6'200 francs/habitants. Si cette dette est importante, elle reste encore dans des limites acceptables au vu des taux d'intérêts, lesquels sont non seulement très favorables, mais encore, vu le versement d'intérêts négatifs par les banques, ont permis d'emprunter en percevant une rémunération.

Pour ce qui est de la péréquation intercommunale, en constante hausse, la contribution de Villars-sur-Glâne atteint pratiquement 10 millions de francs.

### ***L'économie***

La situation des entreprises de la Commune démontre une reprise. C'est en partie grâce à l'appréciation de l'Euro face au Franc suisse, et à une redynamisation de l'économie mondiale, notamment à l'échelle des entreprises internationales. La mise à disposition de terrains de Bertigny-Ouest n'a pas évolué. Le Canton a arrêté les contours de sa politique foncière active et la nouvelle loi sur la promotion économique, visant à encourager des zones d'activité et l'implantation de nouvelles entreprises, mais, dans la pratique, les projets peinent à se concrétiser, en particulier s'agissant de terrains d'importance stratégique cantonale comme Bertigny-Ouest.

### ***Les relations intercommunales et extérieures***

La surprise est venue des communes de Fribourg et Givisiez qui, dans une lettre conjointe au Conseil d'Etat, et sans consulter notre Commune, ont demandé à ce que soit défini le périmètre de la fusion. Le Conseil d'Etat a opté pour un large périmètre, débordant nettement du Grand Fribourg. L'Assemblée constitutive a été élue pour préparer un projet de fusion. Les représentants de la Commune à l'Assemblée constitutive élus sont Mme et MM Martine Vorlet, Frédéric Clément, Nicolas Schmidt, Giordano Bizzozero et la déléguée du Conseil communal, Mme Belkiz Renklicicek.

De son côté, le Comité de pilotage des communes de la Sarine a continué ses analyses du projet de centre cantonal de natation ; la piscine olympique à Villars-sur-Glâne a été retenue. Pour que les travaux avancent et que l'association POGF dispose de moyens financiers afin de mener à bien les études préparatoires, le Conseil communal a présenté une demande d'octroi d'une subvention de 400'000 francs au Conseil général, qui l'a acceptée, moyennant quelques accommodements. Cela dit, des éléments nouveaux ont amené le Conseil communal à réaliser une nouvelle étude d'implantation de l'éventuelle piscine, ainsi qu'une étude économique – cette dernière souhaitée par le Conseil général – afin d'optimiser l'utilisation des terrains, ce qui a retardé les travaux de mise à l'enquête du projet.

Par ailleurs, la Conférence régionale des Communes de la Sarine a finalisé son étude des différentes zones d'aménagement des communes de la Sarine. Elle a ainsi présenté un projet de développement territorial du district sous forme non pas d'un plan régional, mais d'un schéma directeur, moins contraignant.

### ***La vie courante***

Au cours de l'année écoulée, le Conseil communal a été très sollicité et les Conseillers communaux ont rempli plusieurs obligations, détaillées dans les rapports des dicastères.

S'agissant des nouveaux locaux de l'administration, la Commune a déménagé dans les locaux du nouveau bâtiment, à la route du Petit-Moncor 1b.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2017.

**Erika Schnyder, Syndique**

Ci-après nous publions quelques chiffres intéressants pour la Commune, concernant les statistiques sur le profil socio-économique des communes, établies par la promotion économique de l'Agglo.

### **« Profil socio-économique de Villars-sur-Glâne »,**

édité par la Promotion économique de l'Agglomération de Fribourg, Mme Snezana Peiry, état au 31 décembre 2017. Pour plus d'informations, la statistique complète peut être consultée sur le site de l'Agglo ([www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch)).

## Statistiques

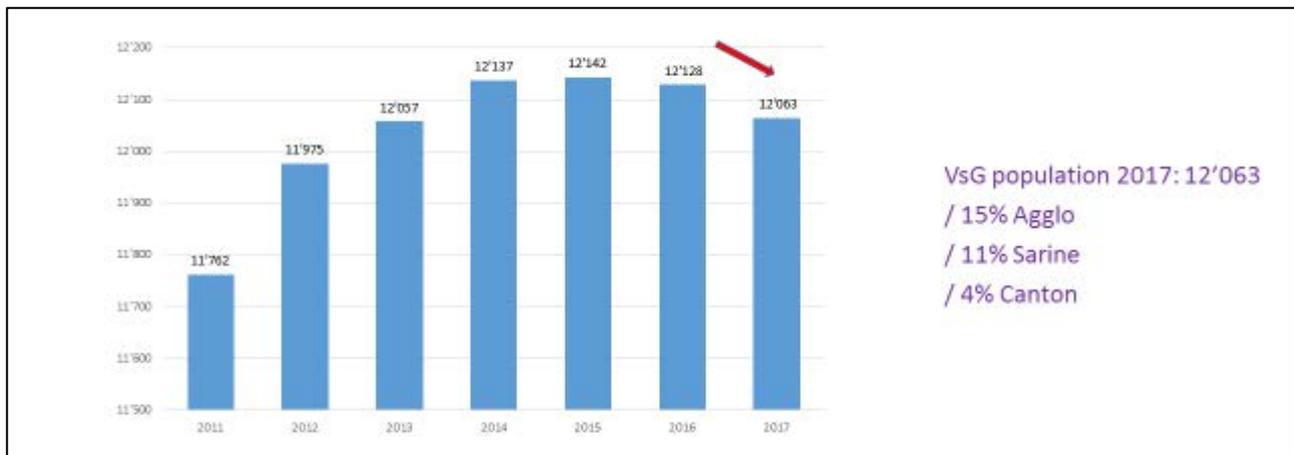
### Agglomération : Population résidente permanente 2011-2017\*

	2011	Var. 2011-2012	2012	Var. 2012-2013	2013	Var. 2013-2014	2014	Var. 2014-2015	2015	Var. 2015-2016	2016	Var. 2016-2017	2017*	Var. 2011-2017
Canton	284'668	2.36%	291'395	2.14%	297'622	1.93%	303'377	1.35%	307'461	1.45%	311'914	0.97%	314'951	10.64%
Agglomération	76'682	2.27%	78'423	2.22%	80'162	1.61%	81'456	0.85%	82'147	0.98%	82'950	-0.22%	82'765	7.93%
Avry	1'770	4.18%	1'844	0.11%	1'846	0.70%	1'859	0.81%	1'874	-0.53%	1'864	1.07%	1'884	6.44%
Belfaux	2'866	2.44%	2'936	4.33%	3'063	3.89%	3'182	3.33%	3'288	1.82%	3'348	-0.39%	3'335	16.36%
Corminboeuf	2'262	0.18%	2'266	2.03%	2'312	2.25%	2'364	3.85%	2'455	-0.04%	2'454	3.91%	2'550	12.73%
Fribourg	35'680	2.07%	36'033	2.33%	37'485	2.14%	38'288	0.52%	38'489	0.88%	38'829	-0.80%	38'519	7.90%
Givisiez	3'031	0.40%	3'043	3.38%	3'146	-0.89%	3'118	0.22%	3'125	1.70%	3'178	0.82%	3'204	5.71%
Granges-Paccot	2'729	7.22%	2'926	6.02%	3'102	2.19%	3'170	5.93%	3'358	7.39%	3'606	2.22%	3'686	35.07%
Marly	7'653	0.99%	7'729	2.46%	7'919	2.22%	8'095	-0.15%	8'083	1.26%	8'185	-0.09%	8'178	6.86%
Matran	1'546	1.36%	1'567	0.06%	1'568	-0.26%	1'564	-1.60%	1'539	-0.39%	1'533	-0.98%	1'518	-1.81%
Villars-sur-Glâne	11'762	1.81%	11'975	0.68%	12'057	0.66%	12'137	0.04%	12'142	-0.12%	12'128	-0.54%	12'063	2.56%
Düdingen	7'383	1.64%	7'504	2.13%	7'664	0.20%	7'679	1.50%	7'794	0.40%	7'825	0.04%	7'828	6.03%
Sarine	96'979	2.34%	99'245	2.25%	101'477	1.83%	103'330	1.02%	104'388	1.19%	105'631	0.19%	105'835	9.13%
Singine	41'533	1.16%	42'014	0.93%	42'405	1.29%	42'550	0.57%	43'196	0.49%	43'409	0.67%	43'700	5.22%

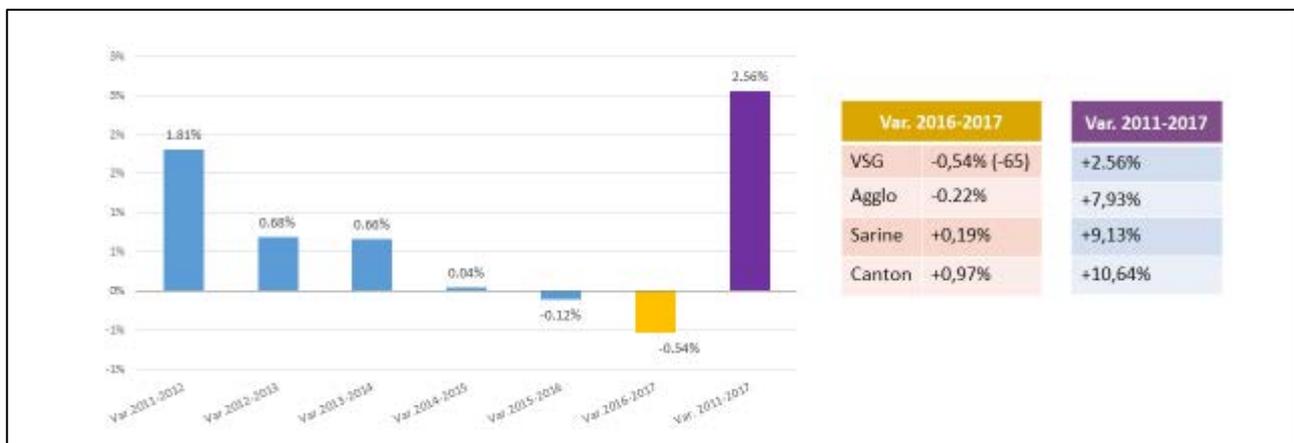
**Agglomération déc. 2017\*: 27% des habitants du canton**

2017\*: estimation au 31.12.2017

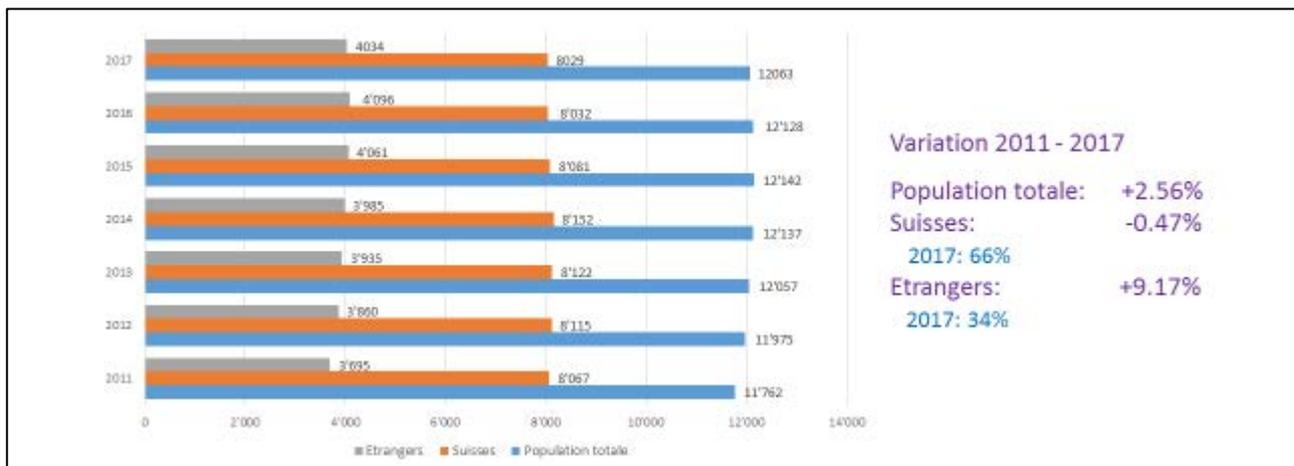
### Villars-sur-Glâne : Population résidente permanente 2011-2017



### Villars-sur-Glâne : Variation de la population en %, 2011-2017



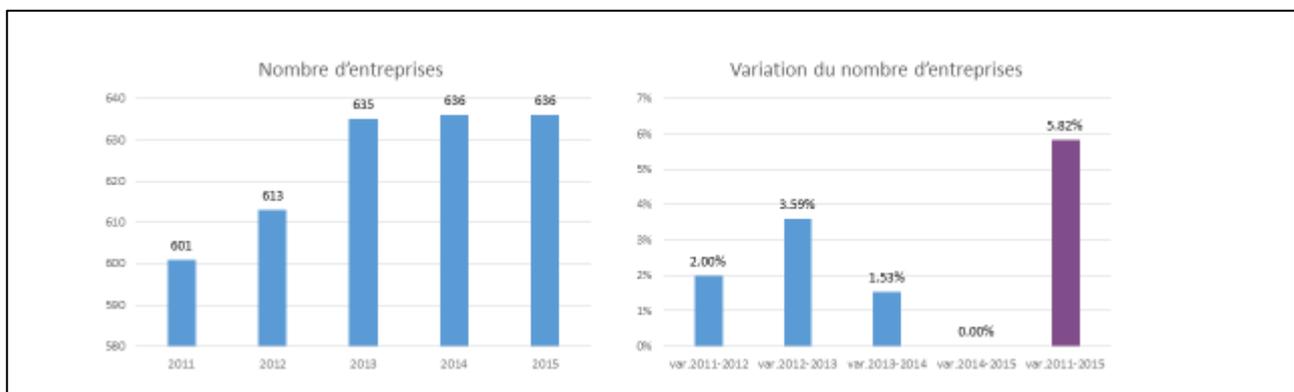
## Villars-sur-Glâne : Population par nationalité, 2011-2017



## Agglomération : Entreprises 2011-2015

	2011	var.11-12	2012	var.12-13	2013	var.13-14	2014	var.14-15	2015	var.11-15
Canton	20'640	0.94%	20'834	1.45%	21'137	1.01%	21'351	0.99%	21'476	4.05%
Agglomération	6'120	1.55%	6'221	1.67%	6'323	1.55%	6'423	0.58%	6'460	5.45%
Avry	195	10.26%	215	1.40%	218	1.38%	221	-0.90%	219	12.31%
Belfaux	137	5.11%	144	4.80%	151	3.31%	156	1.92%	159	16.06%
Cominboeuf	113	2.65%	116	5.17%	122	4.10%	127	6.30%	135	19.47%
Fribourg	3'438	1.86%	3'502	1.20%	3'546	1.13%	3'586	0.36%	3'599	4.68%
Givisiez	318	-2.20%	311	2.25%	318	4.09%	331	0.00%	331	4.09%
Granges-Paccot	269	-2.60%	262	-1.53%	258	3.88%	268	-1.49%	264	-1.86%
Marly	390	-2.05%	382	2.62%	392	1.79%	399	4.26%	416	6.67%
Matran	108	0.00%	108	6.48%	115	-0.87%	114	7.02%	122	12.96%
Villars-sur-Glâne	601	2.00%	613	3.59%	635	0.16%	636	0.00%	636	5.82%
Düdingen	557	1.97%	568	0.35%	570	2.63%	585	-1.03%	579	3.95%
Sarine	7'196	1.24%	7'285	2.07%	7'436	0.89%	7'502	1.03%	7'579	5.32%
Singine	2'952	0.95%	2'980	-0.30%	2'971	0.98%	3'000	-0.53%	2'984	1.08%

## Villars-sur-Glâne : Entreprises 2011-2015



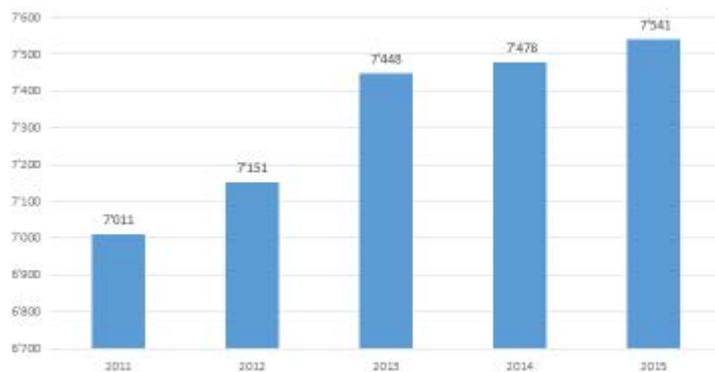
## Agglomération : Emplois EPT 2011- 2015

	2011	Var. 2011-2012	2012	Var. 2012-2013	2013	Var. 2013-2014	2014	Var. 2014-2015	2015	Var. 2011-2015
Canton	108'036	0.69%	108'785	2.78%	111'811	1.85%	113'883	0.38%	114'319	5.82%
Agglomération	44'805	1.12%	45'305	2.35%	46'368	1.51%	47'070	-0.53%	46'819	4.50%
Avry	1'055	-4.60%	1'007	4.56%	1'053	8.49%	1'142	-4.65%	1'089	3.20%
Belfaux	478	-8.14%	439	2.97%	452	0.73%	455	11.65%	508	6.38%
Corminboeuf	494	-0.37%	493	13.92%	561	11.59%	620	4.49%	654	32.33%
Fribourg	23'025	1.29%	23'324	2.22%	23'841	0.79%	24'030	-1.31%	23'716	3.00%
Givisiez	3'682	1.41%	3'734	2.12%	3'813	2.11%	3'893	0.21%	3'901	5.96%
Granges-Paccot	3'253	2.72%	3'341	1.87%	3'404	4.57%	3'559	-6.39%	3'332	2.43%
Marly	1'901	-1.07%	1'880	-6.49%	1'758	-0.26%	1'754	2.57%	1'799	-5.36%
Matran	1'065	-2.96%	1'034	3.52%	1'070	2.89%	1'101	12.12%	1'234	15.88%
Villars-sur-Glâne	7'011	2.01%	7'151	4.14%	7'448	0.41%	7'478	0.84%	7'541	7.56%
Düdingen	2'841	2.18%	2'903	2.28%	2'969	2.12%	3'032	0.40%	3'044	7.15%
Sarine	47'792	1.05%	48'295	2.64%	49'572	1.36%	50'246	-0.32%	50'086	4.80%
Singine	11'656	0.45%	11'709	1.07%	11'834	1.03%	11'956	-0.22%	11'930	2.35%

Variation 2011-2015	Emplois
VsG	7.6%
Agglo	4.5%
Sarine	4.8%
Canton	5.8%

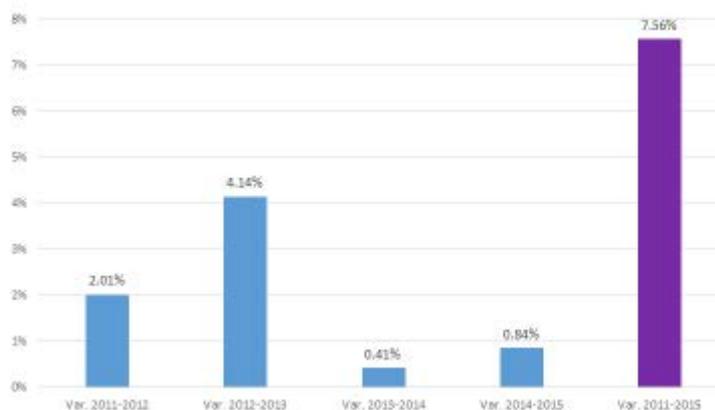
**Agglomération 2015: 41% des emplois du canton**

## Villars-sur-Glâne : Emplois EPT 2011-2015



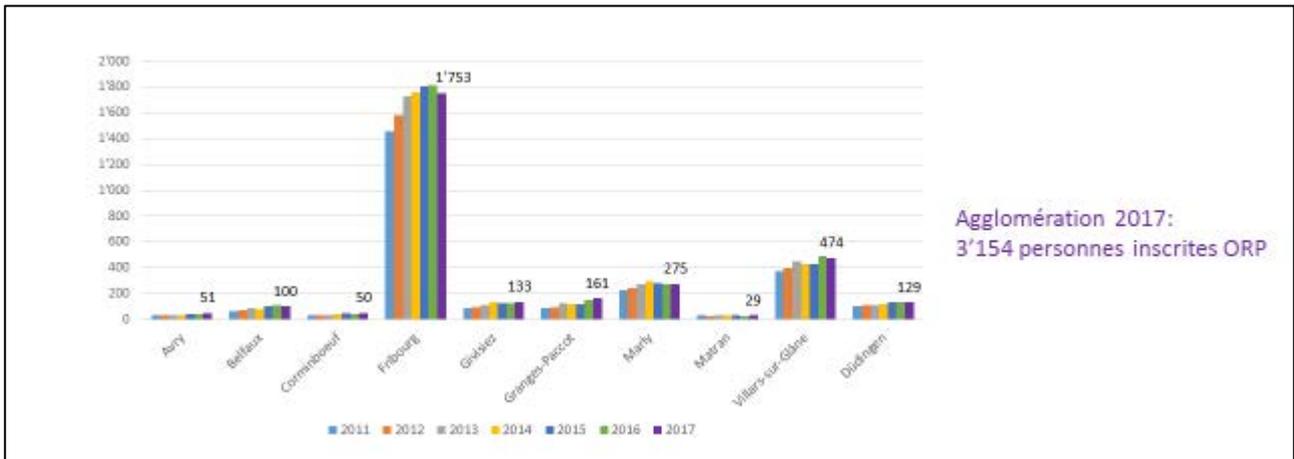
VsG 2015: 7'541 EPT  
/ 16% Agglomération  
/ 15% Sarine  
/ 7% Canton

## Villars-sur-Glâne : Variation relative EPT 2011-2015

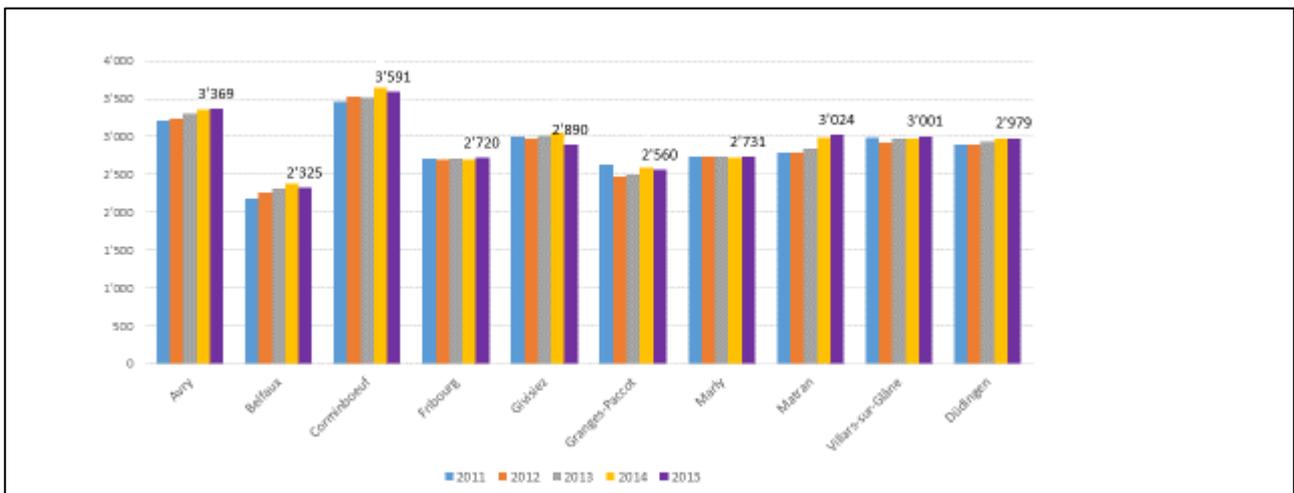


Variation 2011-2015:  
Emplois EPT: +7.56%  
(530 EPT supplémentaires)

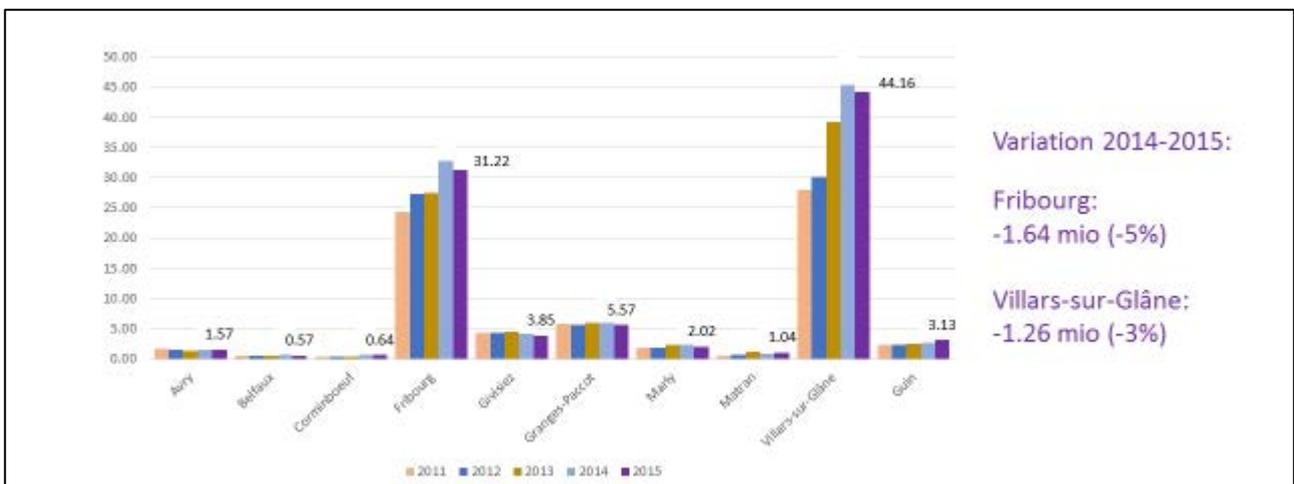
### Demandeurs d'emplois (inscrits ORP), 2011-2017



### Impôts moyen par habitant 2001-2015, en francs



### Rendement de l'impôt de base des personnes morales 2001-2015, en millions de francs



# 1. CONSEIL GENERAL

## 1.1 REPARTITION DES SIEGES

Issu des élections communales du 28 février 2016, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti Démocrate-Chrétien	PDC	9 sièges	18 %
Parti Socialiste Fribourgeois	PS	18 sièges	36 %
Parti Libéral-Radical	PLR	10 sièges	20 %
Parti Centre Gauche-PCS	Centre Gauche PCS	2 sièges	4 %
Union Démocratique du Centre	UDC	4 sièges	8 %
Parti Vert'Libéral	PVL	2 sièges	4 %
Les Verts et sympathisants	VERTS	5 sièges	10 %

## 1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GENERAL

	2016	2017
<b>Présidence</b>	<b>Mme Martine Vorlet (PLR)</b>	<b>Mme Pascale Spicher (PS)</b>
<b>Vice-Présidence</b>	Mme Pascale Spicher (PS)	M. François Eugster (PDC)
<b>Scrutateurs</b>	Mme Alizée Rey (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Alizée Rey (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)
<b>Scrutateurs Suppléants</b>	Mme Véronique Polito (PS) Mme Sandra Schabrun (Centre Gauche PCS) Mme Elise Moret (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)	Mme Véronique Polito (PS) M. Claude Monney (Centre Gauche PCS) Mme Elise Moret (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)
<b>Secrétaire</b>	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2017, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 5 reprises. Ces rencontres ont été consacrées à la préparation des séances du Législatif.

Le Bureau du Conseil général a également assumé de nombreuses représentations à l'extérieur.

### 1.3 LISTE DES CONSEILLERS GENERAUX AU 31.12.2017

NOM	PRENOM	PARTIS
BAVAREL	Michel	UDC
BERNHARD	Irene	PVL
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	PDC
BUCHS	Katharina	PS
BUNTSCHU	Marc	UDC
CARNEVALE	Angelo	PS
CHARDONNENS	Laurent	UDC
CLEMENT	Frédéric	PS
COLOMBO	Giovanni Antonio	PS
COMMENT GAUDERON	Isabelle	PDC
DEFFERRARD	Francine	PDC
DIETRICH	Jacques	PS
DUCREST	Françoise	PS
DUPASQUIER	Alexandre	PVL
ETTER	Adrian	VERTS
EUGSTER	François	PDC
FÄSSLER-MARTINEZ	Corinne	PLR
GOBET	Gaël	PLR
GACHE	Louis	PS
GRANGIER	François	PLR
GUGGIARI	Eric	PLR
KARATI	Vanya	PDC
KÜTTEL	Dimitri	PDC
MAILLARD RUSSIER	Mélanie	PS
MONNEY	Claude	PS
MORET	Elise	PDC
MORET	Pierre-Yves	Centre Gauche PCS
MOTTOLONI-CHAMMARTIN	Pascale	PDC
ORTNER GAILLARD	Sophie	VERTS
OVERNEY	Olivier	VERTS
PEIRY	Ian	PLR
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PORTMANN	Pierre	PDC
PYTHOUD	Jean	PS
REY	Alizée	PS
REY	Noé	PS
RODER	Marc	PLR
ROHRBASSER	Constance	PS
ROHRBASSER	Elsa	PS
ROZAS SAGREDO	Giovanna	PS
SCHEUNER	Beat	UDC
SCHMIDT	Nicolas	VERTS
SCHNARRENBERGER	Loris	PLR
SLUGA	Matthias	PLR
SPICHER	Pascale	PS
UEHLINGER	Marie-Lucie	VERTS
VORLET	Martine	PLR
WICHT	Alexandre	PLR
ZAUGG	Reginah	PS
ZAUGG	Michael	PS

## 1.4 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2017, les mutations suivantes :

- 02.03.2017 M. Louis Gache (PS) a remplacé M. Vito Carnevale
- 12.04.2017 M. Noé Rey (PS) a remplacé M. Jamal Heiniger
- 28.08.2017 M. Claude Monney (Centre Gauche PCS) a remplacé Mme Sandra Schabrun.

## 1.5 SEANCES

Le Conseil général a tenu 6 séances en 2017. Les 9 février, 9 mars, 1er juin, 5 octobre ainsi que les 13 et 14 décembre. Le 9 février, il a accepté le budget 2017, le 1<sup>er</sup> juin, il a approuvé les comptes 2016 et a pris connaissance du rapport de gestion 2016. Le 13 décembre, il a accepté le budget 2018.

**En 2017, le Conseil général a approuvé les messages suivants:**

- l'augmentation de la contribution immobilière de 2,5 ‰ à 3 ‰ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 ;
- le budget 2017 ;
- la modification de la migration du logiciel informatique communal pour un montant de Fr. 150'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- le raccordement de l'Ancienne école et de l'école des Rochettes à FRICAD III Sud pour un montant de Fr. 554'640.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- les équipements communaux du Plan d'Aménagement de détail 34-35 pour un montant de Fr. 68'600.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- les comptes 2016 ;
- la construction d'une piste mixte piétons/vélos « Dort-Verte/Rochettes » pour un montant de Fr. 334'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- la reprise du chemin Cardinal Journet pour un montant de Fr. 100'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- l'octroi d'un crédit pour la piscine olympique du Grand-Fribourg pour un montant de Fr. 400'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- le budget 2018 ;
- la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français ;
- le renouvellement et le bouclage des infrastructures d'esu potable et de défense incendie, période 2018-2022 pour un montant de Fr. 825'579.00 en utilisant la réserve des eaux ;
- le déménagement des Services techniques dans le bâtiment de l'administration, route du Petit-Moncor 1B et la demande de crédit complémentaire concernant l'acquisition du bâtiment administratif pour un montant de Fr. 1'305'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;

- la demande de prolongation du postulat n°011 déposé par de Mme Pascale Spicher (PS) concernant la sécurité autour de l'école des Rochettes.

**En 2017, le Conseil général a traité la proposition suivante :**

001. de M. François Grangier (PLR) concernant l'acquisition de biens immobiliers afin de financer une aide au logement communale.  
La proposition est recevable. Toutefois, l'auteur a décidé de la retirer en séance du Conseil général du 09.03.2017.

**En 2017, le Conseil général a traité les postulats suivants :**

009. de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'utilisation des déchets verts pour la production de biogaz.  
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 09.03.2017.  
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui a donné sa réponse en séance du Conseil général du 14.12.2017.
010. de M. François Grangier (PLR) concernant les coûts du projet Velopass-Publicbike-VSL.  
Le postulat est irrecevable. Le Bureau a estimé qu'il n'appartient pas au Conseil général de poser des exigences au Conseil communal sur la façon de réaliser son rapport.  
L'auteur a décidé de retirer son postulat en séance du Conseil général du 09.03.2017.
011. de Mme Pascale Spicher (PS) concernant la sécurité autour de l'école des Rochettes.  
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 09.03.2017.  
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.  
Réponse du Conseil communal attendue.
012. de M. Nicolas Schmidt (Verts) concernant l'inventaire du parc immobilier communal et stratégie pour une gestion de l'immobilier à long terme.  
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 09.03.2017.  
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui a donné sa réponse orale en séance du Conseil général du 05.10.2017.
013. de Mmes Francine Defferrard et Pascale Mottolini (PDC) concernant l'impact de l'augmentation dès 2014 des valeurs locatives (+ 10%) et fiscales des immeubles sur les recettes fiscales de la Commune.  
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 14.12.2017.  
Celui-ci l'a rejeté par 34 non, 7 oui et 1 abstention.
014. de Mme Francine Defferrard et M. Pierre Portmann (PDC) concernant l'impact sur les recettes fiscales de la Commune de la suppression de la fonction dirigeante à l'art. 9 al. 4 de la loi sur les impôts communaux (LICO).  
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 14.12.2017.  
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.  
Réponse du Conseil communal attendue.

015. de Mme Pascale Spicher (PS) et M. Alexandre Dupasquier (PVL) concernant la formation d'apprentis agent d'exploitation par les services techniques communaux.

Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 14.12.2017. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre. Réponse du Conseil communal attendue.

**En 2017, le Conseil général a voté sur les résolutions suivantes :**

- en séance du 9 février 2017, le Conseil général a accepté la résolution concernant la RIE III avec son mode de communication et de destinataires proposé par M. Nicolas Schmidt (Les Verts).
- en séance du 9 février 2017, le Conseil général a accepté la résolution concernant les fusions intercommunales du Grand Fribourg avec son mode de communication et de destinataire proposé par M. Pierre-Yves Moret (Centre-Gauche PCS).

**En 2017, le Conseil général a enregistré diverses interpellations et demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse, en ce qui concerne:**

- la sécurité des lignes de bus n° 5 et n° 2 ;
- les places de parc de la boulangerie tea-room Pittet dans le quartier des Martinets ;
- les travaux en Ville de Fribourg en lien avec les lignes de bus n°5 et n° 2 ;
- la sécurité du chemin entre la Résidence de l'Arc du Couchant et le Centre sportif du Platy ;
- l'image promotionnelle du terrain synthétique en partenariat avec la Commune de Matran ;
- les panneaux solaires installés au dernier arrêt de bus au rond-point de la route de Matran et du Condoz ;
- la suppression du programme Villarsympa ;
- la transmission d'un mail par le Secrétariat communal aux Conseillers généraux reçu du secrétariat du PDC-FR concernant une invitation du Comité fribourgeois NON à No Billag ;
- la mise en consultation publique du plan directeur cantonal, particulièrement sur les quatre projets touchant la Commune de Villars-sur-Glâne.

**Il a pris acte :**

- des informations concernant l'état de la fusion notamment le travail effectué par le Comité de pilotage.



## 2. CONSEIL COMMUNAL

Mme Erika Schnyder Syndique	PS	Administration, économie et informatique
M. Nicolas Bapst Vice – syndic	PLR	Service des eaux, énergies et cadastres
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
M. Benjamin Gasser	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Génération, intégration et animation
Mme Belkiz Renklicicek	PS	Patrimoine et constructions
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Services extérieurs, culture et sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement, environnement et mobilité

### 2.1 REPARTITION DES DICASTERES (Législature 2016-2021)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
<b>Erika Schnyder Syndique</b>  Suppléant : Nicolas Bapst	<b>Administration, économie et informatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires du personnel</li> <li>• Contrôle des habitants - Police du commerce</li> <li>• Informatique</li> <li>• Economie publique</li> <li>• Naturalisations</li> <li>• Relations publiques et communications</li> <li>• Sécurité au travail</li> <li>• Police intercommunale</li> <li>• OrCoC</li> <li>• Votations et élections</li> </ul>
<b>Olivier Carrel</b>  Suppléante: Belkiz Renklicicek	<b>Finances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts et taxes</li> <li>• Comptabilité</li> <li>• Crédits</li> <li>• Contentieux</li> <li>• Affaires financières du personnel</li> <li>• Agence AVS</li> </ul>

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p><b>Caroline Dénervaud</b></p> <p>Suppléant : Benjamin Gasser</p>	<p><b>Instruction publique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classes enfantines et primaires</li> <li>• Cycles d'orientation</li> <li>• Bibliothèque</li> <li>• ELP</li> <li>• Médecine et dentiste scolaire</li> <li>• Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP)</li> <li>• Ludothèque</li> </ul>
<p><b>Benjamin Gasser</b></p> <p>Suppléante : Erika Schnyder</p>	<p><b>Santé, social et curatelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Curatelles</li> <li>• Aide sociale / MIS</li> <li>• Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>- PC, AVS, assurance maladie</li> </ul> </li> <li>• Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de réinsertion</li> </ul> </li> <li>• Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soins à domicile</li> <li>- Aide familiale</li> <li>- Ambulances</li> </ul> </li> <li>• Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)</li> </ul>
<p><b>Marco Aurelio Andina</b></p> <p>Suppléante : Caroline Dénervaud</p>	<p><b>Générations, intégration et animation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3<sup>ème</sup> âge <ul style="list-style-type: none"> <li>- Foyer de jour</li> <li>- Association aide aux personnes âgées</li> <li>- RSS (EMS)</li> </ul> </li> <li>• Ecoles maternelles</li> <li>• FAEF</li> <li>• Puériculture</li> <li>• Intégration des migrants</li> <li>• Animation <ul style="list-style-type: none"> <li>- VillarSympa</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Belkiz Renkliccek</b></p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p><b>Patrimoine et constructions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignes et réclames</li> </ul> </li> <li>• Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien et conciergerie</li> <li>- Comptabilité énergétique</li> <li>- Gestion des immeubles</li> <li>- Transformations</li> <li>- Constructions</li> </ul> </li> <li>• Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes préalables</li> <li>- Procédure, permis de construction</li> <li>- Contrôle des constructions bâtiments</li> <li>- Certificats de conformité</li> <li>- Chauffages</li> <li>- Enseignes et réclames</li> </ul> </li> <li>• Forêts / Agriculture</li> <li>• Coriolis Infrastructures</li> </ul>

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p><b>Pierre-Emmanuel Carrel</b></p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p><b>Services extérieurs, culture et sport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie et routes</li> <li>• Parcs et jardins</li> <li>• Cimetière</li> <li>• Ordures ménagères</li> <li>• Culture <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission culturelle</li> <li>- Conservatoire</li> </ul> </li> <li>• Signature</li> <li>• Sport</li> <li>• Protection incendie</li> <li>• Protection civile</li> </ul>
<p><b>Bruno Marmier</b></p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p><b>Aménagement, environnement et mobilité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion PAL et RCU</li> <li>- PAD-PAP-PS-PED-PDMS</li> <li>- Planifications directrices</li> <li>- Examens préalables</li> </ul> </li> <li>• Environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection du sol</li> <li>- Lutte contre le bruit</li> <li>- Protection de l'air</li> <li>- Risques chimiques et technologiques</li> <li>- OPAM</li> <li>- Eaux souterraines</li> <li>- Biotopes, protection des espèces</li> </ul> </li> <li>• Mobilité <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones 30</li> <li>- Cheminements piétons et 2 roues</li> <li>- Transports publics</li> <li>- Plan de mobilité</li> <li>- Stationnement</li> </ul> </li> <li>• Cité de l'énergie</li> </ul>
<p><b>Nicolas Bapst Vice-Syndic</b></p> <p>Suppléant : Bruno Marmier</p>	<p><b>Eaux, énergies et cadastre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau potable <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approvisionnement</li> <li>- Gestion, entretien et exploitation</li> <li>- Construction</li> </ul> </li> <li>• Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation</li> <li>- Epuration (STEP)</li> <li>- Gestion, entretien et exploitation</li> <li>- Construction</li> </ul> </li> <li>• Energie <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du plan directeur énergétique</li> </ul> </li> <li>• Cadastre</li> <li>• Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Télécommunication</li> <li>- Énergie</li> </ul> </li> <li>• Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouvements terrains et crues</li> </ul> </li> </ul>

## 2.2 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

### Mme la Syndique Erika Schnyder

- est députée au Grand Conseil
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est présidente de la Fondation pour la Recherche d'Enfants Disparus, International (FREDI)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- est membre du Comité de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal
- est membre de la Commission interparlementaire du contrôle « détention pénale » (CPI)

### M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E Celsius
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence les Martinets
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

### M. Olivier Carrel

- est vice-président du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

### **Mme Caroline Dénervaud**

- est présidente de la Commission de gestion du SIPLP
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission scolaire pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués des communes pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

### **M. Benjamin Gasser**

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Comité de l'Association VAM/RITEC
- est membre du Comité de gestion « Au bois d'mon Cœur »
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets

### **M. Marco Aurelio Andina**

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil d'Agglomération
- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

### **Mme Belkiz Renklicicek**

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

- est membre à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine
- est membre à l'Assemblée des délégués du plan de gestion du lac de Pérolles et de ses Abords
- est déléguée à l'Assemblée constitutive de la fusion du Grand-Fribourg

### **M. Pierre-Emmanuel Carrel**

- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil de l'Agglomération
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Groupe E Celsius
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines (CEFREN)

### **M. Bruno Marmier**

- est député au Grand Conseil
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de l'Agglomération
- est membre à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

## **2.3 SEANCES**

En 2017, le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires, le lundi dès 17.00 heures. Durant ses séances, le Conseil communal a traité 768 objets.

## **2.4 NATURALISATIONS**

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

Durant l'année 2017, le Conseil communal a accordé le droit de cité à 76 ressortissants étrangers.

## 2.5 REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS

**Le Conseil communal a assisté - «in corpore» ou en délégation - à diverses manifestations et assemblées de tous genres, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur. Relevons notamment :**

- le concert de gala de la Concordia
- l'apéritif de L'APEV et Pro Vélo à l'occasion de la 10ème édition du cours de conduire à vélo
- l'apéritif de la 3ème Welsch-cup
- l'assemblée générale de l'APAM
- les portes ouvertes du Centre scolaire de Villars-Vert
- l'assemblée générale des actionnaires du Groupe E
- le vernissage de l'exposition Fribourg, ville de ponts
- le Swiss Karate League
- l'assemblée générale de Fribourg Tourisme
- le souper de l'association St-Camille au Foyer des Préalpes
- l'assemblée générale de la Cremo SA
- l'apéritif de lancement de la nuit des musées
- l'apéritif du championnat fribourgeois de judo
- l'inauguration du complexe scolaire Chavully de Granges-Paccot
- l'assemblée générale du Groupe E Celsius
- l'assemblée générale des actionnaires de Forum Fribourg
- l'assemblée générale de l'association St-Camille
- la soirée à l'occasion de la fusion d'Antiglio SA et Routes Modernes SA
- l'inauguration du complexe scolaire de Granges-Paccot
- le 30ème anniversaire du SIPLP
- le 100ème anniversaire de la centrale du beurre à la Cremo SA
- la conférence pour les infrastructures régionales à Neyruz
- la remise du prix Trophées PME
- la fête de Noël du Groupement des Aînés

## 2.6 MANIFESTATIONS ORGANISEES

### La réception des nouveaux citoyens

Le 10 novembre 2017, nos concitoyennes et concitoyens âgés de 18 ans, ainsi que les étrangers ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne ont été accueillis à la Résidence Les Martinets pour fêter cet important passage à la citoyenneté active.

Après la présentation du fonctionnement de chaque dicastère de l'administration communale par Mme Erika Schnyder, Syndique, un apéritif dînatoire a été servi agrémenté par un groupe musical.

Lors de cette réception, le livre « Villars-sur-Glâne, une Commune à travers les siècles » ainsi que le diplôme de promotion civique ont été remis à chaque nouveau citoyen.

### **L'accueil des nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants de la Commune ont été accueillis le 28 septembre 2017 à la grande salle de la Grange. Cette soirée très conviviale a permis aux nouveaux arrivants de découvrir de nombreuses informations sur la Commune grâce à une présentation de tous les dicastères par les Conseillers communaux.

Cette soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire durant lequel les Conseillers communaux, ainsi que les membres de l'administration présents, ont répondu aux différentes questions posées par les nouveaux habitants.



### 3. COMMISSIONS ET DELEGATIONS

#### 3.1 COMMISSIONS DU CONSEIL GENERAL

##### Commission financière du Conseil général (11 séances)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Peiry	Ian	PLR / PVL
3		Colombo	Giovanni Antonio	
4		Rey	Alizée	PS
5		Overney	Olivier	Verts / Centre Gauche-PCS
6		Mottolini	Pascale	PDC
7		Eugster	François	PDC
8		Guggiari	Eric	PLR / PVL
9		Bernhard	Irene	PLR / PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

##### Commission de politique sociale ( - séance)

1		Brouchoud	Marie-Hélène	PDC
2		Dupasquier	Alexandre	PVL
3		Roder	Marc	PLR
4		Vorlet	Martine	PLR
5		Ortner Gaillard	Sophie	Les Verts
6		Rozas Sagredo	Giovanna	PS
7		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS

#### 3.2 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

##### Commission administrative (3 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Gasser	Benjamin	PS
6		Vojtasik	Sabine	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

**Commission économique** ( - séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

**Commission de sécurité au travail** ( - séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal
	Secrétaire	Poste vacant		Coordinateur de sécurité

**Commission de gestion de la STEP** (2 séances)

1	Président	Bapst	Nicolas	PLR
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Brady	Anne-Sophie	Conseillère communale, Matran
6		Kolly	Bernard	Conseiller communal, Neyruz
7		Page	Charles	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Sallin	Jean-Marc	Voix délibérative
10		Rolle	Charly	Voix consultative
	Secrétaire	Zehnder	Sylvain	

**3.3 COMMISSIONS COMMUNALES****Commission informatique** (1 séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-président	Carrel	Olivier	PLR
3		Gasser	Benjamin	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Gehring	Philippe	PLR
6		Python	Aurélien	PDC
7		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
8		Pugin	Glenn	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

**Commission des naturalisations** (9 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
3		Burri	Jean-Denis	Les Verts
4		Nzobihindemyi	Robert	Centre Gauche-PCS
5		Andina	Roseline	PS
6		Gobet	Gaël	PLR
7		Dupasquier	Alexandre	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

**Commission d'intégration des migrants** (1 séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2		Gasser	Benjamin	PS
3		Dénervaud	Caroline	PDC
4		Condé Lateltin	Vera	Responsable de l'accueil
5				Une personne de l'Animation
6		Carnevale	Angelo	PS
7		Schnarrenberger	Loris	PLR
8		Anciaes	Andreia	PDC
9		Heiniger	Mona	Les Verts
10		Domingues	Patricio	Centre Gauche-PCS
11		Von Mühlénen	Walo	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

**Commission des affaires culturelles** (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Clément	Frédéric	PS
3		Spicher	Méloé	PS
4		Andina	Roseline	PS
5		Fässler	Corinne	PLR
6		Sluga	Matthias	PLR
7		Gugler	Pascal	PDC
8		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

**Commission VillarSympa** (2 séances)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
3		Schaller	Benoît	PS
4		Peiry	Ian	PLR
5		Chassot	Jean-Louis	PDC
6		Schabrun	Sandra	Centre Gauche-PCS
7		Jan	Alain	ACoPol
8		Wirz	Ramona	Animation
9		Condé Lateltin	Vera	Responsable de l'accueil
10		Labunets	Viktoryia	Agente sympa
11		Lehmann	Barbara	Agente sympa
12		Zaugg	Régina	Agente sympa
13		Deschenaux	Marie-Luce	Agente sympa
14		Boutros	Pierre	Agent sympa
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

**Commission sociale** (7 séances)

1	Président	Gasser	Benjamin	PS
2		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
3		Andina	Marco Aurelio	PS
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Carrel	Olivier	PLR
6		Rérat	Nicolas	Conseiller communal Matran
7		Dorthe	Jean-Marie	Chef du service social
	Secrétaire	Krauskopf	Stéphanie	Juriste

**Commission d'aménagement** (5 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Spicher	Pascale	PS
6		Buchs	Katharina	PS
7		Rohrbasser	Elsa	PS
8		Etter	Adrian	Les Verts
9		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
10		Defferrard	Francine	PDC
11		Moret	Elise	PDC
12		Wicht	Alexandre	PLR
13		Vorlet	Martine	PLR
14		Chardonnens	Laurent	UDC
15		Bernhard	Irene	PVL
16		Sallin	Jean-Marc	Ingénieur communal
17		Duvoisin	Catherine	Cheffe de secteur urbanisme et constructions
	Secrétaire			vacant

**Commission du feu et protection de la population** (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Schaller	Benoît	PS
4		Heiniger	Jamal	PS
5		Roder	Marc	PLR
6		Chassot	Jean-Louis	PDC
7		Baffert	Pascal	Centre Gauche-PCS
8		Scheuner	Beat	UDC
	Secrétaire			

**Commission des services techniques, environnement et énergie** (2 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Pythoud	Jean	PS
6		Quaranta	Angelo	PLR
7		Comment Gauderon	Isabelle	PDC
8		Ortner Gaillard	Sophie	Centre Gauche-PCS
9		Sallin	Jean-Marc	Voix consultative
	Secrétaire	Matic	Ivan	Chef de secteur transport et environnement

**Commission des sports** (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Marthaler	Valentina	PS
3		Clément	Frédéric	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Dupasquier	Alexandre	PLR
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Progin	Jean-Pierre	PDC
8		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
9		Burri	Jean-Denis	Les Verts
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Poste vacant		

**Commission du cimetière** (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Renklicicek	Belkiz	PS
3		Laine	Arnaud	Paroisse
4		Chardonnens	Roger	Paroisse
	Secrétaire	Eraslan Osman	Ali	Chef de secteur des services extérieurs

### 3.4 COMMISSIONS TEMPORAIRES

#### **Commission de bâtisse pour l'agrandissement de la Résidence Les Martinets** (3 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Meyer	Annelise	PLR
3		Andina	Marco Aurelio	PS
4		Colombo	Giovanni-Antonio	PS
5		Gobet	Gaël	PLR
6		Eugster	François	PDC
7		Roder	Marc	Directeur Résidence Les Martinets
8		Sallin	Jean-Marc	Chef des services techniques
9		Duvoisin	Catherine	Cheffe de secteur urbanisme et constructions

#### **Commission de bâtisse pour la construction de l'école du Platy** (5 séances)

1	Présidente	Renklicicek	Belkiz	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Pythoud	Jean	PS
4		Wicht	Alexandre	PLR
5		Brouchoud-Bapst	Marie- Hélène	PDC
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Huber Borcard	Nicole	Resp. école des Rochettes
8		Pochon	Joël	Chef de service des écoles
9		Sallin	Jean-Marc	Chef des services techniques
10		Duvoisin	Catherine	Cheffe de secteur urbanisme et constructions

#### **Commission de bâtisse pour la réfection de l'école de Cormanon** (6 séances)

1	Présidente	Renklicicek	Belkiz	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Clément	Frédéric	PS
4		Wicht	Alexandre	PLR
5		Küttel	Dimitri	PDC
6		Pochon	Joël	Chef de service des écoles
7		Python	Yvan	Resp. école de Cormanon
8		Duvoisin	Catherine	Cheffe de secteur urbanisme et constructions

## 4. VOTATIONS ET ELECTIONS

En 2017, les électeurs et électrices ont été appelés **quatre** fois aux urnes.

### 4.1 Votation fédérale du 12 février 2017

- a) Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'500	3'292	36	3'256	2'550	706

- b) Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'500	3'286	129	3'157	1'964	1'193

- c) Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'500	3'291	116	3'175	976	2'199

### 4.2 Votation cantonale du 21 mai 2017

- d) Acceptez-vous la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'522	2'696	119	2'577	1'207	1'370

### 4.3 Votation fédérale du 21 mai 2017

- a) Loi du 30 septembre sur l'énergie (LEne)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'522	2'757	45	2'712	1'910	802

#### 4.4 Votation communale du 24 septembre 2017

a) L'augmentation de la contribution immobilière de 2,5 ‰ à 3 ‰

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'409	3'531	90	3'441	919	2'522

#### 4.5 Votation fédérale du 24 septembre 2017

a) Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire »)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'636	3'485	117	3'368	2'990	378

b) Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'639	3'392	101	3'291	2'065	1'226

c) Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'639	3'391	101	3'290	2'005	1'285

#### 4.6 Election des délégué-e-s au sein de l'assemblée constitutive du Grand-Fribourg du 26 novembre 2017

a) Election des délégué-e-s

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
8'419	1'276	68	1'208

Sont élus	Parti politique	Suffrages obtenus
Mme Vorlet Martine	Interpartis	1'027
M. Schmidt Nicolas	Interpartis	1'006
M. Clément Frédéric	Interpartis	1'003
M. Bizzozero Giordano	Interpartis	997

Personne désignée par le Conseil communal :

Mme Renklicicek Belkiz

## 5. ADMINISTRATION GENERALE

### 5.1 SECRETARIAT COMMUNAL

**Le secrétariat communal assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2017, il a notamment effectué les tâches suivantes :**

- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge, des attestations de copies conformes ainsi que des légalisations de signatures
- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- rédigé les procès-verbaux des 5 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît quatre fois par an
- assuré la mise en page et la rédaction partielle du rapport de gestion
- organisé les votations fédérales du 12 février, 21 mai, 24 septembre et du 26 novembre 2017
- organisé la votation communale du 24 septembre 2017
- organisé l'élection des délégué-e-s au sein de l'assemblée constitutive du Grand-Fribourg le 26 novembre 2017
- organisé la soirée d'accueil des nouveaux habitants et la réception des nouveaux citoyens, ainsi que diverses réceptions et manifestations
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles, et des naturalisations
- géré le stock et effectué les commandes de tout le matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration

### 5.2 RESSOURCES HUMAINES

**Le service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :**

- le recrutement des collaborateurs en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprentis employés de bureau AFP et de commerce CFC
- la gestion de la formation des collaborateurs
- la procédure de qualification (formulaires, suivi, etc.)

- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- le suivi des absences maladie/accident en partenariat avec l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SIPLP)
- le soutien RH pour les services communaux (sharing partner) dans le cadre de réorganisation
- la participation aux séances de la Commission administrative

### 5.3 PERSONNEL COMMUNAL

#### Liste du personnel au 31 décembre 2017 (Contrats de droit public)

NOM PRENOM	SERVICE / FONCTION	TAUX
<b>SECRETARIAT COMMUNAL</b>		
<b>ROULIN Emmanuel</b>	Secrétaire communal	100 %
STRITT-DUBEY Martine	Secrétaire communale adjointe	60 %
JAQUET-RIGOLET Sylviane	Collaboratrice administrative	100 %
VONLANTHEN Christine	Collaboratrice administrative	100 %
NGUYEN Tin	Apprenti employé de commerce 1 <sup>ère</sup> année	100 %
REY Charlotte	Apprentie employée de commerce 2 <sup>ème</sup> année	100 %
SCHENEVEY Emie	Apprentie employée de commerce 3 <sup>ème</sup> année	100 %
<b>Ressources humaines</b>		
VOJTASIK Sabine	Responsable RH	50 %
<b>Support informatique</b>		
PUGIN Glenn	Collaborateur support informatique	100 %
<b>CONTRÔLE DE L'HABITANT</b>		
KELLER Magali	Préposée au contrôle de l'habitant	80 %
SIMON Fabienne	Collaboratrice administrative	70 %
KREBS Estée	Collaboratrice administrative	70 %
KOT MOIX Aleksandra	Collaboratrice administrative	50 %
<b>Réception</b>		
DUBEY Dominique	Réceptionniste et Office communal du travail	100 %
<b>SERVICE DES FINANCES</b>		
<b>RUSTERHOLZ Karine</b>	Cheffe de service	100 %
WAEBER-SAUTEUR Maude	Comptable	100 %
ROSSY Jocelyne	Collaboratrice administrative	100 %
MENOUD Laura	Employé de commerce	90 %
RIEDO Nathalie	Collaboratrice administrative	80 %
DORTHE Nathalie	Collaboratrice administrative	50 %
KÜNZLI Sandra	Collaboratrice administrative	60 %
<b>Agence AVS</b>		
CAPEDER Nicolas	Agent AVS	100 %

NOM PRENOM	SERVICE / FONCTION	TAUX
<b>SERVICE DES ECOLES</b>		
<b>POCHON Joël</b>	Chef de service	100 %
SCHMUTZ Vanessa	Collaboratrice administrative	100 %
<b>Bibliothèque</b>		
BOUVERAT Emmanuel	Responsable de la bibliothèque communale	100 %
CARREL Kristel	Bibliothécaire	60 %
RUELLE BOVARD Anne	Bibliothécaire	60 %
COQUOZ Pauline	Bibliothécaire	60 %
<b>Maîtres de sport</b>		
RUEGER Bruno	Maître de sport	100 %
LOMBARDO Daniel	Maître de sport	100 %
GAVORY Hervé	Maître de sport	27.14 %
MINCHEV Geno	Maître de sport	50 %
<b>Intégration des migrants</b>		
CONDE-LATELTIN Vera	Coordinatrice école-parents migrants	70 %
<b>Divers</b>		
2 personnes	Chauffeur scolaire	15 %
1 personne	Théâtre scolaire	10 %
4 personnes	Responsables des devoirs surveillés	15 %
3 personnes	Cours de français pour migrants	17 %
3 personnes	Cours extrascolaires allemand	15 %
1 personne	Infirmière scolaire	10 %
<b>SERVICE SOCIAL</b>		
<b>DORTHE Jean-Marie</b>	Chef de service	80 %
KRAUSKOPF Stéphanie	Juriste	50 %
RUEGER Véronique	Collaboratrice administrative	80 %
SCHNEIDER Emmanuelle	Assistante sociale	80 %
MORARD Laurette	Assistante sociale	40 %
HOLENSTEIN-ROULIN Sylvie	Assistante sociale	50 %
AQUARONE Caroline	Assistante sociale	60 %
BARDY Noémie	Assistante sociale	40 %
BAECHLER Manuela	Assistante sociale	80 %
KOERSGEN Christophe	Assistant social	40 %
LOPES ABRUNHOSA Luis	Assistant social	50 %
ZAHNO Jérémy	Collaborateur administratif	60 %
SUDAN Muriel	Collaboratrice admin. en réinsertion prof.	50 %
LAINI Francesco	Assistant social (emploi – formation)	40 %
<b>Animation</b>		
LIECHTI Anne	Coordinatrice	80 %
SIMON Fabienne	Collaboratrice administrative	30 %
WIRZ Ramona	Resp. animation / coordinatrice VillarSympa	70 %
PILLONEL Claude	Responsable animation	50 %
DIETRICH Guillaume	Animateur	60 %
<b>SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES</b>		
<b>VERDON Philippe</b>	Curateur	100 %
KOLLY Nicole	Collaboratrice administrative	80 %
DESCLOUX Isabelle	Collaboratrice administrative	40 %
LUCERI Antonella	Collaboratrice administrative	60 %
COTTING PILLONEL Fabienne	Assistante sociale	50 %
BAUDIN ANDREY Pascale	Assistante sociale	50 %

NOM PRENOM	SERVICE / FONCTION	TAUX
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>		
<b>SALLIN Jean-Marc</b>	Chef de service	100 %
KOLLY Gaëlle	Responsable du secrétariat	100 %
BERTARINI Catherine	Collaboratrice administrative	50 %
PILLOT Joëlle	Collaboratrice administrative	100 %
ZEHNDER Sylvain	Chef de secteur conduites industrielles et cadastres	100 %
ERASLAN Ali Osman	Chef de secteur des services extérieurs	100 %
MATIC Ivan	Chef de secteur transports et environnement	100 %
DUVOISIN Catherine	Cheffe de secteur urbanisme et constructions	80 %
EGGER Cyril	Assistant technique police des constructions	100 %
NUSSBAUMER Jean-Pierre	Assistant technique construction et bâtiments	100 %
<b>Services extérieurs</b>		
RUEGER Nicolas	Contremaître	100 %
DOLCE Rocco	Mécanicien	100 %
GERMANIER Yann	Chef d'équipe génie civil	100 %
BAECHLER Patrice	Employé aux services extérieurs	100 %
GALLEY Daniel	Employé aux services extérieurs	100 %
WINISTÖRFER René	Employé aux services extérieurs	100 %
BAECHLER Philippe	Employé aux services extérieurs	100 %
SCHÜLER Eric	Employé aux services extérieurs	100 %
BAECHLER Laurent	Employé aux services extérieurs	100 %
MONNEY Martial	Employé aux services extérieurs	100 %
BAERISWYL Fredy	Employé aux services extérieurs	100 %
SEIDEL Yann	Employé aux services extérieurs	100 %
AUDERGON Michel	Employé aux services extérieurs	100 %
SCHULTHEISS Cédric	Jardinier d'entretien	100 %
MONNEY Eric	Jardinier d'entretien	100 %
MEUWLY Olivier	Jardinier d'entretien	100 %
FRACHEBOUD Jean-Philippe	Jardinier d'entretien	100 %
RUFFIEUX Daniel	Aide-jardinier	100 %
<b>Concierges</b>		
DESPOND Roger	Concierge	100 %
MAZZA Francis	Concierge	100 %
INTRUGLIO Guiseppe	Concierge - adjoint	100 %
ANGELOZ Pascal	Concierge	100 %
MOLLARD Steeve	Concierge	100 %
MANUSEV Vanco	Concierge	100 %
PENA Manuel	Aide - concierge	100 %
GÜRSÜLGÜR Mehmet	Aide - concierge	100 %
<b>STEP</b>		
ROLLE Charly	Chef d'exploitation de la STEP	100 %
LAMBELET Bruno	Employé d'exploitation de la STEP	75 %
CASTELLA Daniel	Employé d'exploitation de la STEP	100 %
LONGCHAMP Frédéric	Employé d'exploitation de la STEP	100 %
TUNCARSLAN Denis	Employé d'exploitation de la STEP	100 %

## 5.4 ETAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2017

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	45	11	56	5'600.00	56.00
Temps partiel	12	45	57	2'644.14	26.44
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	<b>113</b>	<b>8'244.14</b>	<b>82.44</b>

### Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
<b>2015</b>	57	53	110	8'127.14	81.27
<b>2016</b>	60	51	111	8'107.14	81.07
<b>2017</b>	57	56	113	8'244.14	82.44

## 5.5 EVENEMENTS - MUTATIONS

### Jubilaires 2017

- 15 ans de service**
- Mme Catherine Duvoisin, cheffe de secteur urbanisme et constructions aux services techniques
  - Mme Madeleine Roulin, collaboratrice administrative au secrétariat communal
- 20 ans de service**
- M. Daniel Galley, employé aux services extérieurs
- 25 ans de service**
- M. Daniel Castella, employé d'exploitation de la STEP

### Engagements 2017 (contrat de droit public)

- Mme Gaëlle Kolly, responsable du secrétariat des services techniques
- Mme Anne Liechti, coordinatrice animation
- Mme Joëlle Pillot, collaboratrice administrative aux services techniques
- M. Joël Pochon, chef de service des écoles
- Mme Laura Menoud, employée de commerce au service des finances
- Mme Sylviane Jaquet-Rigolet, collaboratrice administrative au secrétariat communal
- M. Tin Nguyen, apprenti employé de commerce 1<sup>ère</sup> année
- Mme Aleksandra Kot Moix, collaboratrice administrative au contrôle des habitants

### Départs 2017

- M. Olivier Simonet, chef de bureau aux services techniques
- Mme Brigitte Michel, collaboratrice administrative aux services techniques (départ à la retraite)
- Mme Madeleine Huwiler, cheffe de service des écoles (départ à la retraite)

- Mme Madeleine Roulin, collaboratrice administrative au secrétariat communal (départ à la retraite)
- Mme Laura Pittet, préposée au contrôle des habitants
- Mme Joëlle Pillot, collaboratrice administrative aux services techniques
- M. Kevin Manusev, apprenti employé de commerce 1ère année
- Mme Catherine Bertarini, collaboratrice administrative aux services techniques
- Mme Antoinette Schaer, collaboratrice administrative aux services techniques
- Mme Gaëlle Kolly, responsable du secrétariat des services techniques

## 5.6 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

**La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère tous les problèmes liés à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :**

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion du site internet
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté.

La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

Relevons que l'année 2017 a été particulièrement chargée suite à la migration complète des logiciels métiers, utilisés par l'administration communale. Le défi de regrouper deux logiciels distincts vers un seul et nouveau système a été réalisé avec succès.

Aujourd'hui, les collaborateurs utilisent un nouvel outil fiable et fonctionnel répondant aux exigences quotidiennes inhérentes à une administration communale.

## 5.7 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RECEPTION

Le service du Contrôle de l'habitant ainsi que la réception sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle des habitants s'occupe de gérer les tâches suivantes :

### L'accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie des arrivées et des départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH ;
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.) ;
- suppléance de la réception de la Commune.

### La tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies ;
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que des rappels y relatifs ;
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (certificat de bonnes mœurs, attestation de domicile, de séjour, de départ, de vie, fiche de renseignement, etc.) ;
- informer les unités administratives des événements touchant les résidents via la plate-forme cantonale ;
- transmettre aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisse de l'étranger) ;
- fournir des renseignements de base sur les personnes physiques en respectant les bases légales concernant la protection des données ;
- coopérer avec le Service de la population et des migrants et la Préfecture.

Il a été effectué en 2017 un total de 4'717 mutations.

### La tenue à jour du registre civique

- tenue du registre civique ;
- envoi du matériel de vote, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, collaboration la journée des votations, organisation du dépouillement des bulletins ;
- 13 initiatives et référendums, contrôle de 4'255 signatures.

### **En 2017, le Contrôle de l'habitant a délivré :**

- 1'004 permis d'établissement
- 1'563 attestations de domicile (mariages, départs, attestations et prolongations de l'attestation de séjour etc.)
- 13 certificats de bonnes mœurs
- 171 cartes d'identité
- 621 fiches de renseignements

Il a également répondu à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, Canton et Communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants.

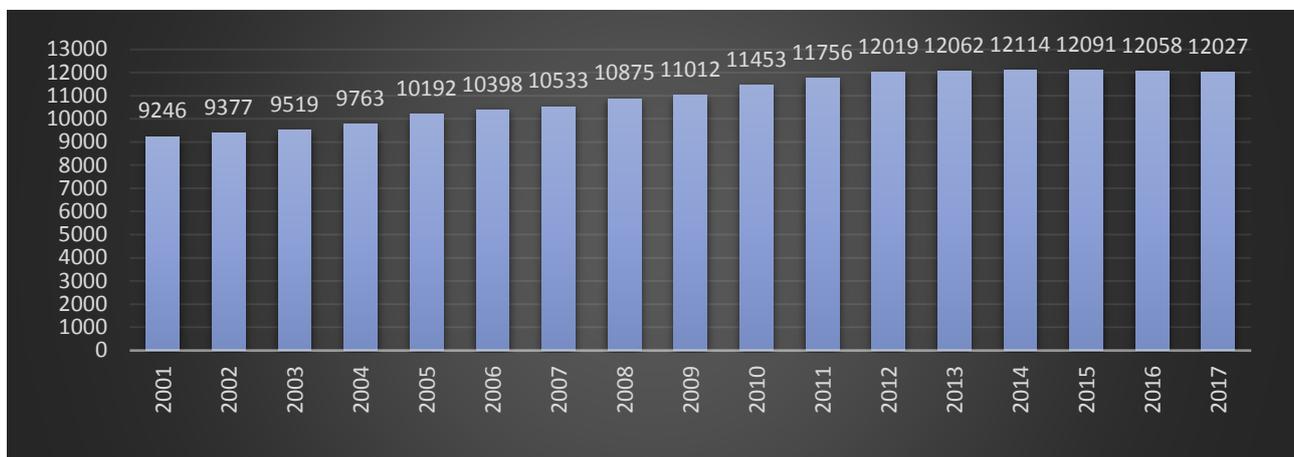
### **Tâches liées à la réception**

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

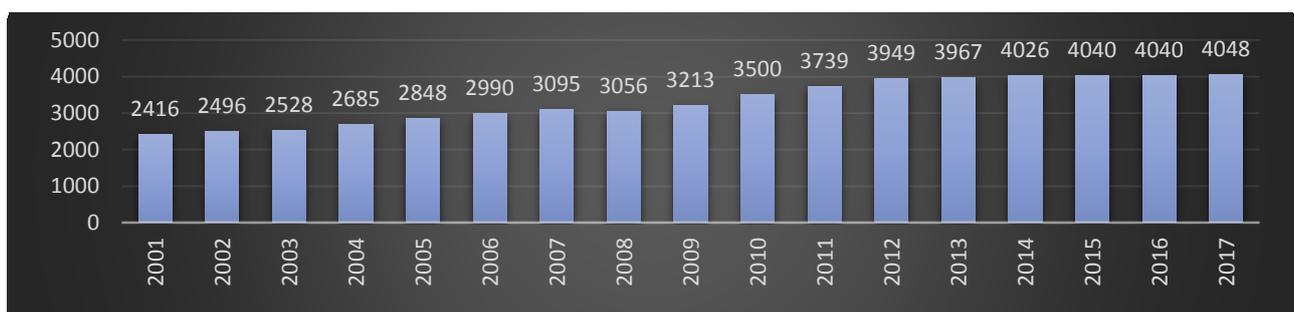
- la gestion des cartes journalières CFF. En 2017, 3622 cartes ont été vendues ;
- la vente des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuihonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg ;
- la gestion et la vente du passeport vacances et des abonnements de la piscine de la Motta ;
- la mise à disposition des prestations du point de vente Publibike de Villars-sur-Glâne ;
- la vente des sacs à poubelles ;
- l'affranchissement et acheminement de tout le courrier communal ;
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages ;
- la réservation des salles du bâtiment administratif, route du Petit-Moncor 1b pour les besoins communaux.

### **Statistiques 2017**

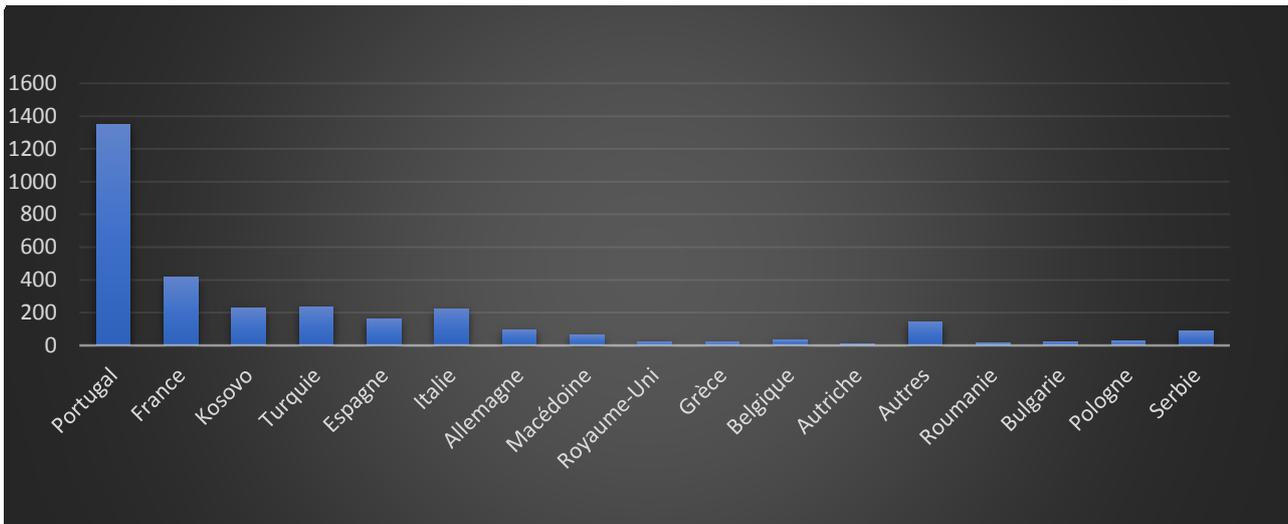
#### **Evolution de la population totale**



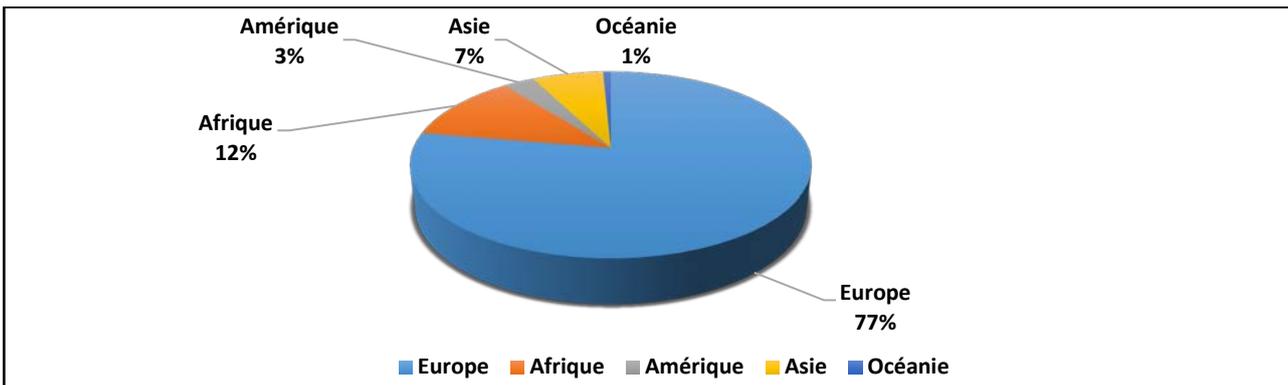
#### **Evolution de la population étrangère**



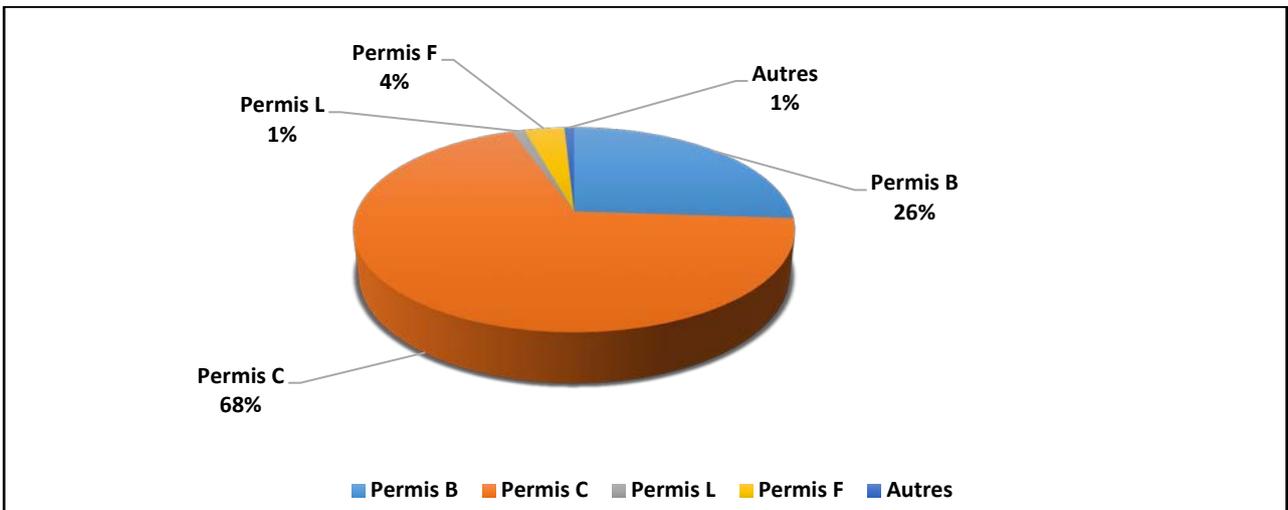
### Par pays européen



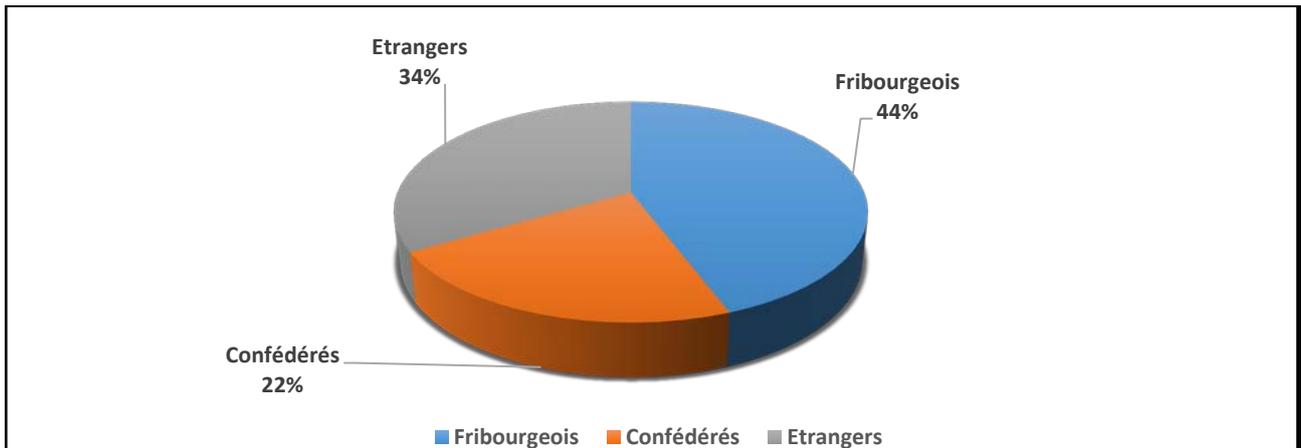
### Répartition par continent



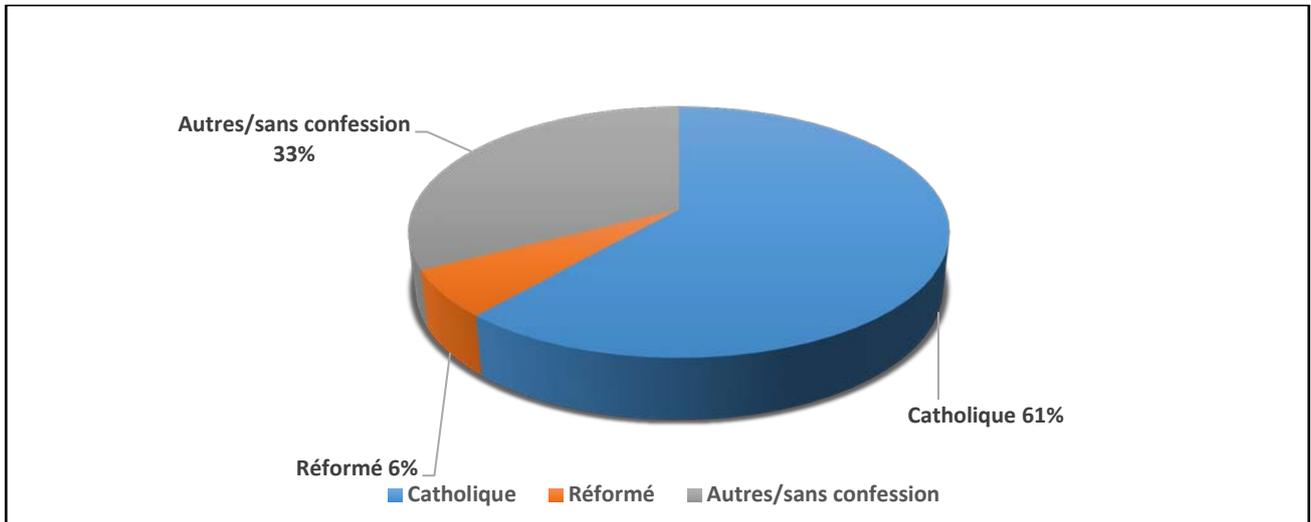
### Population étrangère par permis de séjour



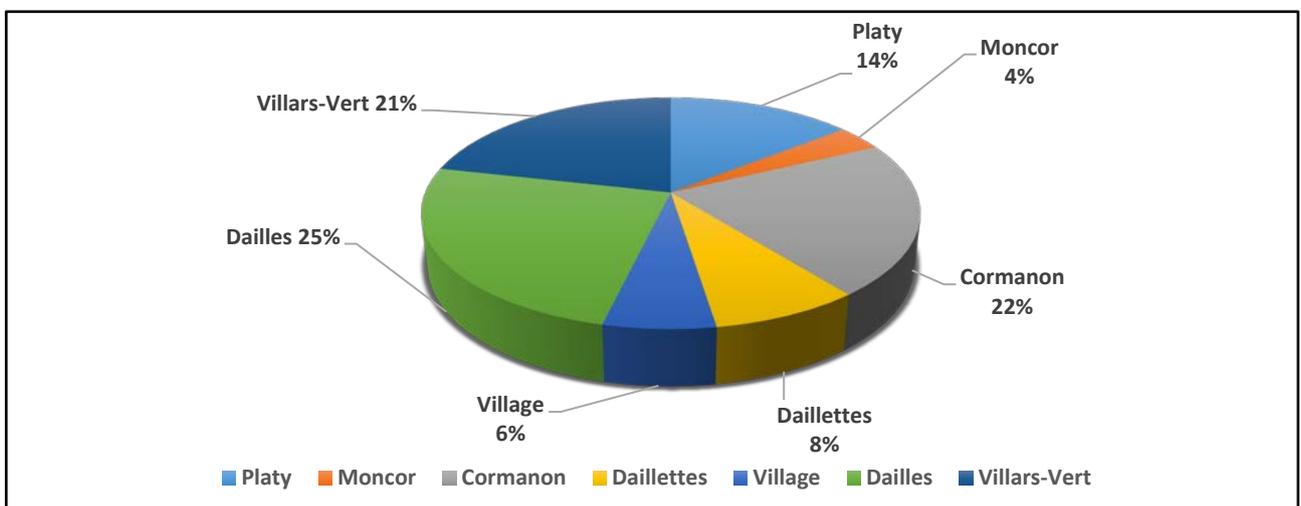
## Population par origine



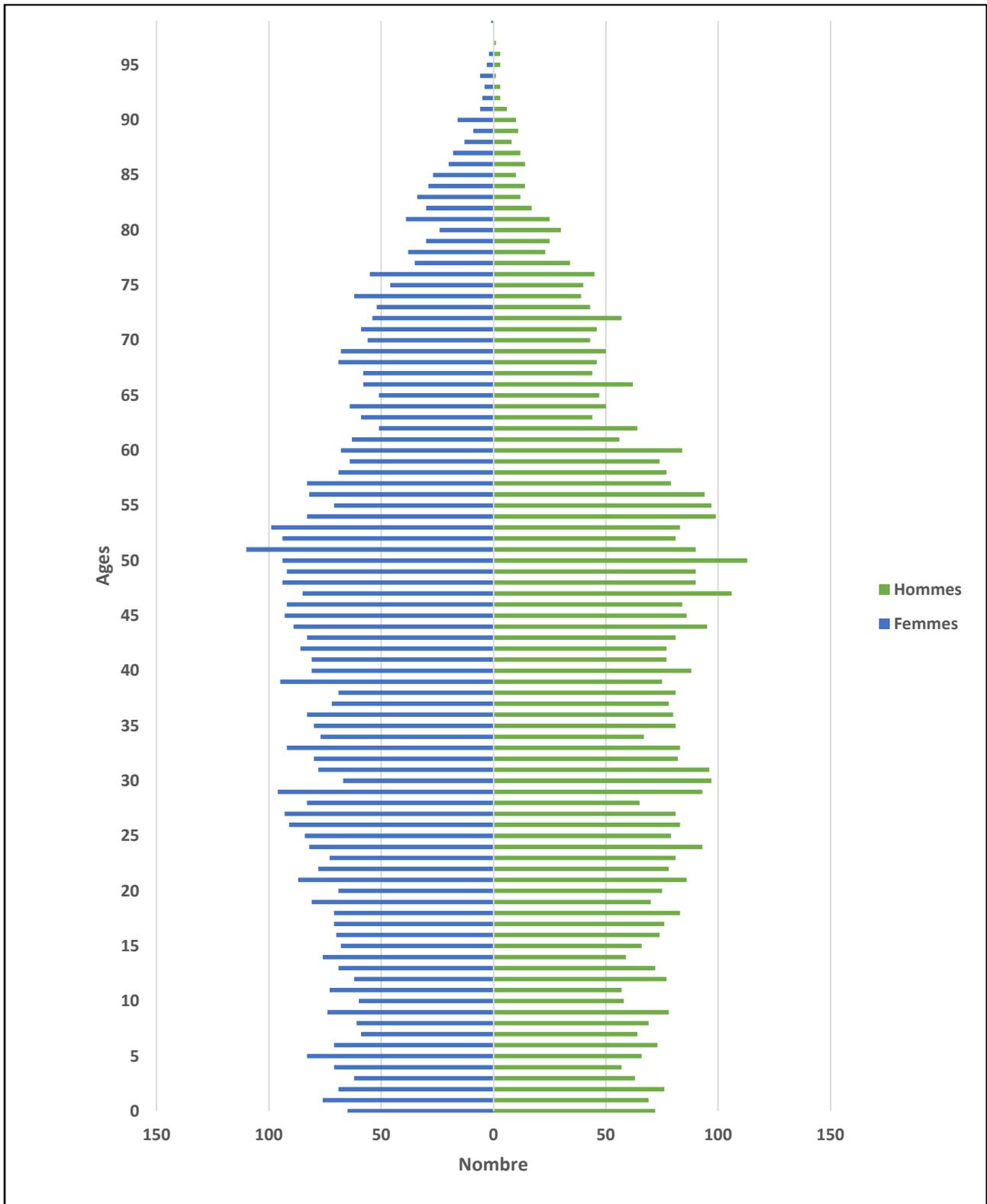
## Population par religion



## Population par quartier



### Pyramide des âges



## 6. FINANCES

### 6.1 COMPTES 2017

#### Récapitulation des comptes de fonctionnement 2017

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	Fr. 6'440'237.42	Fr. 1'754'768.50
1	Ordre public	Fr. 868'432.75	Fr. 142'420.00
2	Enseignement et formation	Fr. 18'067'921.11	Fr. 3'171'428.20
3	Culture, sports et loisirs	Fr. 3'333'329.65	Fr. 614'923.70
4	Santé publique	Fr. 4'495'503.75	Fr. 116'144.65
5	Affaires sociales	Fr. 12'002'935.13	Fr. 3'853'450.64
6	Transports et communications	Fr. 5'299'813.35	Fr. 534'806.35
7	Protection et aménagement de l'environnement	Fr. 9'534'991.86	Fr. 8'806'589.52
8	Economie	Fr. 135'469.45	Fr. 21'645.00
9	Finances et impôts	Fr. 24'424'774.75	Fr. 65'698'146.96
	<b>TOTAL</b>	<b>Fr. 84'603'409.22</b>	<b>Fr. 84'714'323.52</b>
<b>Bénéfice de l'exercice 2017</b>		<b>Fr. 110'914.30</b>	

#### Commentaires sur les comptes 2017

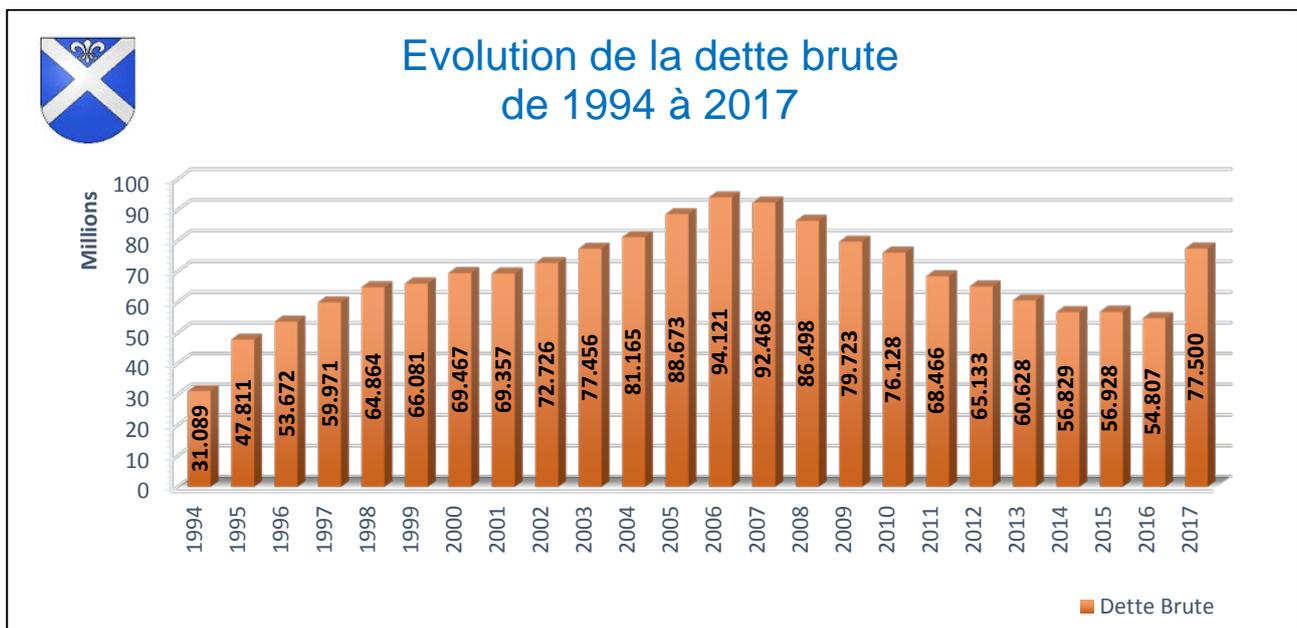
Le budget 2017 prévoyait un déficit de **CHF 1'497'161.95** pour un total de charges de CHF 78'358'712.55. Les comptes laissent apparaître un bénéfice de **CHF 110'914.30** pour un total de charges de CHF 84'603'409.22, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'593'796.00, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 410'689.05, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 961'261.04, attribution à la réserve pour le renouvellement de la STEP de

CHF 150'000.00 et des amortissements complémentaires des immobilisations à hauteur de CHF 6'478'441.70, par prélèvement sur les réserves pour le même montant de CHF 6'478'441.70.

Malgré la baisse des recettes, il est constaté que les dépenses ont été bien maîtrisées. L'évaluation des impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales a fait l'objet, comme les années précédentes, d'une estimation très prudente, compte tenu notamment des incertitudes concernant l'avenir de la fiscalité des entreprises sur le territoire communal, de la conjoncture fortement variable et les effets de l'abandon du taux plancher CHF/EUR. Le Service des finances a également pris en considération les éléments connus sur les taxations 2017, et facturées depuis, au moment de clôturer les comptes.

Pour l'année 2017, Le Service des finances a également calculé le résultat du compte financier qui résume l'ensemble des écritures comptables faisant l'objet d'un mouvement de trésorerie. Les écritures telles que les provisions extraordinaires, attributions aux réserves, imputations internes et amortissements ont été éliminées de ce résultat. Le compte financier a laissé ainsi apparaître un déficit de CHF 10'147'843.31. Ce résultat est la conséquence des investissements lourds au bénéfice des écoles et de l'agrandissement de la Résidence des Martinets. Les investissements nets 2017 se sont montés en effet à CHF 18'349'366.05.

Durant l'exercice 2017 d'importants crédits bancaires ont été renouvelés ou contractés à court, moyen et long termes à des conditions particulièrement favorables. Toutefois la dette brute, qui était de CHF 54'807'400.00 au 31.12.2016 est passée à CHF 77'500'000.00 au 31.12.2017, soit **une augmentation de CHF 22'692'600.00**. Cette augmentation est due notamment à l'estimation des investissements prévus à financer en 2017, tout en tenant compte des difficultés budgétaires estimées, se portant sur une baisse de trésorerie prévisible. L'endettement net, comprenant les emprunts à court, moyen et long termes a augmenté, diminué du compte-courant de l'Etat de Fribourg et des disponibilités selon le calcul du Service des Communes, il est passé de CHF 36'381'685.21 au 31.12.2016 à CHF 62'228'665.70, soit **une augmentation de CHF 25'846'980.49**. Par conséquent la différence entre l'augmentation de la dette brute et de la dette nette représente la trésorerie utilisée pour financer partiellement les investissements, soit CHF 3'154'380.49.



## 6.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

### Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %

### Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50 ‰
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat Fr. 0.70
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat Fr. 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60 % de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers Fr. 0.00
- sur les chiens Fr. 80.00
- sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00

### Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 8 %)

#### Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation Fr. 0.38 par m<sup>3</sup>  
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public Fr. 0.20 par m<sup>3</sup>

#### Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée Fr. 1.00 par m<sup>3</sup>

#### Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

### Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5 %)

#### Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation Fr. 0.10 par m<sup>3</sup>  
x volume du bâtiment

- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 0.06 le m<sup>3</sup>

**Taxe selon la consommation** (par m<sup>3</sup> d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public Fr. 1.00 par m<sup>3</sup>
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 1.00 par m<sup>3</sup>

**Taxe sur les déchets** (Taux de TVA de 8 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles Fr. 0.25 ‰ H.T.
- taxe au sac Fr. 1.95 TTC

## 6.3 AGENCE COMMUNALE AVS

**L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.**

Elle doit assumer certaines obligations. Elle joue un rôle important qui consiste à traiter directement avec la population. Différentes tâches lui sont attribuées, notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la commune tenues de payer des cotisations. Elle doit veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec l'organe communal qui s'occupe du contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

### **Age de la retraite**

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction de la rente. Cette réduction se monte à 6,8 % pour une année et à 13,6 % pour deux ans d'anticipation.

## Prestations de l'AVS

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	Fr. 1'175.00	Fr. 2'350.00
Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'525.00
Rente de veuve ou de veuf	Fr. 940.00	Fr. 1'880.00
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 353.00	Fr. 705.00
Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 470.00	Fr. 940.00
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'410.00

## Allocation pour impotent de l'AVS

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à Fr. 235.00
- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à Fr. 588.00
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à Fr. 940.00

## Prestations de l'AI

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.
Rente d'invalidité	1'175.00	2'350.00	882.00	1'763.00	588.00	1'175.00	294.00	588.00
Rente pour enfant	470.00	940.00	353.00	705.00	235.00	470.00	118.00	235.00

## Allocation pour impotent de l'AI

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home	à la maison
Faible	Fr. 118.00 par mois	Fr. 470.00 par mois
Moyenne	Fr. 294.00 par mois	Fr. 1'175.00 par mois
Grave	Fr. 470.00 par mois	Fr. 1'880.00 par mois

## Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 19'290.00

- pour les couples Fr. 28'935.00
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfants, chacun Fr. 10'080.00

Les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 13'200.00
- pour les couples Fr. 15'000.00

### **Cotisations dues sur les salaires**

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,25%\*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%\* du salaire annuel jusqu'à concurrence de Fr. 148'200.00. Sur la partie du salaire au-delà de Fr. 148'200.00, la cotisation s'élève à 1%\* supplémentaire.  
(\*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 478.00 par année.

### **Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle**

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr. 84'600.00
Montant de coordination	Fr. 24'675.00
Seuil d'accès	Fr. 21'150.00
Salaire coordonné maximum	Fr. 59'925.00
Salaire coordonné minimum	Fr. 3'525.00

### **Allocations familiales dans le canton de Fribourg**

Allocation pour enfant (jusqu'à 16 ans)	Fr. 245.00
Allocation pour enfant (dès le 3 <sup>ème</sup> enfant)	Fr. 265.00
Allocation de formation (dès 16 ans jusqu'à 25 ans)	Fr. 305.00
Allocation de formation (dès le 3 <sup>ème</sup> enfant)	Fr. 325.00
Allocation de naissance	Fr. 1'500.00

### **Salaire en nature**

Petit déjeuner	Fr. 3.50
Repas de midi	Fr. 10.00
Repas du soir	Fr. 8.00
Logement	Fr. 11.50
Total par jour	Fr. 33.00
Total par mois	Fr. 990.00

## 7. INSTRUCTION PUBLIQUE

### 7.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale avec l'appui du Service des écoles et du Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité (SIPLP). Suite au départ à la retraite de Mme Madeleine Huwiler, M. Joël Pochon a repris la responsabilité du Service des écoles à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017.

### 7.2 RÉPARTITION DES CLASSES (RENTRÉE SCOLAIRE 2017/18)

La situation au niveau du nombre des classes primaires et enfantines dans nos trois bâtiments a subi quelques modifications par rapport à celle qui a prévalu durant l'année 2016/17.

#### Cormanon



Le nombre de classes primaires a augmenté par rapport à celui de l'année précédente : 18 classes primaires (+1) et 6 classes enfantines.

M. Yvan Python, responsable d'établissement, est secondé par Mme Tabitha Fasel, répondante du projet d'établissement.

Le tableau ci-dessous informe des arrivées et des départs du corps enseignant pour la rentrée scolaire 2017/18.

ARRIVEES	DEPARTS
CHEVALIER OPHELIE (3 <sup>H</sup> -4 <sup>H</sup> )	Lambert Océane (1 <sup>H</sup> -2 <sup>H</sup> )
HENDERSON PAOLA (7 <sup>H</sup> -8 <sup>H</sup> )	Mauron Sylvia (1 <sup>H</sup> -2 <sup>H</sup> )
MULLER LISA (1 <sup>H</sup> -2 <sup>H</sup> )	Udriot Virginie (5 <sup>H</sup> -6 <sup>H</sup> )
PITTET LAURENCE (5 <sup>H</sup> -6 <sup>H</sup> )	-

#### Rochettes



Les effectifs atteints le 15 mai 2017 ont permis de maintenir les 13 classes primaires et d'ouvrir une 5<sup>ème</sup> classe enfantine. Plusieurs changements internes ont été opérés au niveau de la formation des duos.

Mme Nicole Borcard, responsable d'établissement, a repris la responsabilité du projet d'établissement.

Le tableau ci-dessous informe des arrivées et des départs du corps enseignant pour la rentrée scolaire 2017/18.

ARRIVEES	DEPARTS
BOVARD MARGOT (7 <sup>H</sup> -8 <sup>H</sup> )	Rossier Hélène (5 <sup>H</sup> -6 <sup>H</sup> )
KOLLY MARIE (3 <sup>H</sup> -4 <sup>H</sup> )	-
MURY NOEMIE (1 <sup>H</sup> -2 <sup>H</sup> )	-



### Villars-Vert

Le nombre de classes primaires a diminué par rapport à celui de l'année précédente : 11 classes primaires (-2) et 4 classes enfantines.

Mme Marie-Stéphanie Hamm, responsable d'établissement, a repris la responsabilité du projet d'établissement.

ARRIVEES	DEPARTS
-	Cleary Christopher (1 <sup>H</sup> -2 <sup>H</sup> )

## 7.3 EFFECTIFS DES CLASSES

Pour la sixième année consécutive, les effectifs dépassent les 1'000 élèves répartis dans nos trois écoles de quartier.

### Classes enfantines (1<sup>H</sup> à 2<sup>H</sup>)

Écoles	2015/16	2016/17	2017/18
Cormanon	110 élèves (6 classes)	119 élèves (6 classes)	120 élèves (6 classes)
Rochettes	86 élèves (4 classes)	83 élèves (4 classes)	91 élèves (5 classes)
Villars-Vert	72 élèves (4 classes)	65 élèves (4 classes)	64 élèves (4 classes)
<b>Totaux</b>	<b>268</b>	<b>267</b>	<b>275</b>

\* effectifs au 01.03.2018

### Classes primaires (3<sup>H</sup> à 8<sup>H</sup>)

Écoles	2015/16	2016/17	2017/18
Cormanon	324 élèves (16 classes)	330 élèves (16 classes)	343 élèves (17 classes)
Rochettes	285 élèves (14 classes)	269 élèves (13 classes)	259 élèves (13 classes)
Villars-Vert	244 élèves (13 classes)	234 élèves (13 classes)	192 élèves (11 classes)
<b>Totaux</b>	<b>853</b>	<b>833</b>	<b>794</b>

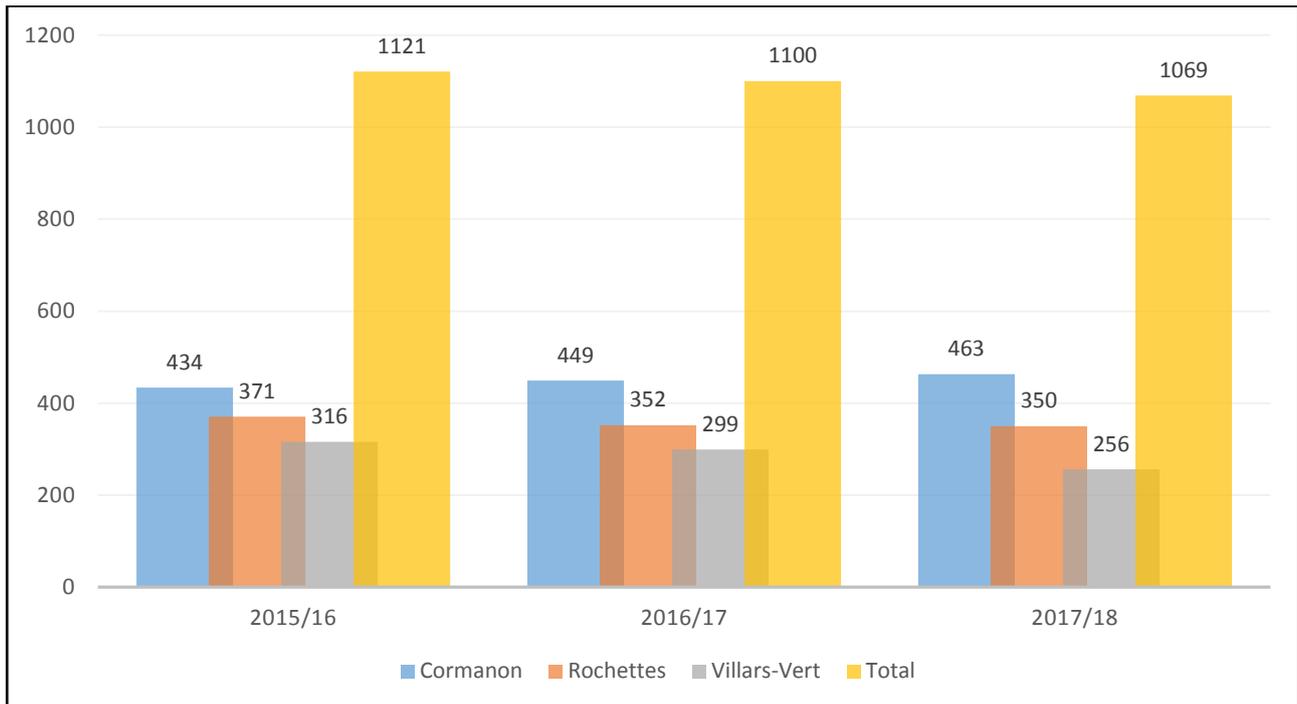
\* effectifs au 01.03.2018

## Classes de développement – « Projet Passerelle »

École	2015/16	2016/17	2017/18
Villars-Vert	18 élèves (2 classes)	14 élèves (2 classes)	15 élèves (2 classes)

\* effectifs au 01.03.2018

## Évolution des effectifs des élèves par bâtiments et années scolaires



En comparant l'évolution des effectifs primaires de ces trois dernières années, il est constaté que Cormanon continue sa progression et devient le bâtiment à l'effectif global le plus important. L'effectif de l'école des Rochettes reste toujours équilibré tandis que celui de Villars-Vert est en baisse constante. Les anciennes classes D, devenues classes « Passerelle », ont été maintenues pour l'année scolaire 2017/18 ainsi que la classe surnuméraire accordée par la DICS.

## 7.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

Durant l'année scolaire 2017/18, 5 responsables et 62 surveillants supervisent l'exécution des devoirs des élèves.

Au total, 128 élèves participent aux devoirs surveillés répartis par site de la manière suivante :

- > Cormanon : 40
- > Rochettes : 26
- > Villars-Vert : 62

## 7.5 COURS DE LANGUE, COURS D'APPUI, ACCUEIL DES MIGRANTS

### Cours de langue

Les cours de langue sont dispensés dans nos trois bâtiments par Mmes Véronique Chastonay (Villars-Vert), Martine Bugnon (Cormanon) et Marie Bavaud (Rochettes et Villars-Vert).

### Cours d'appui

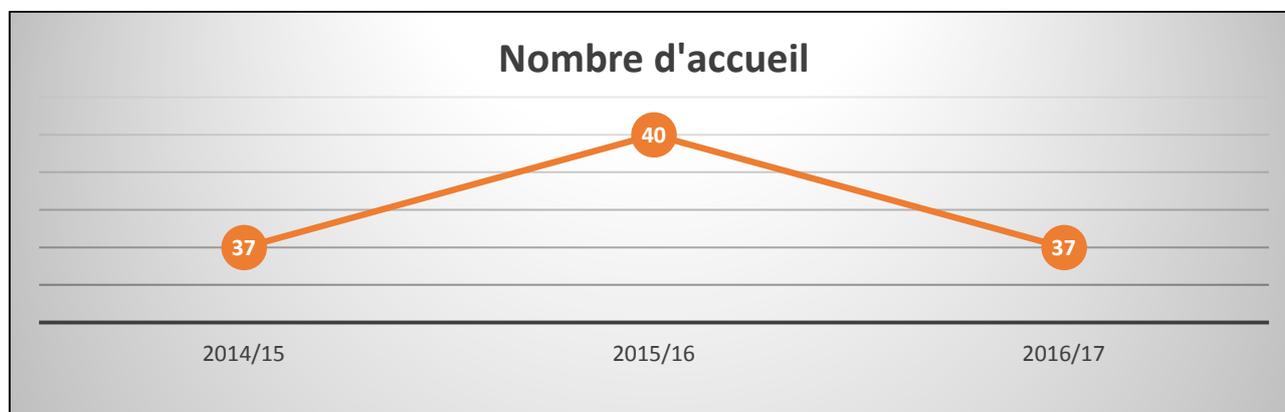
Les cours d'appuis destinés à des groupes d'élèves ayant des lacunes ponctuelles susceptibles d'être rapidement comblées sont assurés par Mme Emilie Defferrard.

### Accueil des migrants

Le bureau de coordination « école-parents-migrants » a comme objectif principal de tisser des liens entre les deux acteurs responsables de l'éducation de l'enfant (école et parents migrants). Il accompagne et aide les parents migrants à découvrir et intégrer les divers réseaux sociaux dans leur nouveau lieu de vie (école, quartier, commune).

Le nombre d'accueil, calculé par famille et non par enfant, est resté stable par rapport à la moyenne des deux dernières années (37 accueils en 2014-2015 et 40 accueils en 2015-2016).

Pour l'année scolaire 2016/17, il y a eu en tout **37 accueils** organisés par la coordinatrice, Mme Vera Conde Lateltin.



Ils ont lieu au **domicile** de la famille, en général, durant le **premier semestre scolaire** (d'août à décembre 2016) et, essentiellement dans le quartier de Villars-Vert.

### **Nombre d'accueils par quartier**

- > **Villars-Vert** : l'accueil continue à diminuer depuis l'année scolaire 2014-2015 ;
- > **Les Rochettes** : idem mais une année plus tard que Villars-Vert ;
- > **Cormanon** en revanche, l'accueil est en augmentation depuis 2015-2016.

## 7.6 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été organisés pour les élèves des trois bâtiments. Comme les années précédentes, ils sont payants : CHF 50.— pour l'année scolaire. En raison du nombre élevé d'inscriptions par degré, quelques cours ont dû être dédoublés.

En raison d'un manque de salle à l'école des Rochettes, les cours ont dû être déplacés à l'ancienne école tandis que pour l'école de Cormanon, certains cours ont été changés de jour (mercredi en lieu place du mardi et jeudi) en raison d'un manque de locaux dû aux travaux d'agrandissement.

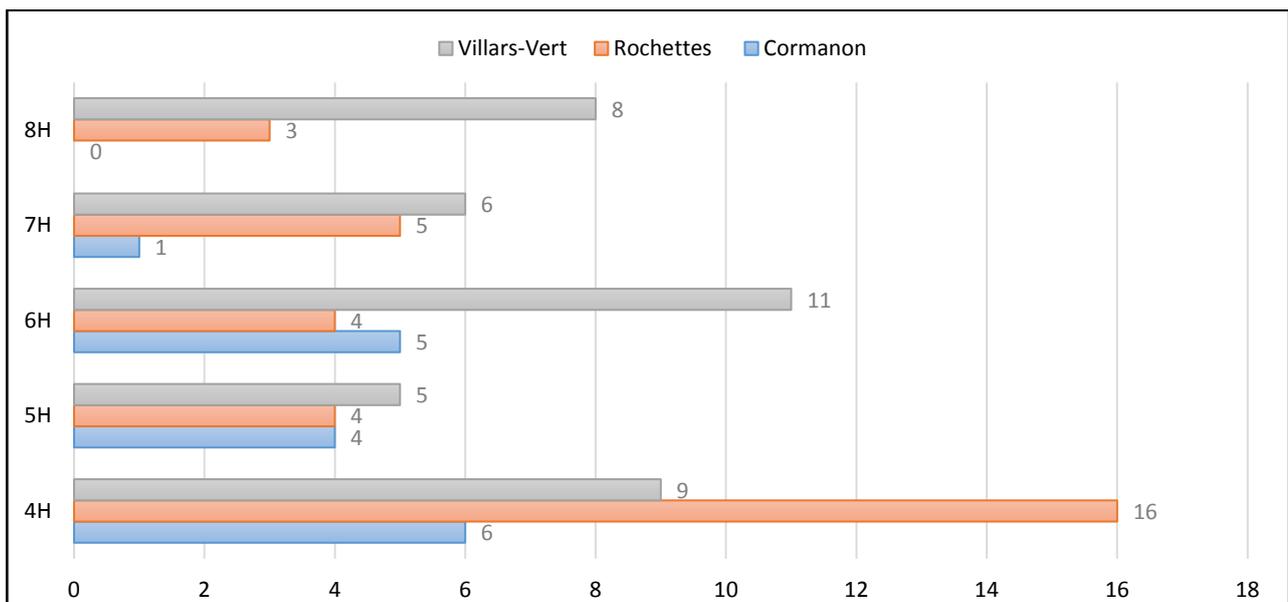
Pour les statistiques :

Cormanon : Mme Ruth Rüfenacht accueille 16 élèves.

Rochettes : Mmes Carine Vez et Angela Torricelli dispensent ces cours à 32 enfants.

Villars-Vert : Mme Angela Torricelli le fait pour 39 élèves.

### Élèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



## 7.7 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

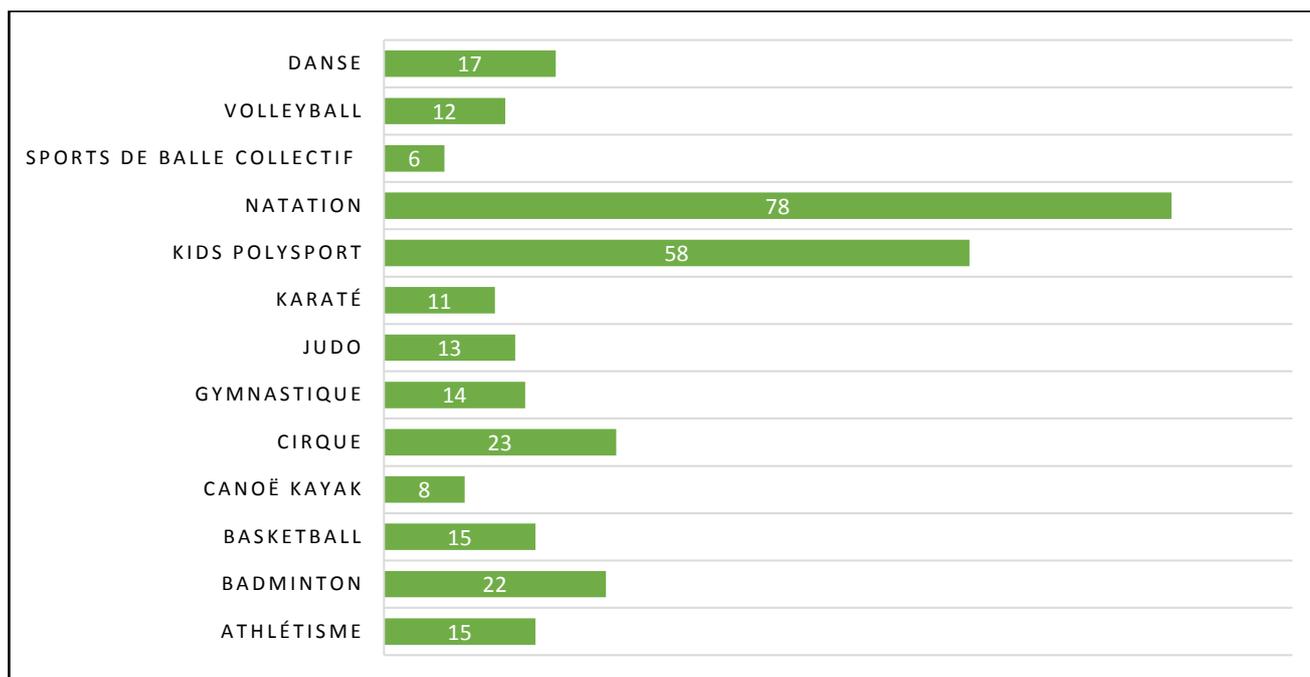
Organisées par M. Bruno Rueger, responsable du sport scolaire, 13 activités dispensées en 18 cours ont été à nouveau proposées à l'intention de 292 élèves dont une soixantaine a fréquenté deux cours. Certains cours ont même été dédoublés voire triplés et ont totalisé environ 550 heures.

Les cours de SSF durent 60 minutes et ont lieu durant 30 semaines de l'année scolaire, sauf le cours de cirque (30 séances de 90 minutes), de Canoë Kayak (10 séances de 150 minutes) et de natation (10 séances de 60 minutes pour chacun des 3 groupes - en alternance).

La mise sur pied de la moitié de ces cours de SSF n'est possible que grâce à la bonne collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne, de Villars-Animation et de l'Ecole du Cirque Toamême.

Les 13 activités proposées sont représentées par le graphique ci-dessous.

### Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



## 7.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Comme chaque année, les élèves de la Commune ont eu l'occasion d'assister à quelques spectacles programmés pour eux en fonction de leur cycle. Ainsi, en moyenne, chaque cycle voit deux spectacles durant l'année scolaire. Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale, est à la tête d'un petit groupe de travail (une enseignante par bâtiment) chargé d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie.

## 7.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Durant l'année scolaire 2017/18, 35 élèves villarois (5<sup>H</sup> à 8<sup>H</sup>) participent au théâtre scolaire et présenteront un spectacle en fin d'année scolaire.

## 7.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Dans le cadre de la médecine scolaire, les médecins et l'infirmière scolaire ont contrôlé 11 élèves de 2<sup>H</sup> et 135 élèves de 8<sup>H</sup>.

Quant au contrôle dentaire, 636 élèves ont été consultés par le dentiste scolaire.

## 7.11 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

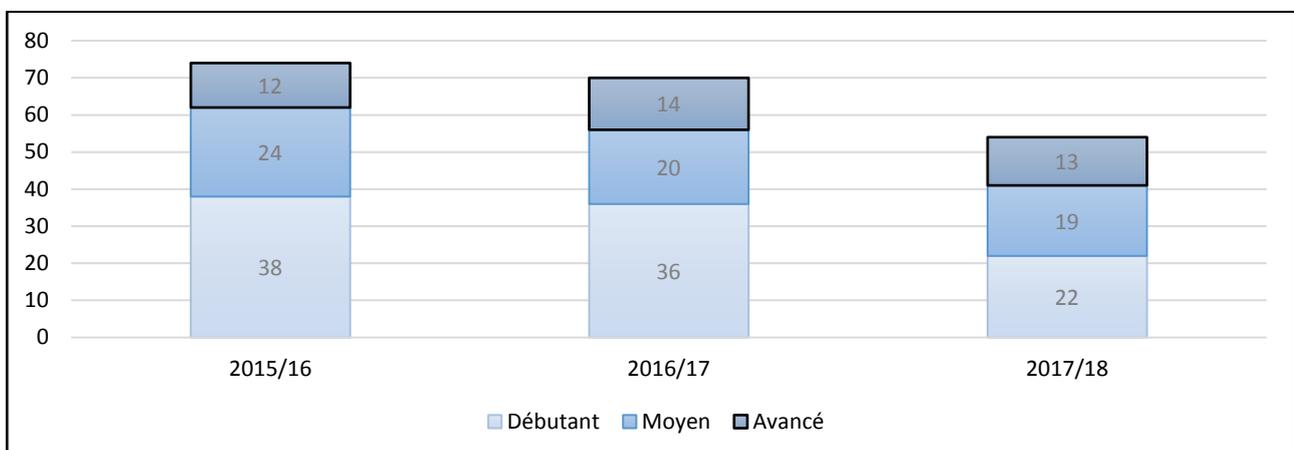
Inaugurés sous une nouvelle formule en 2008, les cours de français pour adultes migrants se poursuivent. Ils sont dispensés par Mme Christine Phillot (groupes avancés), Mme Annette Sudan Gilroy, (groupes débutants et moyens) et Mme Fanny Delarze (groupes moyens).

Pour l'année 2017, cinq cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied : trois cours en soirée ont eu lieu dans une salle de l'école primaire de Villars-Vert (débutants, moyens) et un à l'école de Cormanon (avancés). Deux cours réservés aux "mères de famille – femmes" se sont déroulés de 13h45 à 15h45, le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Les participantes ont ou amener leurs enfants âgés de 2 à 5 ans qui ont été gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par Mme Zewdi Habtegergs.

En 2017, la Commune a reçu une neuvième subvention cantonale pour ce projet soutenu dans le cadre du programme d'intégration cantonale « Formation et travail ». Une centaine d'inscriptions ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année, les participants s'acquittant de leur finance d'inscription au début de chaque semestre (CHF 50.00).

Depuis l'année scolaire 2015/16, les étudiants doivent passer un test au Service des écoles afin que leur niveau soit évalué. En outre, une participation financière de CHF 10.00 ou CHF 20.00 leur est demandée pour l'acquisition d'un manuel de français.

### Évolution du nombre de participants au cours de français pour migrants



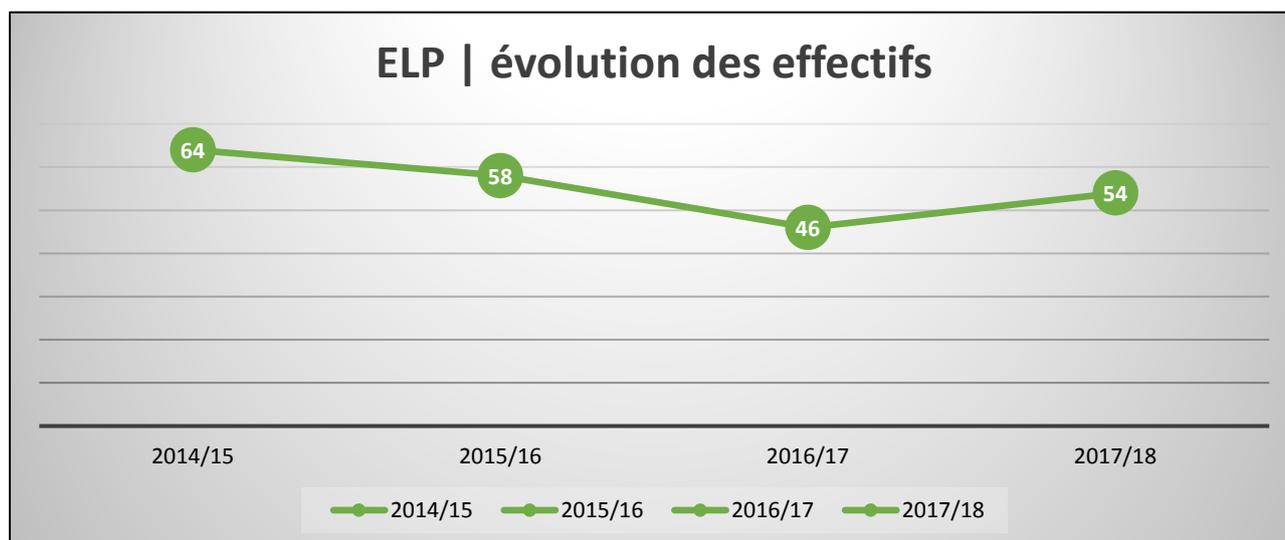
## 7.12 PREVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURE DE CHIEN (PAMFri)

Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec des formateurs et avec un chien dans les classes de 3<sup>è</sup>. Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

## 7.13 ECOLE LIBRE PUBLIQUE (ELP), CYCLE D'ORIENTATION (CO) ET FORMATION PROFESSIONNELLE

### Ecole Libre Publique

54 élèves de la Commune ont fréquenté les classes enfantines (16) et primaires (36) de la section allemande de l'École libre publique de Fribourg (ELP).



### Cycle d'orientation

Les élèves fréquentant les Cycles d'orientation de Fribourg se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 380
- > CO du Belluard : 0
- > CO de Jolimont : 1
- > CO de langue allemande : 28

### Formation professionnelle initiale

En termes de formation professionnelle initiale, 251 apprenti-e-s sont domiciliés sur le territoire communal et 356 apprenti-e-s suivent un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

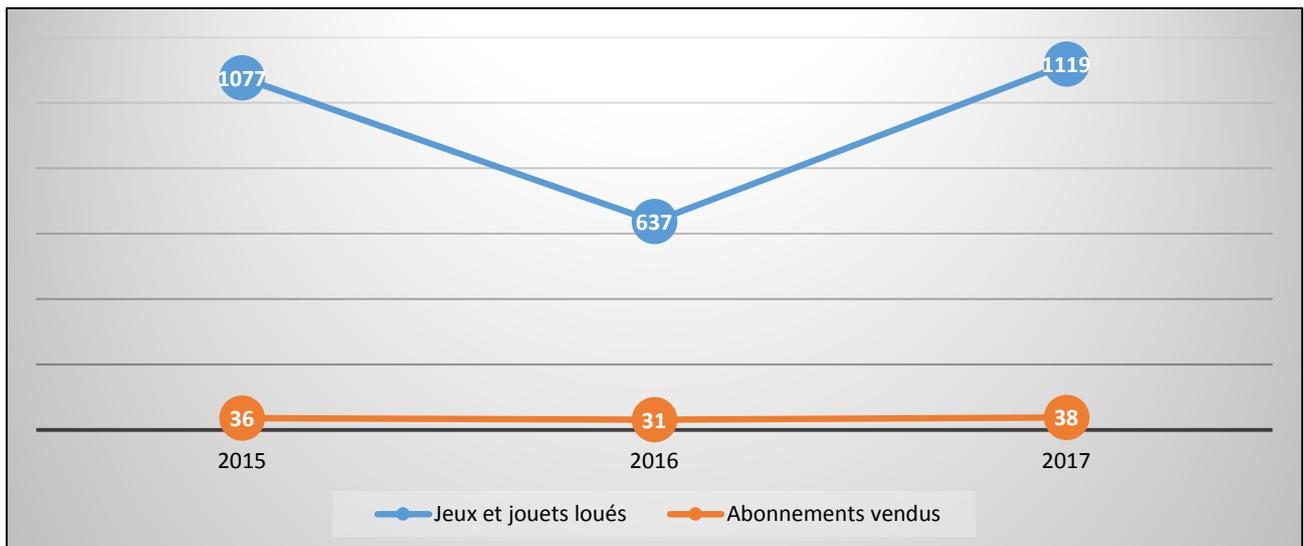
## 7.14 LUDOTHEQUE

### Service du prêt



La ludothèque a prêté 1119 jeux et jouets et vendu 38 abonnements dont :

- > 7 abonnements à Fr. 30. --
- > 13 abonnements à Fr. 40. --
- > 9 abonnements à Fr. 45. --
- > 9 abonnements à Fr. 50. --



13 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

### Fonctionnement

Les heures d'ouverture représentent 756 heures de présence respectivement 84 ouvertures réparties sur cinq collaboratrices.

## 7.15 BIBLIOTHEQUE

Lire enrichit nos vies, mais a aussi un large impact sur le développement personnel et l'inclusion sociale. Lire ne devrait pas être un luxe, cela devrait être une activité pour des personnes de tout âge, de tout niveau d'études, de toute classe sociale ou ethnique, de toute capacité physique. Et pourtant, « un Européen sur cinq est illettré », soulignent les députés européens lors de leur campagne pour la lecture de l'été 2017.



## **Changements effectués en 2017 du côté des 3 sites**

### **Introduction de manuels standardisés**

Afin d'obtenir des usages de travail communs à toutes les personnes travaillant dans les trois bibliothèques, un « Manuel de prêt public » et un « Manuel de prêt scolaire » ont été rédigés, puis introduits. Ils ont ensuite été complétés par un « Manuel de catalogage » et un « Manuel d'acquisition ». Tous ces manuels doivent renforcer la cohérence de notre institution, répartie sur trois sites éloignés. Cette innovation doit également permettre une meilleure maîtrise des délais et des retards dans le retour des livres.

### **Catalogue**

Désormais, les périodiques bénéficient aussi d'une image de leur couverture sur notre catalogue en ligne.

### **Newsletters**

Chaque trimestre, une newsletter est envoyée par e-mail à nos lecteurs avec les listes des nouvelles acquisitions adultes et jeunesse (BD, romans, documentaires, DVD, etc.), ainsi qu'une sélection parmi les nouveautés lues et présentées par certains bibliothécaires. Une sélection de romans est également publiée dans les différents bulletins communaux de l'année.

## **La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne en chiffres**

### **Lecteurs actifs en 2017**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Lecteurs actifs	2'068	2'073	2'035	1'941

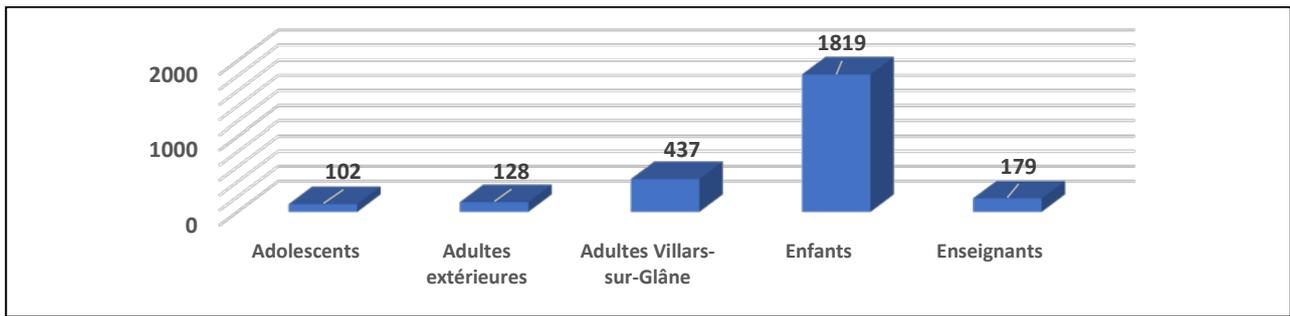
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 14.25 % de la population de la Commune. Si nous incluons les lecteurs extérieurs, nous arrivons au taux de 16.95%.

### **Lecteurs inscrits en 2017**

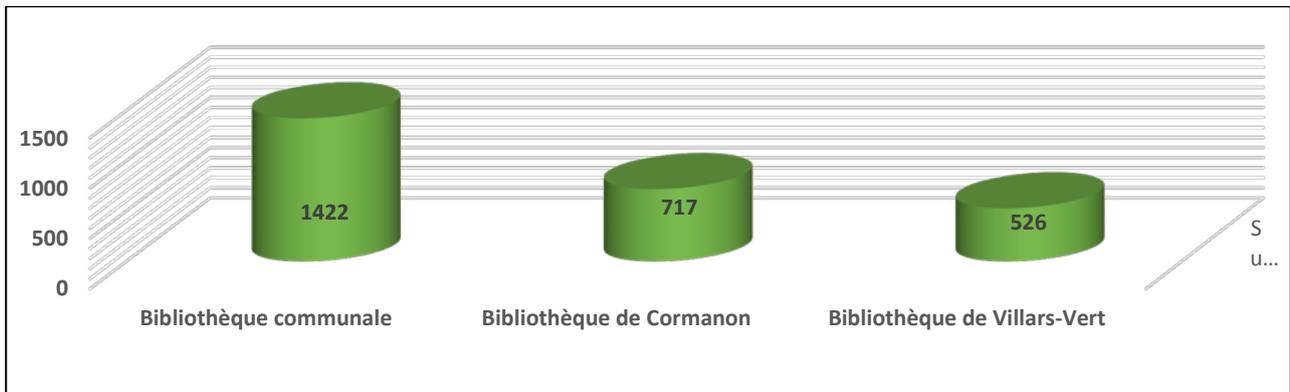
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Lecteurs inscrits	2'702	2'776	2'792	2'665

En 2017, 290 nouveaux comptes ont été ouverts.

## Lecteurs par catégorie d'abonnement



## Lecteurs par sites en 2017



## Lectorat adulte 2017

Lectorat adulte	Inscrit	actif
	774	515

Parmi les lecteurs inscrits, 473 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg 106 lecteurs
- Neyruz 48 lecteurs
- Matran 23 lecteurs
- Marly 30 lecteurs
- Givisiez 10 lecteurs
- Corminboeuf 24 lecteurs
- Avry-sur-Matran 12 lecteurs
- Posieux 10 lecteurs
- Onnens 11 lecteurs
- Cottens 12 lecteurs

## Lectorat jeune

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'819	102

Ce sont principalement des élèves des écoles, ventilés en 65 classes, répartis comme suit :

<b>Rochettes</b>	<b>Villars-Vert</b>	<b>Cormanon</b>
18 classes	24 classes	23 classes
330 élèves	306 élèves	441 élèves

Ce jeune public scolaire est complété par une quantité d'enfants venus d'autres horizons fréquentant également la bibliothèque. Il y a bien sûr des élèves du degré secondaire, mais aussi des élèves d'institutions spécialisées ou d'écoles privées, des enfants de parents habitant d'autres communes et de très jeunes lecteurs encore non scolarisés. Les crèches sont les bienvenues dans nos locaux. En 2017, elles ont régulièrement visité nos bibliothèques pendant les heures de prêt public (mercredi après-midi) et n'ont pas bénéficié d'animations particulières.

### **Le catalogue**

La bibliothèque recense 41'883 ouvrages dans son catalogue, répartie sur les trois sites.

### **Achats**

3'485 documents ont été acquis en 2017.

### **Propositions d'achat**

Nos lecteurs nous ont souvent suggéré des acquisitions et nous avons accédé à leur demande dans 77 cas.

### **Livres en d'autres langues**

371 livres sont en d'autres langues que le français.

### **Dons**

356 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la paroisse de Villars-sur-Glâne.

### **Suppressions**

3'945 livres ont été retirés du catalogue cette année pour des raisons d'âge, d'état ou d'obsolescence. Le manque de place exige une rigueur et une sévérité extrêmes dans le domaine du « désherbage ». Il s'agit de maîtriser le plus possible le fond et l'espace disponible.

### **Par âge de lecture**

<b>Adulte</b>	<b>Enfant</b>	<b>Jeune</b>	<b>Total</b>
11'729	27'146	3'008	<b>41'883</b>

### Par type de média et par site

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	2'585	2'283	1'491	<b>6'359</b>
Bande dessinée	5'346	1'777	1'944	<b>9'067</b>
CD-ROM	87	70	40	<b>197</b>
Documentaire	6'505	2'157	1'636	<b>10'298</b>
DVD	847	107	27	<b>981</b>
Jeu vidéo	5	0	0	<b>5</b>
Jeu	2	4	4	<b>10</b>
Livre Audio	120	189	141	<b>450</b>
Périodique	1'082	964	311	<b>2'357</b>
Roman	8'435	2'186	1'538	<b>12'159</b>
<b>Total</b>	<b>25'014</b>	<b>9'737</b>	<b>7'132</b>	<b>41'883</b>

### Achats en 2017

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	205	139	37	<b>381</b>
Bande dessinée	587	263	2'170	<b>1'020</b>
Documentaire	278	103	35	<b>416</b>
DVD	214		1	<b>215</b>
Livre Audio	22	12	16	<b>50</b>
Périodique	348	79	76	<b>503</b>
Roman	701	77	122	<b>900</b>
Total	2'355	673	457	<b>3'485</b>

### Le prêt en 2017

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 97'084 documents en 2017 pour 19'742 utilisateurs.

2014	2015	2016	2017
104'061	109'810	109'023	97'084

### Le prêt par site en 2017

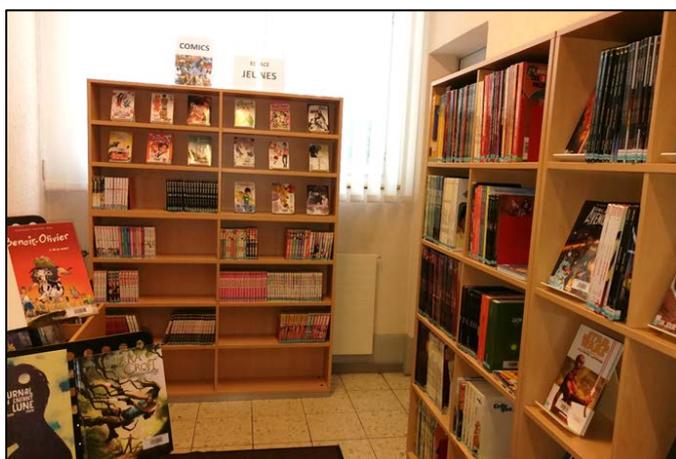
	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2014	61'134	20'311	27'631	104'061
2015	62'021	29'176	18'613	109'810
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
<b>2017</b>	<b>58'891</b>	<b>24'616</b>	<b>13'577</b>	<b>97'084</b>

Le taux de rotation du fonds est de 2,32. Avec 264 jours d'ouverture au public, la moyenne du prêt est de 367 livres par jour.

## Espace

En 2017, un rayon DVD a été aménagé qui devrait former l'embryon d'un secteur plus grand consacré au cinéma quand de nouveaux locaux seront disponibles. Pour cela, le rayon consacré à la littérature suisse a été dissout dans la littérature générale. Par ailleurs, les rayons « mangas » et « comics » ont chacun bénéficié d'une nouvelle étagère qui permettra de mieux mettre en valeur ces deux types d'ouvrage.

Autre amélioration, qui a été mise en place suite à nos demandes répétées, est un meilleur éclairage de la vitrine, permettant enfin de valoriser les petites expositions qui s'y trouvent. Un vrai bonheur après tant d'obscurité !



## Conclusion

Les chiffres de cette année 2017 laissent entrevoir une certaine baisse qui amène ici à en donner l'explication : le personnel de la bibliothèque a été affaibli par plusieurs absences qui ont influé négativement sur les prêts et la fréquentation. Nous souhaitons que 2018 ne réserve pas les mêmes surprises, cela permettra ainsi une idée plus précise de l'évolution réelle de l'institution.

Véritablement à un tournant, la Bibliothèque de Villars-sur-Glâne débutera prochainement une série de réorganisations afin de préparer l'avenir et d'offrir un meilleur service dans les années à venir, ceci malgré les difficultés financières communales qui pèseront un peu sur son fonctionnement.

## 8. AFFAIRES SOCIALES

### 8.1 SERVICE SOCIAL

#### Evolution générale

En 2017, 118 nouveaux dossiers ont été ouverts (122 en 2016) dont 14 de la commune de Matran et 37 rouverts (37 en 2016) et 112 archivés (102 en 2016).

Sur les 394 dossiers, 239 ont bénéficié d'une aide financière (215 en 2016) et 155 d'une aide personnelle (173 en 2016).

Cela signifie qu'environ 700 personnes sont aidées dans notre Commune soit les 6% de la population. Ce pourcentage est presque le double de la moyenne suisse (3,2%) et 3 fois la moyenne fribourgeoise.

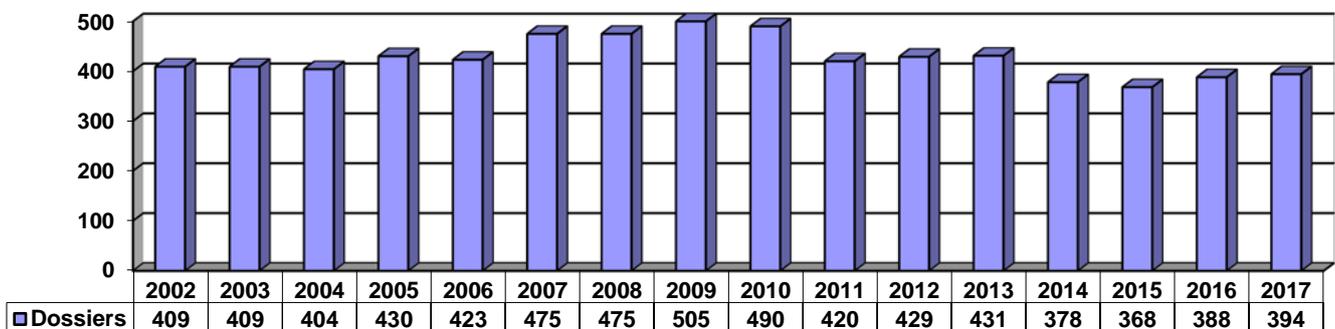
Avec cette population, nous sommes comparables aux centres urbains et suburbains comme Neuchâtel, Bienna ou Bâle-Ville.

Cette apparente stabilité dans les chiffres ne doit pas masquer le fait que la situation est fragile (comme celle de l'emploi, voir OCT) et qu'une détérioration risque d'arriver ces prochaines années.

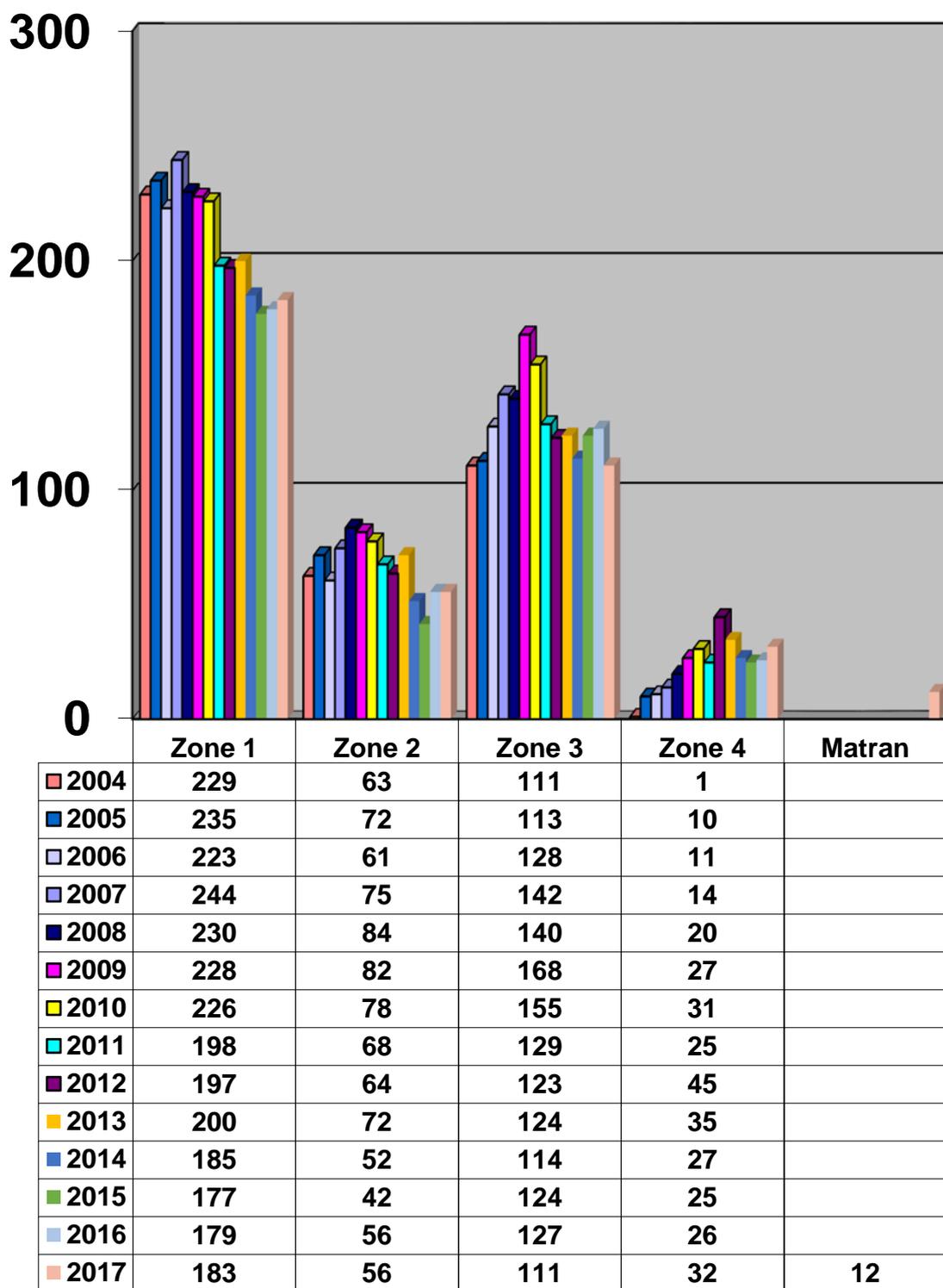
Pour le reste, les différentes rubriques ci-après donneront de plus amples renseignements.

#### Statistiques

##### Nombre de dossiers



## Répartition des dossiers par quartiers



Zone 1	Villars-Vert - Bel-Air – Redoute
Zone 2	Platy - Rte de la Glâne – Daillettes
Zone 3	Dailles - Moncor – Village
Zone 4	Cormanon-Est

## Répartition des dossiers par origines

Année	Suisse	Turquie	Portugal	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Ex-Yougoslavie
2000	41.7%	11%	9.1%	8.2%	3.6%	7.3%	6.4%	9.1%
2001	42.05%	10.05%	8.75%	8.50%	4.7%	5.6%	6.4%	9.6%
2002	42%	12%	11%	12%	1%	8%	7%	5%
2003	42%	11%	7%	8%	8%	12%	7%	3%
2004	49%	11%	6%	9%	4%	10%	7%	3%
2005	51%	8%	8%	10%	4%	9%	7%	3%
2006	50%	8%	7%	12%	4%	6%	6%	7%
2007	50%	8%	9%	11%	3%	6%	6%	7%
2008	48%	8%	12%	9%	4%	6%	7%	6%
2009	48%	6%	14%	10%	5%	5%	5%	7%
2010	47%	6%	15%	9%	4%	7%	4%	8%
2011	42%	8%	15%	12%	4%	7%	4%	8%
2012	44%	7%	16%	12%	3%	7%	4%	7%
2013	42%	6%	15%	15%	3%	9%	4%	6%
2014	45%	5%	13%	18%	1%	8%	3%	7%
2015	41%	6%	13%	19%	2%	7%	5%	7%
2016	41%	6%	14%	18%	1%	9%	5%	6%
2017	41%	7%	15%	16%	1%	9%	4%	7%

## Commission sociale

En 2017, la Commission sociale s'est réunie à 7 reprises. Il a été constaté une augmentation des dossiers présentés à la Commission sociale pour défaut de collaboration. Suite à la nouvelle politique de révision de l'assurance-invalidité, plusieurs rentes invalidité ont été interrompues, ce qui a contraint les personnes à venir solliciter une aide matérielle auprès du Service social. En plus des nombreux dossiers réguliers de « working poor », d'avances sur des prestations d'assurances sociales (AI, chômage, etc.), la Commission a traité plusieurs demandes de personnes disposant d'un bien immobilier à l'étranger.

11 dossiers ont donné lieu à des réductions, des sanctions ou des suites pénales. Certains dossiers particulièrement complexes doivent également être traités de façon continue sans pouvoir mettre en place de solution à moyen et long termes.

## 8.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

### Situation du chômage dans la Commune

Les chiffres, tant au niveau du district qu'au niveau de la Commune, ont montré une situation assez stable quant aux personnes inscrites au chômage.

Le nombre de demandeurs d'emploi s'est élevé à 496 (539 en 2016).

En y regardant de plus près, on constate, sur ces dernières années, une tendance inquiétante qui se démontre par les dossiers traités par l'OCT.

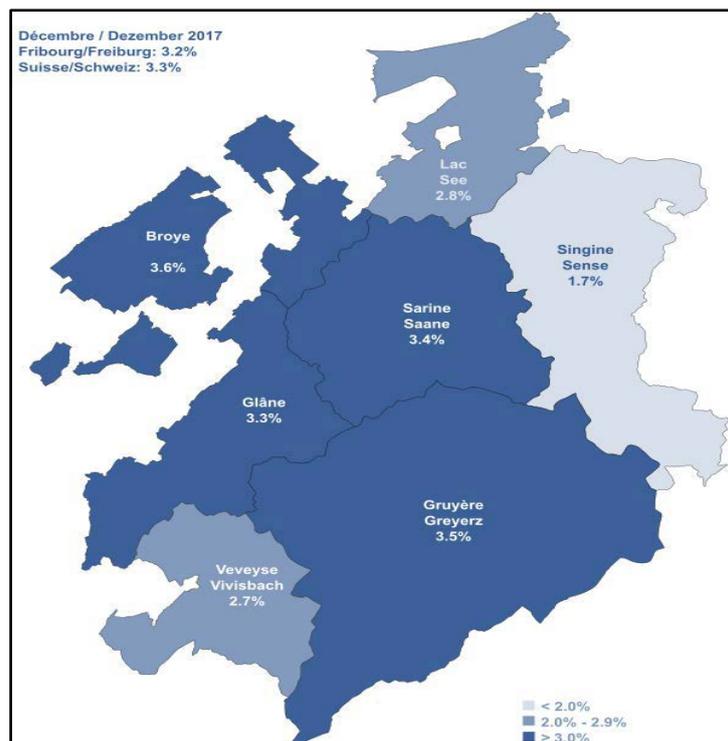
En effet, on note de façon très marquée les points suivants :

- Une précarisation notable et générale de l'emploi
- Une diminution des emplois fixes
- Une augmentation des contrats CDD
- Une mise à l'écart des plus de 50 ans
- Une utilisation accrue des agences temporaires

Une autre problématique s'est intensifiée avec le chômage qui dure, est l'insertion professionnelle des jeunes et la réinsertion des plus de 50 ans.

Dès 2018, le pourcentage en personnel passera de 50% à 80% afin de faire face à cette nouvelle problématique.

### Taux de chômage dans le canton



(Infobulletin Service public de l'emploi SPE décembre 2017)

### 8.3 SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires prodigués en 2017 à la Clinique dentaire scolaire et dans les cabines dentaires mobiles ont été subventionnés à raison de Fr. 29'833.35. Les subventions pour les soins prodigués par les dentistes privés s'élèvent à Fr. 1'261.80.

### 8.4 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS ET A L'AI

Durant l'année 2017, 483 personnes ont bénéficié d'une prestation complémentaire.

### 8.5 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2017, 158 demandes, dont 146 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 91 concernaient des familles, 46 des familles monoparentales et 9 des rentiers AVS/AI. Ainsi, Fr. 226'071.00 ont été attribués.

### 8.6 SERVICE DES CURATELLES

**Le nombre de dossiers durant l'année 2017 s'est élevé à 227 soit 12 de plus que l'année précédente.**

Une nouvelle fois force est de constater que les dossiers nécessitant un suivi social au-delà du suivi administratif et financier sont en constante augmentation amenant les deux assistantes sociales du service à saturation. Nous notons également que les situations sont toujours plus complexes administrativement puisque le temps des dossiers de curatelles impliquant des personnes âgées en EMS est révolu. Nous sommes confrontés à la paupérisation de nombreuses personnes suite à des divorces, pertes d'emploi ou problèmes de santé souvent psychiques.

On regrettera également le nombre de mandats qui nous sont confiés en raison du refus des familles d'assumer une certaine solidarité. En effet, bien souvent, dans des dossiers peu complexes, le cercle familial pourrait aisément assumer la gestion administrative de leurs parents, enfants voir grands-parents.

Par ailleurs, le nombre de cas psychiques qui nous sont confiés provoque de plus en plus de situations tendues avec des agressions verbales voire des détériorations du mobilier qui deviennent coutumières.

Compte tenu de l'évolution des dernières années et de la situation du début 2018, les perspectives d'avenir ne sont guère réjouissantes.

## 9. GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION

### 9.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2017, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance soutenues par la Commune n'ont pas changé par rapport à l'année précédente. Il s'agit notamment de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), créée en 2013 par décision du Conseil communal, de trois crèches privées avec lesquelles la Commune a passé une convention, de deux écoles maternelles et de l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS).

Au cours de 2017, les crèches de la FAEF « Arc-en-Ciel » (Cormanon Est) et « Les Dauphins » (Villars-Vert) ont accueilli, pour des périodes variables, respectivement 96 (65'489 heures de garde) et 93 enfants (79'168 heures de garde).

La FAEF ne disposant pas d'un nombre suffisant de places en crèche, la Commune collabore avec des crèches privées au moyen de conventions par lesquelles elle s'engage à réserver un nombre déterminé de places et à verser une participation aux frais des parents. Il s'agit des crèches suivantes :

- « Cap Canaille » au quartier des Dailles (la Commune subventionne 25 places occupées à 100%)
- « Pop e Poppa Fribourg » (10 places réservées au personnel du HFR habitant la Commune)
- « Le Bosquet » à Givisiez (10 places).

En 2017, la Commune a également participé financièrement aux frais de placement d'un enfant au jardin d'enfants intégratif « La Coccinelle », une structure spécialisée en ville de Fribourg.

La Commune a poursuivi son soutien aux écoles maternelles « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » sises sur son territoire. Gérées par des associations privées, chacune de ces deux écoles a accueilli, en 2017, une cinquantaine d'enfants âgés de 2 à 4 ans.

Les assistantes parentales de l'Accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS) ont également continué à bénéficier du soutien de la Commune. Durant l'année 2017, 61 familles villaroises ont eu recours aux services de l'AAFJS. 79 enfants ont été confiés aux accueillantes de l'Association, dont plus de la moitié était en âge préscolaire. Le volume de garde a augmenté de 14% par rapport à l'année précédente (36'487 heures de garde). En 2017 l'AAFJS, qui pratique des tarifs dégressifs en fonction de la capacité financière des parents, a offert l'équivalent de 17 places d'accueil.

Enfin, la Commune a versé une contribution à l'Association « Maison de la Petite Enfance » de Fribourg, en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) et leurs parents.

## 9.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2017 les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école infantine (1<sup>H</sup> à 2<sup>H</sup>) et primaire (3<sup>H</sup> à 8<sup>H</sup>), également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), ont comptabilisé 184 jours d'ouverture. Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants. Lorsque le nombre d'enfants est insuffisant dans une structure, il est possible de réunir les enfants de différents groupes. Exception faite pour certaines plages horaires qui n'ont pas pu être ouvertes faute d'un nombre minimal d'enfants. En 2017 les besoins ont été majoritairement couverts.

Les revenus de la FAEF sont assurés par les subventions communales et la participation des parents selon un système de tarifs dégressifs en fonction de leur capacité financière. Une subvention de l'Etat et des employeurs est accordée pour les enfants des degrés 1<sup>H</sup> à 2<sup>H</sup>. En 2017, après quelques années de baisse, la FAEF a constaté une forte progression du nombre d'enfants inscrits dans les AES.

Suite à une séance d'information organisée par la FAEF le 4 avril 2017 à l'école de Villars-Vert qui a conduit à l'inscription d'un nombre suffisant d'enfants, l'AES de Villars-Vert a pu rouvrir ses portes et couvrir un certain nombre de plages horaires pour l'année scolaire 2017-2018. Entre août et décembre 2017 l'AES Villars-Vert a accueilli 11 enfants de 1-2<sup>H</sup> (1'054 heures de garde) et 6 enfants de 3-8<sup>H</sup> (825 heures de garde). Une vingtaine d'enfants allophones ont, par ailleurs, continué à bénéficier, les mardis matin et les jeudis matin, d'une animation préscolaire (groupe de jeu) organisée par la FAEF.

À Cormanon, en attendant les nouveaux locaux pour l'AES (ouverture en mars 2018) les enfants de 1<sup>H</sup> ont continué à être accueillis dans les locaux de l'école maternelle « Au Coffret magique », ceux de 2<sup>H</sup> dans l'un des pavillons jouxtant l'école de Cormanon et ceux de 3-8<sup>H</sup> dans des locaux de cette même école. En 2017 l'AES Cormanon a accueilli 60 enfants de 1<sup>H</sup> (12'937 heures de garde), 58 enfants de 2<sup>H</sup> (10'278 heures de garde) et 128 enfants de 3-8<sup>H</sup> (20'976 heures de garde).

Aux Rochettes, l'AES a accueilli 56 enfants de 1-2<sup>H</sup> (11'677 heures de garde) et 89 enfants de 3-8<sup>H</sup> (12'359 heures de garde).

Les besoins en AES seront encore mieux pris en compte grâce aux locaux qui seront ouverts dès 2019 à la nouvelle école du Platy.

En 2017, la FAEF a maintenu l'offre d'accueil durant les vacances scolaires comme suit : 2<sup>ème</sup> semaine de Pâques (18.4.-21.4.2017) ; deux premières semaines de juillet (10.7-21.7.2017) ; trois jours précédant la rentrée (21.8-23.8.2017) ; 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'automne (25.10.-29.10.2017). En raison des travaux de rénovation à l'école de Cormanon, l'accueil a été centralisé à l'AES des Rochettes avec des horaires d'ouverture élargis (07h00-18h00). Au total, les « AES-vacances » ont concerné 34 enfants de 1-2<sup>H</sup> (1'760 heures de garde) et 27 enfants de 3-8<sup>H</sup> (1'254 heures de garde).

### 9.3 PERSONNES AGEES

Au cours de 2017, le « Réseau Santé de la Sarine (RSS) » a poursuivi sa réorganisation en vue de l'entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) ainsi que de la loi sur les seniors (LSen).

L'article 4 alinéa 1 de LSen prévoyant que dans les cinq suivant l'entrée en vigueur de la loi, les communes définissent dans un concept communal d'accompagnement des personnes âgées. Dans le budget 2018, présenté le 7 décembre 2017 à l'Assemblée des délégués, le Comité du RSS a prévu un montant de 40'000 francs pour la réalisation par la Haute école de travail social (HETS) de Fribourg d'une étude préalable et perspective pour l'élaboration des concepts que les communes parties prenantes doivent déposer auprès des autorités cantonales. L'étude doit permettre que les concepts communaux soient d'une part le fruit d'un processus participatif, impliquant les différents acteurs engagés dans les communes concernées et en particulier les seniors eux-mêmes, et d'autre part qu'ils reposent sur une base d'information la plus large et documentée que possible.

Le travail de la commission du Comité du RSS ayant pour tâche d'évaluer les besoins de rénovation et réorganisation dus à l'ancienneté du Home Médicalisé de la Sarine (HMS) et au manque de places chroniques du Service des Ambulances de la Sarine (SAS) s'est poursuivi. Des travaux d'entretien urgents ont été réalisés. Les travaux de planification des futurs travaux de rénovation et d'optimisation du home ont subi un ralentissement, la Commission ayant été confrontée à une nouvelle donne, à savoir l'éventualité d'une reprise par le RSS de l'EMS « Rose d'Automne » situé aux environs du HMS.

En 2017, les travaux de rénovation et d'agrandissement la Résidence « Les Martinets » sont arrivés à leur terme. Depuis, la Résidence offre 103 chambres individuelles dont 3 réservées exclusivement pour des courts séjours. Une unité USD (unité spéciale démence) de 20 lits, destinée à l'accueil de résidents atteints de troubles psycho-gériatriques profonds, a été ouverte. La fête officielle marquant la fin des travaux s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juillet 2017 en présence des autorités cantonales, communales et paroissiales ainsi que des pensionnaires, de leurs familles et du personnel. Avant les travaux, l'EMS des Martinets comptait 71 pensionnaires. Depuis la fin des travaux, ce nombre a graduellement augmenté pour atteindre 103 pensionnaires.

En 2017, 27 personnes de notre Commune ont eu nonante ans. Le 12 octobre 2017, 18 d'entre elles, accompagnées de leurs proches, ont répondu à l'invitation à un goûter organisé aux Martinets par la Paroisse et la Commune.

La Commune a également soutenu la traditionnelle fête de Noël, organisée par le Groupement des Aînés, qui s'est déroulée le 16 décembre 2017 au Foyer des Préalpes.

### 9.4 ANIMATION

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2017, une nouvelle organisation a été définie reposant sur des axes stratégiques en lien avec la nouvelle mission du dicastère dont les objectifs sont :

- **Favoriser la cohésion sociale et la solidarité**  
- avec des activités communautaires dans tous les quartiers.
- **Promouvoir une politique d'inclusion sociale**  
- avec une politique de la jeunesse basée sur la prévention, l'insertion sociale et professionnelle, des prestations de qualité pour les personnes les plus vulnérables, notamment les aînés et la jeunesse.
- **Soutenir la vie associative**

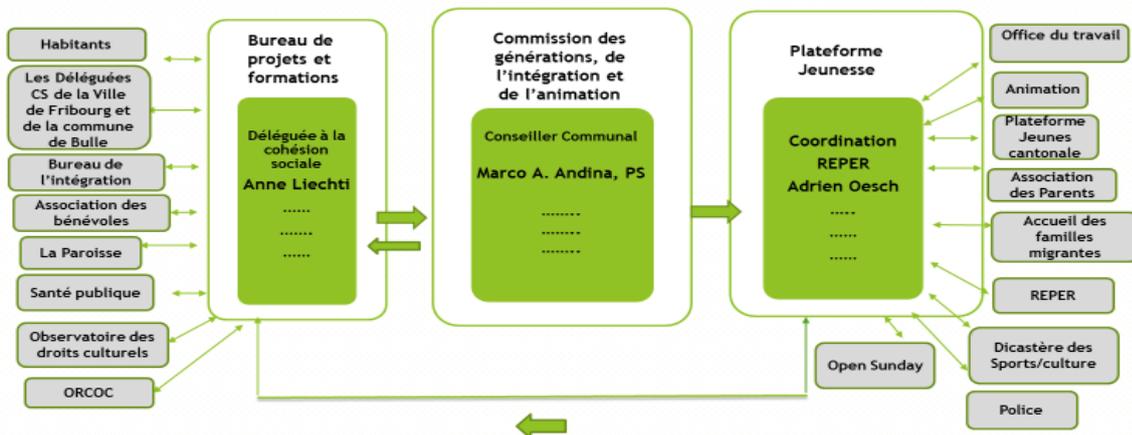
### Nouvelle structure du DGIA

Le Conseil communal a approuvé en juin 2017 la nouvelle organisation du Dicastère des générations, de l'intégration et de l'animation (DGIA).

La nouvelle structure est composée de 3 entités :

- **La plateforme jeunesse**  
- réunit les acteurs du terrain, analyse les besoins et propose des outils en termes de prévention et/ou d'accompagnement.
- **La Commission des générations, de l'intégration et de l'animation**  
- réunit les politiques, participe à des projets, apporte une vision stratégique.
- **Le Bureau de projets**  
- traite les demandes de projets, cherche des financements, développe les collaborations, propose des formations.

### Structure et partenaires 2017 Dicastère de l'Intégration, des Générations et de l'Animation



### Les centres d'animation

- Les centres d'animation sont devenus des maisons de quartier sans restriction d'âge ni d'inscription (sauf pendant les animations extra-scolaires).
- L'équipe a développé des activités pour les nouveaux publics cibles.

### Les auxiliaires

Une réunion a eu lieu en mai 2017 afin de réunir les auxiliaires pour une soirée « mise au point ».

## La communication

Une « Infolettre » a été lancée sur le site Internet de la Commune.

<https://www.villars-sur-glâne.ch/generations-integration-animation/animation#tab1>

## L'analyse des besoins

### Enquête Villarsympa

Le Conseil communal a demandé d'évaluer la situation. Pour ce faire, une enquête a été réalisée auprès des agents sympas. Celle-ci a identifié les points forts et les faiblesses du programme. Les résultats de l'enquête ont été présentés au Conseil communal en juin 2017 qui a pris la décision de mettre fin au programme « Villarsympa ». Depuis, le dicastère traite les demandes de projets de toutes provenances communales. Les activités qui ont fait leurs preuves dans le cadre du programme « Villarsympa » continueront néanmoins d'être proposées grâce à l'équipe d'animation, aux habitants bénévoles et au Bureau de projets. Toutes les actualités se retrouvent dans le bulletin communal et sur le site internet du dicastère. (<https://www.villars-sur-glâne.ch/generations-integration-animation>).



### Enquête REPER

La Commune de Villars-sur-Glâne a confié à REPER (du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2017), et plus spécifiquement à son secteur Rue & Réalisations (RR), un mandat comportant trois volets, à savoir :



1. Elaborer un état des lieux de la situation et des besoins concernant les adolescents et les jeunes adultes de 15 à 25 ans dans la Commune de Villars-sur-Glâne.
2. Mettre sur pied quelques interventions en fonction des besoins et des demandes recueillies ainsi que des problématiques et dynamiques identifiées.
3. Etudier le besoin en travail social de rue sur le territoire communal et proposer des pistes d'interventions sociales possibles sur la base de cet état des lieux et du bilan des interventions mises sur pied,

### Résultats de l'enquête

Les permanences sociales de rue et les entretiens réalisés avec les différents acteurs dans le cadre de ce mandat ont permis de constater qu'une grande majorité des jeunes villarois se portent et se comportent plutôt bien. Toutefois, des motifs d'inquiétude demeurent concernant des jeunes ou des groupes de jeunes et des problématiques plus particulièrement, qui poussent les acteurs rencontrés à plaider pour une réactivation du travail social de rue à Villars-sur-Glâne.

Problématiques identifiées :

- **Zonage chez les 8-15 ans** : Errance en groupe dans la rue jusqu'à tard le soir, même en hiver ; intimidation, insultes et menaces, y compris envers des adultes ; bagarres et violences physiques entre jeunes, et plus rarement à l'encontre d'adultes ; bizutages et harcèlements ; quelques actes de vandalisme.
- **Désaffiliation chez les 15-25 ans** : Environ 60 jeunes n'ont pas ou plus d'occupation professionnelle ni de formation et rencontrent des difficultés à adhérer au suivi et aux mesures d'insertion prescrites par le service social ou le service des curatelles ; d'autres jeunes sont dans des situations similaires mais ne sont pas inscrits dans ces services. Consommation problématique de cannabis et de jeux en ligne ; fragilité psychologique ; isolement.

- **Précarité du milieu familial** : précarité économique et mauvaises conditions de travail ; horaires peu propices à la vie de famille ; familles monoparentales ou éclatées vivant dans des situations socio-économiques difficiles.
- **Usage des écrans** : consommation et échanges de contenus pornographiques et ultraviolets ; utilisation du smartphone pendant le temps de classe ; provocations, insultes, menaces et harcèlement dont les conséquences peuvent être lourdes ; usage abusif de jeux en ligne en lien avec une absence de formation ou d'emploi provoquant de l'isolement social.

En considérant que les jeunes entre 10 et 25 ans, représentent 2'385 personnes à Villars-sur-Glâne, soit 1 habitant sur 5, une intervention de travail social de rue ne semble, dès lors, pas être dénuée de sens.

### **Conclusions**

Le travail social de rue offrira une action préventive permettant de diminuer les coûts d'une collectivité publique au niveau de son budget d'aide sociale, soit en évitant que des jeunes y émargent, soit en amenant d'autres jeunes à s'en dégager. Son action permettra également de diminuer les coûts relatifs aux incivilités et aux déprédations commises par les jeunes, puisque, sur le moyen terme, elle aura pour effet de contribuer à les faire baisser. Il participera à l'amélioration de la qualité de vie d'une commune en renforçant la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

En se basant sur ces éléments, le Conseil communal a décidé d'engager un travailleur social hors murs (TSHM) pour la période 2018-2020. En décembre 2017, le Conseil Général a approuvé le budget correspondant sous conditions à cet engagement pour une année renouvelable.

### **Les relations internes et externes**

#### **Collaborations internes et groupes de travail**

- Un groupe de travail a été constitué avec le Service Social.
- Une séance avec les Services techniques a permis de clarifier les rôles de chacun et de présenter la nouvelle organisation du DGIA.

#### **Collaborations externes au travers du Bureau de projets en 2017**

- |  |                        |
|--|------------------------|
| - Paroisse                                   | - Groupement des Aînés |
| - Habitants                                  | - Agents sympas        |
| - Bureau cantonal de l'Intégration           | - Ville de Fribourg    |
| - Ecole Parents-Migrants                     | - LivrÉchange          |
| - Equipe du Marché des Dailles               | - Open Sunday          |
| - Réseau Bénévolat                           | - Maison de l'Enfance  |
| - Observatoire des droits culturels          | - Home des Martinets   |
| - Association « Vivre, s'ouvrir et grandir » | - La Tuile             |
| - Association de quartier de Villars-Vert    | - etc.                 |
| - ORP et les mesures PET                     |                        |

### **Nouveaux projets subventionnés 2017**

#### **Fri Time**

Membres de l'Association Fri Time pour quatre ans, l'animation s'est engagée chaque année à mettre en place un calendrier de 12 activités extrascolaires gratuites.

### **Fleur de chantier**

Fleur de chantier est soutenue par le Programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » du Service de la Santé publique du canton de Fribourg. Le projet crée des espaces d'expérimentation corporelle, affective et psychique pour des enfants de 6 à 12 ans pour encourager l'image corporelle positive. Ce programme, coordonné par REPER, a été proposé par l'équipe d'animation.

### **Programme PET (programme d'emploi temporaire)**

Une première jeune villaroise, éducatrice de l'enfance en recherche d'emploi a été accueillie au mois de mai 2017. Active et dynamique, elle a apporté son aide durant toute la période estivale. Après 3 mois, elle a quitté le service pour un nouvel emploi.

### **Nouveautés dans le programme d'animation**

#### **Quartier des Dailles-Moncor : un nouveau local d'animation « Chez Nous »**

Une quinzaine d'enfants de 7 à 12 ans sont régulièrement présents ainsi que les mamans qui aiment se retrouver dans ce lieu. Sous l'impulsion d'un groupe de jeunes (17), un petit studio d'enregistrement a été aménagé. Les jeunes, encadrés par un animateur, le coordinateur de projet, et le responsable du nouveau centre aux Dailles et musicien, peuvent créer paroles et mélodies. Cet espace remporte un franc succès depuis son ouverture !

#### **Sorties « Parents-Enfants » un samedi par mois depuis l'automne 2017**

Ces sorties rencontrent un franc succès. Les inscriptions sont nombreuses pour des activités qui se veulent culturelles et récréatives pour les parents. Certaines sont gratuites voire très bon marché et favorisent la mobilité douce. Théâtre, visite de lieux et activités originales sont proposées aux familles dans la région et dans les cantons voisins.

#### **Fête du quartier de Moncor**

Repas canadien et animations pour les familles. Les habitants du quartier de Moncor ont été ravis de participer à cette première édition.

#### **Les chaises longues**

Pendant son mandat estival, REPER a mis sur pied le projet « Les chaises longues » sur la place minérale de Cormanon. Ce projet a été géré par des jeunes de la Commune.

#### **Visites aux Aînés pendant les fortes chaleurs estivales (Alerte canicule)**

Une partie de l'équipe de l'animation et des bénévoles ont repris le relais auprès des personnes âgées de 75 ans et plus souffrant de la chaleur en été. La prestation a été communiquée aux aînés via un courrier personnalisé ainsi que dans la presse. Il s'agit d'un partenariat avec l'ACoPol et souhaité par le Conseil communal.

#### **Quartier de Villars-Vert**

A partir de septembre 2017, les centres d'animation fonctionnent comme des « maisons de quartier ». Des activités sont proposées tous les jours et les jeunes de tout âge dès l'école primaire jusqu'à l'âge adulte peuvent y participer.

### **Brunch pour les Aînés**

Une vingtaine de participants étaient présents à ce premier rendez-vous interculturel et chaleureux. Des habitants suisses et de nationalité diverses ont fait du « Vivre Ensemble » une réalité !



### **Fêtes et manifestations 2017**

#### **Fête annuelle du quartier de Villars-Vert**

Du monde, de l'ambiance, c'était la fête pour les enfants tout l'après-midi autour d'activités ludiques et sportives coordonnées par l'équipe d'animation en collaboration avec l'Association du quartier de Villars-Vert.

#### **Inauguration du Sentier des Incroyables Comestibles**

Une centaine de personnes se sont retrouvées le 3 septembre autour d'une bonne soupe pour fêter l'inauguration du Sentier qui se veut pédagogique, didactique et ludique à l'attention des écoles, des habitants et des familles.



#### **Soirée sur le « Bénévolat » avec les agents sympas et l'équipe de l'animation**

La soirée a permis de soumettre les premières initiatives et idées individuelles/collectives au nouveau Bureau de projets. 40 personnes pleines d'idées et de motivation ont répondu à l'appel.

#### **Marché de Noël**

L'animation a réuni les artisans et les bénévoles pour mettre en place le marché de Noël qui a eu lieu, le 16 décembre 2017, dans la grande salle de l'école de Villars-Vert. Différents ateliers de confection de cadeaux ont été présentés aux familles.

## 10. SERVICES EXTÉRIEURS

### 10.1 VOIRIE

#### Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Creuse de tombes et gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Fauchage des talus routiers

#### **Activités ponctuelles touchant des projets particuliers**

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service
- Participation à l'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> août
- Transport, montage et installation des podiums et estrades pour les concerts de l'Avent
- Transport, montage de matériel et podium pour le spectacle RFI à Cormanon
- Transport, montage de matériel pour les différentes fêtes de quartiers
- Transport, montage de matériel pour la fête de la St-Nicolas
- Transport, montage de matériel pour les spectacles de clôtures scolaires
- Transport, montage de matériel pour la fête de carnaval
- Transport, montage de matériel pour la fête des aînés
- Prêt de matériel et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers

#### Réalisations

- Entretien courant du réseau routier communal
  - Chemin de la Pépinière route des Dailles Est (réfection enrobé et tapis)
  - Réfection route - Promenade de Belle-Croix
  - Abaissement et adaptation des trottoirs
  - Route de Chandolan - Route des Biches (réfection trottoir)
  - Réfection des caniveaux – Cours d'École de Villars-Vert
  - Remplacement des grilles de routes abîmées
- Rénovation des bancs publics
- Réfection des clôtures autour du centre « Le Milieu »
- Réfection des points de collectes des containers
- Construction abris vélos – Gare CFF de Villars-sur-Glâne
- Création d'une dalle en béton à la déchetterie de Ste-Apolline
- Aménagement murs de soutènement à l'école des Rochettes
- Entretien du parcours Vita

## Remplacement château Villars-Vert et aménagement autour de la surface de jeux

Situation avant les travaux



Situation après les travaux



## Matériel et véhicules

### Achats et remplacements

- Remplacement camionnette 3.50 to par un véhicule de voirie



- Achat d'une nouvelle lame à neige



## Entretien routier

### Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal de ce réseau a nécessité l'utilisation de :

Années	2014	2015	2016	2017
Sel	137 tonnes	322 tonnes	197 tonnes	239 tonnes
Gravier	0 tonne	1 tonne	0 tonne	0.5 tonne

## Gestion des déchets

En 2017, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier.

Années	2015	2016	2017
Déchets ménagers	1610 tonnes	1652 tonnes	1648 tonnes
Déchets de jardin	1600 tonnes	2080 tonnes	1685 tonnes
Déchets encombrants	432 tonnes	458 tonnes	417 tonnes
Réfrigérateurs/congérateurs	199 pièces	177 pièces	7 tonnes
Appareils ménagers	153 pièces	159 pièces	8 tonnes
Vieux papiers	859 tonnes	959 tonnes	938 tonnes
Verres usagés	452 tonnes	447 tonnes	440 tonnes
Aluminium et fer blanc	153 tonnes	165 tonnes	168 tonnes
PET	52 tonnes	54 tonnes	54 tonnes
Vieux pneus	6 tonnes	6 tonnes	7 tonnes
Vieux bois	178 tonnes	187 tonnes	189 tonnes

**Taux de couverture** : (objectif minimum 70 %)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
66.35 %	68.55 %	76.82 %	77.55 %	72.22 %	77.51 %	78.25 %	70.33 %	76.85 %

## 10.2 PARCS ET JARDINS

### Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Mise en conformité des places de jeux autour des écoles
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Plantation d'arbres d'avenue
- Entretien du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Entretien des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Lutte contre la pyrale du buis
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Zones végétalisées dans les ouvrages routiers
- Travaux annexes
- Collaboration au service hivernal
- Collaboration avec les activités de l'animation
- Fauchage surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Plantation et entretien des massifs fleuris
- Entretien des étangs (Platy et PUC)

### **Activités ponctuelles touchant des projets particuliers**

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service
- Pose de bacs pour l'animation « Sentier des incroyables comestibles »

### **Réalisations**

- Balisage des chemins pédestres
- Sécurisation chemin pédestre situé dans le secteur des Auges et de Ste-Apolline
- Travaux d'aménagement au cimetière (démolition ancien mur cinéraire)
- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la commune



### **Matériel et véhicules**

#### **Achat et remplacement :**

- Remplacement du tracteur John Deere



## 10.3 CIMETIÈRE

60 personnes sont décédées dans la commune de Villars-sur-Glâne durant l'année 2017.

52 personnes ont été incinérées, ce qui représente 86.67%.

Leurs cendres ont été réparties comme suit :

- 22 dans des cases funéraires
- 4 dans une mini-tombe
- 15 au Jardin du souvenir
- 7 dans d'autres cimetières
- 3 repris par la famille
- 1 dans une tombe

7 personnes ont été inhumées, ce qui représente 11.67 %

- 4 à Villars-sur-Glâne
- 3 hors de la Commune

1 personne a fait don de son corps à la science (1.67 %)

Les urnes sont déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église.

Le nombre de tombes disponibles, situation fin décembre 2017 est de :

- 54 cases funéraires
- 0 mini-tombe
- 1 tombe enfant
- 96 tombes sans concession
- 25 tombes avec concession

29 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2017 au terme du délai de 20 ans.

**Réalisation d'un nouveau mur cinéraire (étape 4 bis), 36 nouvelles niches à disposition.**

*Situation avant les travaux*



*Situation après les travaux*



## 10.4 SERVICE DU FEU

### Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers comptait 72 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Parmi celles-ci, on dénombrait 11 officiers, 16 sous-officiers et 26 porteurs d'appareil respiratoire.

Au cours de l'année, 6 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 10 l'ont quitté.

### Interventions

En 2017, aucune intervention dramatique ou de très grande ampleur n'est à déplorer. Le Corps est intervenu à 73 reprises pour un total de 828 heures de travail.

Le nombre d'appels au 118 se répartit de la façon suivante :

• Feux	11
• Hydrocarbures	12
• Accidents de la circulation	1
• Inondations / dégâts naturels	10
• Détections automatiques	26
• Alarme technique	0
• Vandalisme	1
• Sauvetages	6
• Services de police	5
• Divers	1



En comparaison avec les années précédentes, le nombre d'interventions hydrocarbures a sensiblement augmenté, tandis que les autres types d'interventions sont stables.

### Instruction et formation

Pendant l'année 2017, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

- 5 séances d'état-major
- 2 visites tactiques
- 7 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED
- 12 exercices de la section protection respiratoire et 9 cours de cadres
- 6 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 6 exercices du corps
- 2 exercices avec les CSP de Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot, Police, motopompe et échelle remorquable
- 1 exercice avec le CR de Fribourg
- 2 exercices avec les officiers du Grand-Fribourg
- 4 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg

L'instruction avait pour but de travailler les thèmes suivants : feux de forêt, feux de parking souterrain, service des tuyaux et le comportement au feu réel avec eau pour les porteurs d'appareils respiratoires.

L'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet a représenté pour notre CSP en 2017 plus de 1'989 heures.

### **Equipement / Matériel**

Tous les casques des membres du CSP ont été changé en 2017. Le remplacement de l'échelle remorquable et du véhicule technique est toujours en attente du concept cantonal (ECAB) pour sa réalisation.

### **Prévention**

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations.

### **Commission du feu**

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2017 pour approuver le budget 2018.

## **10.5 CULTURE**

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) répondant aux critères d'attribution fixés par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure et les délais à respecter.

### **La Commission des affaires culturelles**

Elle s'est réunie deux fois en 2017 et a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- Association du Cirque Toamême
- Opéra Louise – Engagement d'une stagiaire et d'un choriste en formation
- Coopérative Maison des Artistes Fribourg
- Vill'Art – Exposition à la bibliothèque communale
- Les Enchanteurs de Ste-Thérèse – Initiation au chant choral d'enfants de Villars-sur-Glâne
- Association du Théâtre Crapouille
- Sing mit uns – Participation d'une classe de Villars-sur-Glâne à un concert classique
- Association Mastazz Dance & Co – Spectacle pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)

- Théâtre des Osses (abonnements)
- Société des concerts (abonnements)
- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- Ecole de Musique de la Concordia
- Ecole de Musique de la Landwehr
- Prix du Conservatoire
- Ecole de musique de l'Union Instrumentale
- Deutsche Bibliothek

## **Spectacles**

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2017, la Commission des affaires culturelles a parrainé deux groupes.

Le premier, « Ensemble de danse de Szeged » venait de Hongrie et le deuxième « Utkarsh Dance Academy » de l'Inde. Ces deux groupes se sont produits sur la place minérale de Cormanon, le 18 août 2017. Le public qui était au rendez-vous a pu apprécier les différentes danses de ces deux groupes. Les magnifiques costumes riches en couleurs portés par les danseurs ont de loin comblé la soudaine absence de soleil.



## 10.6 LOISIRS

### Camps, colonies

En 2017, 174 enfants ont participé à 928 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. La subvention communale s'élève à Fr. 8.00 par jour, par enfant de Villars-sur-Glâne. La Paroisse fait de même.

### Passeport-vacances

En 2017, les jeunes de Villars-sur-Glâne ont à nouveau profité de l'organisation «Passeport-vacances». Notre Commune a subventionné 81 semaines à raison de Fr. 15.00 la semaine.

### Cours de ski

L'Association des parents d'élèves et le Ski-Club, avec l'aide de la Commune, ont à nouveau organisé des samedis après-midi de cours de ski pour plusieurs enfants de Villars-sur-Glâne. Des moniteurs en ont assuré l'encadrement.

## 10.7 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont exécuté les décisions du Conseil communal. Ils ont assumé de nombreuses tâches de coordination lors de manifestations sportives : renseignements, réservations, planifications, contrôle de la facturation, etc.

### Tâches de coordination

- Planification annuelle de l'occupation des installations par les sociétés sportives
- Aide à l'organisation des différents championnats scolaires (football, basketball, ski)

L'enquête menée chaque année, en juin, auprès des sociétés et groupements concernés permet au service des sports de planifier judicieusement l'occupation des installations.

- Utilisation scolaire journalière de 8h00 à 17h00, planifiée par les maîtres d'éducation physique
- Utilisation par les sociétés de 17h00 à 22h00, ainsi que les weekends.

Durant l'année 2017, les 6 salles de sport ont été utilisées 54 samedis et 44 dimanches. Les principales activités ont été les suivantes :

- Championnat de basketball
- Futnet club Villars-sur-Glâne
- Championnat suisse de futsal
- Basket en fauteuil roulant
- Sport Handicap
- Judo club Villars
- Badminton Club
- Volleyball Smile
- Cours de formation Pro Senectute
- Twirling Club Butterfly
- Tournoi national judo enfants (Litle Kano)
- Matches de championnat de basketball
- Mini basket AFBB
- OpenSunday
- Association Frislam
- Unihockey UHC Villars-sur-Glâne
- Tournoi de classement AVVF de tennis de table
- Spectacle de Hip Hop « M Size »
- Scouts fribourgeois formation J+S
- Spectacle Cirque Toamême

### **Accueil des enfants les dimanches après-midi de novembre à mars**

Le projet OpenSunday Villars-sur-Glâne est destiné aux enfants entre 6 et 12 ans habitant la région. Pour 2016-2017, il a réuni pour sa quatrième saison 255 enfants. Le total des fréquentations de la salle des Rochettes s'est élevé à 726 enfants. Cela correspond à une moyenne de 42.7 enfant par dimanche, 42% de filles et 48 % de garçons.

Né de la coopération entre la Commune de Villars-sur-Glâne et la Fondation IdéeSport, ce projet de salle de sport ouverte gratuitement aux enfants, le dimanche de 13h30 à 16h30, à la salle de gymnastique des Rochettes, invite les enfants à pratiquer une activité ludique, se défouler dans un cadre surveillé et sécurisé. Il s'agit également d'un lieu de rencontre et d'échange.



# 11. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

## 11.1 TERRAINS ET FORÊTS

### Terrains

#### Location

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

### Forêts

Rapport Forêts-Sarine - Période février 2017 - février 2018

#### Situation générale

Les forêts de la commune de Villars-sur-Glâne sont très fréquentées. Les massifs de Moncor, Belle-Croix et du Platy sont les plus visités. Pour répondre aux attentes de la population et concilier les différentes fonctions de la forêt, nous allons travailler et façonner ces massifs en y appliquant une sylviculture dite de « forêt pérenne ». Comme exposé l'an passé, nous allons tendre vers un modèle où toutes les classes d'âges sont représentées en permanence dans chaque forêt. Un des avantages est que l'impact visuel est moins important lors de soins ou d'exploitation de bois. Il faut se rendre compte que cette opération va prendre environ 3 décennies avant d'arriver au résultat souhaité. En forêt, la patience est la reine des vertues.

La pratique du vélo tout-terrain est de plus en plus courante en forêt. La loi fédérale sur les forêts stipule que ces usagers doivent rester sur les chemins forestiers. On constate particulièrement dans le bois de Moncor et dans les forêts du Grand Fribourg que cette recommandation n'est pas respectée. Interdire ou verbaliser n'étant pas la solution, il est souhaitable de mettre tous les acteurs autour d'une table et de trouver une solution. Une offre doit être proposée. Un groupe de travail piloté par le Service des forêts et de la faune a été mis en place. Des premières ébauches de solutions sont à l'étude.

#### Massif de Belle Croix

Au mois de février 2017, des abattages de vieux arbres dépérissants et dangereux pour les habitations de la Fenetta 25 et 27 ont été effectués. Cela permettra à la forêt de se régénérer et d'assurer la sécurité des habitations. Durant la belle saison, une éclaircie a été effectuée dans les jeunes arbres secteur nord-ouest. De belles tiges d'érables et de cerisiers plantées suite à l'ouragan Lothar ont été dégagées de la concurrence. Un fauchage de la ronce a été effectué dans le secteur nord-est dans la plantation de jeunes chênes. Un défrichement temporaire a été fait dans le secteur ouest pour permettre le passage d'une extension du CAD. Ce secteur devra être reboisé à la suite des travaux. Les Services techniques de la Commune de Villars-sur-Glâne ont rendu attentive l'entreprise exécutant les travaux sur l'importance de la séparation des différentes couches de terre. Il faudra être vigilant lors de la remise en état que la terre végétale soit bien séparée de la couche minérale. Le sol forestier est un milieu très sensible.

## Massif de Moncor

Aucune coupe n'a été pratiquée en 2017 dans le massif de Moncor. Seul la récolte des arbres renversés ou l'abattage d'arbres instables ont été faits. Nous avons dégagé de la concurrence de la ronce sur les jeunes chênes plantés en 2015. Ce travail a été à nouveau effectué par des classes d'écoles dans le cadre du projet Sylviva.

Le site du Bois de mon Cœur fonctionne bien de manière générale. Malheureusement, durant les vacances de la Toussaint 2017, des vandales ont brûlé une partie des 2 canapés forestiers. Ceux-ci ont été réparés dans les meilleurs délais par le personnel de la Fondation St-Louis de la Ville de Fribourg. Plusieurs fois, des incivilités ont été déplorés dont le vol de bois dans le bûcher. Il a été demandé à la Police intercommunale d'intensifier des contrôles sur le site. La Commune de Villars-sur-Glâne a accepté de poser 2 barrières pour limiter l'accès au site et pour rendre la vie plus difficile aux contrevenants. Un tout grand merci à la Commune pour cet investissement et à la Police intercommunale pour sa précieuse collaboration !



Coupage de presse article paru dans la Liberté du 22.11.2017

## Massif du Platy

Aucune coupe de bois n'a été pratiquée durant l'année 2017. Seul les bois dépérissant et renversés ont été prélevés. Une éclaircie a été faite durant l'été dans le jeune peuplement naturel situé sur le dessus du massif. Une cabane assez importante a été démontée par les Services techniques de la Commune, ce problème n'étant pas la cabane mais les matériaux apportés en forêt ainsi que l'utilisation faite de celle-ci.

A ce jour, un stagiaire ingénieur forestier travaille sur des solutions pour sécuriser et régénérer le massif du Platy particulièrement pour les vieux hêtres dépérissants.

## Massif de Condoz

Une coupe de régénération a été effectuée durant le mois de septembre 2017 dans le secteur hachuré.

Cette intervention a été réalisée conjointement avec les deux propriétaires privés de la rive gauche de cette forêt à cheval sur un ruisseau. Forêts-Sarine a fonctionné comme maître d'ouvrage et l'équipe forestière de la région 1 a effectué les



travaux. Le déficit de cette intervention délicate a été couvert par une subvention cantonale destinée à favoriser la régénération des vieux peuplements feuillus.

### Considérations

Après deux ans de fonctionnement de Forêts-Sarine, la Commune de Villars-sur-Glâne et ses Services techniques sont satisfaits de la collaboration apportée dans le cadre de la gestion et de l'exploitation de ses forêts. Les changements apportés pour les partenaires sont peu importants. La volonté de Forêts-Sarine est de rester un service de proximité pour ses partenaires. Les équipes forestières et le forestier sont les mêmes personnes que lors de la période de la corporation forestière de la Sonnaz. Malgré la taille plus importante et le risque d'éloignement du propriétaire, Forêts-Sarine aimerait garder la proximité et le contact avec le propriétaire forestier et son représentant politique. Les procès-verbaux du Comité de direction sont régulièrement transmis aux membres de Forêts-Sarine. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet [www.forets-sarine.ch](http://www.forets-sarine.ch).

## 11.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'étape 1 de l'évaluation de la sécurité parasismique des bâtiments communaux existants selon les directives de l'OFEG a été réalisée. Aucun bâtiment n'est critique et tous se situent dans un ordre de priorité 4.



Une analyse de la sécurité incendie a été établie dans les écoles et les abris PC du Platy. Aucune mesure urgente n'a été relevée mais des améliorations seront proposées pour le budget 2019.

### Travaux

#### Ecole de Cormanon



Les travaux de réfection de l'école ont débuté en janvier 2016 et se termineront en mars 2018. Les façades et la toiture des ailes sud ont été isolées et recouvertes d'un nouveau revêtement. Le hall principal et la halle de sport ont été démolis et reconstruits. Cette nouvelle construction, posée sur les sous-sols existants, a été réalisée en bois pour des questions de poids et de rapidité d'exécution sur le chantier. Des mesures ont dû être prises en cours de chantier pour reconstruire la grande

salle car la structure existante ne pouvait pas être conservée. Deux nouvelles salles enfantines ont été créées ainsi qu'une salle de rythmique et de nouveaux locaux pour l'accueil extrascolaire. La grande salle sera à nouveau disponible à la location à partir de la prochaine rentrée scolaire. Sur le toit, une surface de 906 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques correspondant à une puissance de 150 kWc a été installée.

Dans les salles de classe existantes, des tableaux interactifs ont été posés.

### Ecole des Rochettes



- Des travaux importants ont été réalisés à l'école des Rochettes concernant le raccordement du bâtiment au chauffage à distance. La citerne et les chaudières ont été évacuées libérant ainsi de la place pour une réorganisation des surfaces de rangement.
- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé ainsi que le nettoyage des surfaces thermolaquées des façades.
- La toiture du couvert à vélos a été remplacée.
- L'éclairage autour du parking a été changé car l'étanchéité n'était plus assurée et il ne répondait plus aux normes.
- Les talus de la place de basket et de l'entrée de l'école enfantine ont été réaménagés par les services extérieurs.
- Un nouvel adoucisseur pour le traitement de l'eau chaude et froide a été installé.

### Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur...) a été effectué et le curage des canalisations a été réalisé.
- Les acodraïns ont été remplacés dans la cour de récréation.
- La toiture du couvert à vélo a été changée et les supports ont été modifiés pour éviter que les enfants puissent y grimper.
- Les stores de la façade ouest de la salle de gym ont été remplacés (dernière étape du remplacement complet des stores).
- Des détecteurs de lumière ont été posés dans les vestiaires de la salle de gym.
- Un nouvel adoucisseur pour le traitement de l'eau chaude et froide a été installé.
- Une hotte semi-professionnelle a remplacé l'existante dans les locaux de la crèche.

- Les salles de classe du rez-de-chaussée ont été repeintes ainsi que certains locaux de la crèche.
- L'arbre situé à l'ouest de la cour a été remplacé et un aménagement a été réalisé pour améliorer la délimitation des surfaces.

### **Ecole du Platy**



Les travaux de l'école se sont poursuivis tout au long de l'année. Fin 2017, le bâtiment était hors d'eau (étanchéité des toitures). Le gros-œuvre a été terminé. Le bouchardage des façades béton est en cours de finition. Les fenêtres ont été posées et vitrées. La charpente bois de la salle de sport a été posée début septembre, la longueur des pièces a nécessité des convois spéciaux. Le chantier s'est déroulé sans encombre, le devis et les délais ont été respectés. Les travaux se poursuivront début 2018 avec les installations techniques et l'isolation intérieure. Le bâtiment sera terminé pour accueillir les enfants dès la rentrée 2019/2020.



### **Centre sportif du Platy**

- Le curage des canalisations a été réalisé ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur...).
- Un raccordement internet et wifi a été installé.
- Les tables d'arbitrage ont été remplacées ainsi que la porte de garage du local concierge.
- Des casiers ont été installés dans les vestiaires du foot.

### **Administration communale**

L'administration communale s'est installée dans ses nouveaux locaux à la route du Petit-Moncor 1b fin 2016. Seul l'entretien courant a été réalisé en 2017.

### **Centre de rencontres La Grange**

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Les joints des encadrements de fenêtre en molasse ont dû être réfectionnés.
- Les spots halogènes ont été remplacés, par étape, par du système LED afin de réduire la consommation d'énergie.
- Le sol époxy de la cuisine de l'étage a été réfectionné.

### **Ancienne école du Village**

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

### **Bâtiment des Services extérieurs**

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- Les portes de l'atelier et du local des pompiers ont dû être remplacées dans l'urgence car elles n'étaient plus réparables et présentaient un problème de sécurité.

### **Pavillon des jeunes du Platy – Dojo**

Seul l'entretien courant a été réalisé.

### **Pavillon Le Milieu**

Seul l'entretien courant a été réalisé.

### **Cellules des Platanes**

- Les locaux de l'AES ont fait l'objet de modifications permettant l'aménagement d'un bureau.
- Les luminaires ont été remplacés car le système existant halogène n'était plus adapté.

### **Résidence Les Martinets**

Les travaux de rénovation des unités existantes se sont terminés en mai 2017.



**Espace Nuithonie**

L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

**Pavillon route de Moncor 2A**

L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

**Cabane du Platy**

Seul l'entretien courant a été réalisé.

**Buvette du FC Villars**

Des travaux ont été entrepris pour réparer le système de chauffage suite à des actes de vandalisme.

**Centre scolaire de Villars-Vert**

L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

**Utilisation des locaux communaux / Occupations****Ancienne école du Village**

245 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3

**Ecole de Cormanon**

En raison des travaux, il n'y a pas eu de location

**Centre de rencontres La Grange**

104 locations pour la cafétéria, 100 pour la salle de conférence et 143 pour la grande salle

**Cabane du foot du Platy**

137 locations



## 12. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE

### 12.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Plan directeur cantonal

La procédure de consultation de cet instrument d'aménagement primordial au développement harmonieux du Canton, comprenant des enjeux déterminants pour notre Commune située dans le centre cantonal et membre de l'Agglomération de Fribourg, a débuté le 10 novembre 2017 ; les observations devant être faites jusqu'au 24 février 2018.

#### Projet d'agglomération

Suite à la consultation publique, le projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération (PA3) a été transmis à l'Office fédéral du développement territorial ARE pour examen et détermination sur les mesures retenues et la contribution de la Confédération.

Le projet transmis comprenait l'ordre de réalisation des mesures et le coût de celles-ci. S'agissant des mesures villaroises, la stratégie du Conseil communal correspond à la priorisation de ces mesures, qui offrent par ailleurs un rapport coût-utilité intéressant.

Sur proposition de l'Agglomération notre Commune a reçu l'association « Rue de l'Avenir » le 29 septembre 2017 à la Grange ; le thème de la journée *La rue passe au vert, quand la nature s'invite dans les aménagements*, a attiré une centaine de participants.

Un projet de l'Agglomération subventionné par la Confédération « Espaces (ou) verts » et visant à analyser les points forts et faibles du quartier composé des routes des Martinets et Blés d'Or, a fait l'objet d'une marche commentée le 1<sup>er</sup> octobre. Celle-ci a réuni une vingtaine de participants.

#### Révision du PAL

La troisième version du PAL a été mise à l'enquête en juin 2017. Les principales modifications par rapport au dossier de 2016 concernent :

- la modification du caractère de zone d'intérêt général « Parc urbain » en zone d'intérêt général au Nord de l'avenue Jean-Paul II ;
- la protection de l'Hôpital cantonal en catégorie 3 ;
- la création d'un secteur à prescriptions particulières pour les zones de hameau ;
- l'intégration de la parcelle RF 3904 au chemin des Bouvreuils dans le périmètre à prescriptions particulières donnant droit à une hauteur supplémentaire ;
- la modification de la délimitation du périmètre avec limitation de hauteur art. RF 4334, au chemin des Rochettes ;
- l'alignement obligatoire sur les articles RF 3759 et 3761, le long de la route de la Glâne ;
- l'adaptation de la réglementation sur les hauteurs pour les articles 3757 et 3759, situés à la route de la Glâne ;

- la modification de la dénomination des sous-secteurs sur l'art. RF 3560, Résidence Les Martinets ;
- la modification et/ou l'intégration de vues protégées.

Cette nouvelle mise à l'enquête a fait l'objet de 23 oppositions dont 18 en continuité de la mise à l'enquête 2016. En cours d'année, une délégation du Conseil communal a rencontré tous les opposants afin de tenter une conciliation. Quelques adaptations du PAL seront encore mises à l'enquête début 2018 et ensuite notre Exécutif pourra adopter le PAL en statuant sur les oppositions restantes.

### **Plan d'aménagement de détail**

Le PAD (plan d'aménagement de détail) Vallon de Villars a été mis à l'enquête en parallèle de la mise à l'enquête du PAL (plan d'aménagement local). Il a fait l'objet de cinq oppositions qui sont traitées en parallèle du PAL.

### **Permis de construire**

En 2017, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

#### **Enquêtes publiques :**

Procédure de planification :	- 4 approbations de plans
Procédure ordinaire :	- 38 permis de construire dont 7 pour des sondes géothermiques
Procédure simplifiée :	- 48 permis de construire dont 11 autorisations avec des panneaux solaires, 9 avec des installations de PAC air-eau, 7 pour des changements de chauffage avec raccordement au gaz et 1 pour un chauffage au bois.
Annonces panneaux solaires :	- 8 dossiers

### **Commission d'aménagement**

Durant l'année 2017, la Commission a siégé 5 fois. Elle a travaillé aux adaptations et modifications du PAL. Elle a analysé divers projets dont un nouveau bâtiment sur le site du HFR et un projet d'implantation d'une piscine olympique. Elle a également donné son préavis sur des dossiers tels qu'une reconstruction de ferme et des transformations de façades.

## **12.2 ENVIRONNEMENT, ROUTES ET MOBILITE**

### **Masterplan Centralité de Belle-Croix**

Les propriétaires privés ont été conviés par une délégation du Conseil communal à une entrevue, afin de les orienter sur les lignes directrices concernant l'évolution du secteur.

## **Routes**

### **Nouvelle route d'accès à l'Hôpital fribourgeois, secteur HFR et route de Chandolan**

Suite aux différents préavis défavorables lors de l'examen préalable, l'Etat de Fribourg avec ses mandataires ont remis l'ouvrage sur le métier en vue de l'amélioration du projet notamment sur les aspects de l'aménagement urbanistique et paysager, la mobilité douce ainsi que la coordination avec le projet de la route de Chandolan. Toutes les modalités sont, dès lors, réunies en vue d'un deuxième examen préalable.

### **Route de la Glâne**

Le projet en vue d'un examen préalable a été finalisé par le mandataire. Toutefois, des pourparlers entre les Services des ponts et chaussées et le Service des biens culturels sont en cours. En effet, dans le cadre du projet il est prévu de déplacer des clôtures répertoriées, et les SBC ne sont pas favorables à une telle solution.

### **Route de Moncor**

Le projet de réaménagement de la route de Moncor, dont le but est d'améliorer les conditions de circulation des bus et de la mobilité douce, a été finalisé en fin d'année 2016. Dans la foulée, le dossier d'examen préalable a été transmis aux autorités compétentes et les Services techniques ont reçu en retour les remarques des services de la DAEC.

### **Arrêt de bus « Coulat »**

Dans le cadre d'une analyse de la sécurité des cheminements piétons des élèves sur la Commune de Villars-sur-Glâne, le groupe de travail composé de représentants des Services techniques, de la Police intercommunale, de l'Association des parents d'élèves et d'un membre du Conseil communal a relevé plusieurs points critiques. L'arrêt de bus "Coulat", avec un îlot central et ses deux passages piétons aux extrémités de celui-ci, se positionnait en première place de la liste des améliorations impératives. En effet, ce passage piétons est très fortement sollicité par les élèves de l'école de Cormanon et les promeneurs en général, puisqu'il se situe sur l'axe de la Dort-Verte.

Dans le but d'améliorer la sécurité piétonne et d'avoir une continuité dans la typologie des arrêts de bus dans le secteur, les Services techniques ont procédé durant cet été à la construction d'un



arrêt de bus au milieu de la chaussée avec rétrécissement de la voie de circulation. Cette modification a permis non seulement d'avoir une continuité avec la route des Martinets, mais aussi d'augmenter la sécurité du passage piéton. Cette solution empêche les automobilistes d'effectuer un dépassement illicite du bus à l'arrêt et ainsi mettre en danger des enfants qui traversent la route sur le passage piétons.

### **Liaison mixte vélos/piétons Dort-Verte**

Le concept d'aménagement de la Dort-Verte, élaboré en 1993 et approuvé par le Conseil Communal, est toujours d'actualité. Il s'agit de poursuivre et de compléter sa concrétisation. Courant de l'année 2017, le tronçon « Rochettes » dont l'implantation a pour objectif de relier la route des Préalpes avec la route du Soleil, a été mis à l'enquête avec l'obtention du permis de construire dans la foulée. Etant donné que ce projet est subventionné par l'Agglo et la Confédération, les Services techniques ont déposé une demande de subvention.

### **Liaisons mixte vélos/piétons Trans Agglo**

Le développement des infrastructures de mobilité douce est un des axes stratégiques de planification dont l'Agglomération de Fribourg s'est doté (Projet d'agglomération de 2<sup>ème</sup> génération PA2).

Dans cette perspective, et afin de mettre en œuvre le secteur Sud/Ouest de cet axe sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne, celle-ci, en collaboration avec l'Agglomération de Fribourg, a procédé à un appel d'offres sur invitation, relatif à l'étude et la réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre le passage inférieur existant du chemin du Croset et la route du Centre Sportif.

En parallèle à cet appel d'offre, le groupe de travail intercommunal s'est reformé, soit : Avry, Corminboeuf, Matran et Villars-sur-Glâne en collaboration avec l'Agglomération. En effet, à la suite du tronçon cité au préalable, le projet d'agglomération prévoyait la réalisation d'une piste mixte entre le passage inférieur du chemin du Croset et la gare d'Avry. Par conséquent, le groupe de travail avec les Services techniques à leur tête, ont effectué un appel d'offre en procédure ouverte pour le mandat d'étude et la direction générale des travaux.

Le tronçon de la Dort-Verte « Grans-Clos » qui fait partie du tracé de la « Trans Agglo », a fait l'objet d'une étude de faisabilité effectuée par un architecte-paysagiste. L'objectif de cette étude était la réalisation du tronçon VII de la Dort-Verte avec une piste mixte vélos/piétons, afin de relier le cheminement existant entre la Route du Coulat et la Route du Centre tout en exécutant un passage inférieur sous la route de Cormanon. L'étude étant finie et approuvée par le groupe technique, le Conseil Communal a fait suivre le dossier à l'Agglomération de Fribourg, afin qu'elle se détermine sur cette étude et transmette aux Services techniques ses préavis. Son Comité a également été sollicité afin de communiquer aux Services techniques la marche à suivre pour la suite de la mise en œuvre de cette mesure et leur participation financière.

### **Stationnement**

La Commune a mis en place des cases de stationnement régulées par une signalisation sur différents emplacements, avec un stationnement à durée limitée. Cette mesure est en vigueur du lundi au vendredi. Cependant, il a été constaté que le week-end, ces places de parc sont utilisées majoritairement par des camionnettes ou fourgons d'entreprises. Afin de remédier à cette problématique et ainsi favoriser l'utilisation de ces cases pour le but initialement prévu, les Services techniques ont effectué une demande de modification de la durée limitée en vigueur pour des emplacements bien précis.

## **Aménagement de modération de trafic et Zone 30km/h**

La Commune de Villars-sur-Glâne dispose d'un plan directeur de la modération et du stationnement (PDMS) approuvé par la DAEC le 30 mai 2005. Celui-ci prévoit un régime de circulation de zone 30 km/h sur la route des Dailles, une mise en place d'aménagements pour un stationnement à durée limitée et une amélioration de débouché à la route du Soleil, y compris la sécurisation du carrefour route des Dailles - route du Soleil. Les Services techniques ont effectué un appel d'offres en vue de l'attribution d'un mandat d'ingénieur civil.

Pour ce mandat, après la présentation de solutions possibles quant à la sécurisation du carrefour Dailles-Soleil, les objectifs sont l'obtention d'un permis de construire en premier lieu, pour la réalisation d'un concept de modération et la mise en place d'un stationnement régulé, ainsi que l'amélioration des cheminements piétons, et d'autre part une étude des carrefours avec la route du Soleil et la route du Bugnon. Le tout en lien avec la mise en place d'une zone de 30 km/h sur l'ensemble de la route des Dailles.

Suite à l'approbation des plans de projet de mise en zone 30km/h, les travaux du quartier de la Fenetta ainsi que le tronçon situé à l'extrémité amont de la route du Vieux-Moulin (secteur Est) ont été réalisés par les Services techniques.

## **Éclairage public**

La campagne d'assainissement visant à remplacer les lampes à mercure par des ampoules type LED ou iodure céramique est arrivée à sa fin. En 2017, les entretiens ont été principalement effectués sur les luminaires existants.

## **Plan de mobilité de l'administration communale**

Le plan de mobilité de l'administration communale a été lancé au début de l'année. Le concept mis en place était d'une part l'introduction d'un stationnement payant, et d'autre part la mise en place d'encouragements pour ceux qui privilégient les transports publics ou la mobilité douce. Courant de l'année 2017, 169 collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont effectué une demande pour une vignette de stationnement, principalement sur les sites des écoles. 86 collaborateurs/trices de la Commune étaient en possession d'une vignette de stationnement pour les sites de l'administration communale, services techniques, déchetterie et la STEP.

On remarque que 70% des vignettes délivrées sont pour l'année complète, et le solde est principalement pour des vignettes d'une durée entre 3 et 5 mois. En effet, ces dernières concernent des collaborateurs qui privilégient les déplacements en mobilité douce au cours des périodes plus chaudes, généralement depuis le mois de mai à septembre, et le reste de l'année ils effectuent les déplacements en voiture.

35 collaborateurs de la Commune ont bénéficié des encouragements quant à leurs efforts de privilégier les déplacements « domicile-travail » en mobilité douce toute l'année. Plus précisément, 18 collaborateurs ont profité d'une subvention de 80% pour l'achat de leur abonnement TPF et 17 de l'écobonus qui récompense ceux qui effectuent les déplacements à pied.

## Cité de l'énergie – Borne de recharge

De nos jours, la consommation d'énergie efficiente est une des plus grandes préoccupations de notre société. La mobilité électrique ayant conforté ces dernières années sa position sur le marché, il appartient maintenant aux fournisseurs en partenariat avec les collectivités publiques d'accroître le réseau de bornes de recharges publiques afin d'accélérer le développement d'une mobilité électrique durable et facilement accessible en Suisse. Notre Commune, qui détient la certification du label « Cité de l'énergie », ainsi que Groupe E, ont uni leurs efforts afin de poursuivre l'expansion du réseau de recharge pour véhicules électriques MOVE. La dixième borne de l'agglomération fribourgeoise a été inaugurée le 9 octobre 2017, à Villars-sur-Glâne, en présence de représentants des autorités communales et du Groupe E. Le réseau de recharge public MOVE compte actuellement plus de 320 stations dans toute la Suisse.

Accessible sur le parking du restaurant « Pizzeria de Moncor », la borne se situe aux abords d'une route très fréquentée, non loin d'un centre commercial. Elle jouit ainsi d'une excellente visibilité et permet de recharger deux voitures simultanément.



## 13. SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE

### 13.1 SERVICE DES EAUX

#### Fonctionnement du service

##### **Exploitation du réseau par SINEF SA**

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par SINEF SA suit son cours normalement. Les responsables des deux entités se sont rencontrés à quatre reprises en 2017.

##### **Sources de Prouvin et de Pont-Neuf**

En 2017, tous les échantillons répondaient aux exigences légales quant à la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

##### **Conduite de transport et entretien des sources**

Aucune mesure particulière n'a été engagée en 2017.

##### **Réseau communal**

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2017, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

#### Plan des infrastructures d'eau potable - PIEP

En vertu de l'art. 44 de la loi sur l'eau potable (LEP ; RSF 821.32.1), les Services techniques ont mis en consultation auprès de la population le PIEP de la Commune. Aucune remarque n'a été formulée. Le dossier a été déposé au SAAV (laboratoire cantonal) pour approbation finale le 15 décembre 2017.

#### Relations avec l'extérieur

##### **Consortium des eaux - CEFREN**

L'Assemblée des Délégués se compose de 14 membres, soit 5 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 9 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2017, la première fois le 18 mai 2017, pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2016. Quant à la seconde, tenue le 15 novembre 2017, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2018 et approuvé le budget 2018.

### Comité de direction au 31 décembre 2017

<b>Président</b>	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
<b>Vice-Président</b>	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
<b>Membres</b>	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andréa	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	BERCLAZ Eva	Givisiez	2016

Au 01.01.2017, la commune de Granges-Paccot a augmenté son débit souscrit de 71 l/min portant son total à 621 l/min et le total souscrit à 20'606 l/min. En conséquence, le prix du l/min prévu à CHF 20.24 au budget est de CHF 18.89 dans les comptes, soit une diminution de 6.7 %. Par rapport aux comptes 2016, le prix diminue de CHF 6.43 soit 25.4 %.

### Investissements

#### Déplacement conduite Aiglon – Villars-sur-Glâne

Les travaux se sont terminés en 2017. Le budget initial de 2011 se montait à CHF 120'000.-. Le dépassement du budget s'explique par l'augmentation des prix entre 2011 et 2017 (matériel) et la complexité des travaux en période hivernale. De plus des travaux supplémentaires ont été effectués pour un montant de CHF 20'500.-.

#### La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

<b>Fourniture d'eau</b>		<b>2016</b>	<b>2017</b>
Villars-sur-Glâne	*	861'937 m <sup>3</sup>	1'028'705 m <sup>3</sup>
Courtepin	*	944'104 m <sup>3</sup>	1'012'997 m <sup>3</sup>
Barberêche		30'913 m <sup>3</sup>	---
Givisiez	*	268'948 m <sup>3</sup>	326'425 m <sup>3</sup>
Corminboeuf y c. Chésopelloz 2017	*	141'074 m <sup>3</sup>	197'070 m <sup>3</sup>
Chésopelloz		33'351 m <sup>3</sup>	---
Belfaux	*	115'577 m <sup>3</sup>	170'057 m <sup>3</sup>
HFR - Fribourg		141'914 m <sup>3</sup>	141'208 m <sup>3</sup>
Granges-Paccot	*	117'038 m <sup>3</sup>	133'357 m <sup>3</sup>
TWB - Jeuss		82'134 m <sup>3</sup>	91'840 m <sup>3</sup>
Matran	*	30'131 m <sup>3</sup>	39'107 m <sup>3</sup>
La Sonnaz	*	29'150 m <sup>3</sup>	33'428 m <sup>3</sup>
Marly	*	18'605 m <sup>3</sup>	27'959 m <sup>3</sup>
Consortium Graboz		22'622 m <sup>3</sup>	26'598 m <sup>3</sup>
STEP Gérine-Nesslerera		446 m <sup>3</sup>	740 m <sup>3</sup>
<b>Total m<sup>3</sup></b>		<b>2'837'934 m<sup>3</sup></b>	<b>3'229'491 m<sup>3</sup></b>

\* Communes membres

## Analyses

43 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2017, soit :

- 31 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

## Livraisons d'eau

Sources	2016		2017	
GABG	240'361 m <sup>3</sup>	14.21 %	250'243 m <sup>3</sup>	16.52 %
Prouvin *	230'018 m <sup>3</sup>	13.65 %	119'112 m <sup>3</sup>	7.86 %
Farvagny, en Riaux	141'344 m <sup>3</sup>	8.39 %	82'874 m <sup>3</sup>	5.47 %
Pont-Neuf (total)*	152'789 m <sup>3</sup>	9.06 %	136'464 m <sup>3</sup>	9.01 %
<b>Sous-total</b>	<b>764'512 m<sup>3</sup></b>	<b>45.31 %</b>	<b>588'693 m<sup>3</sup></b>	<b>34.93 %</b>
Consortium**	926'390 m <sup>3</sup>	54.69 %	1'096'890 m <sup>3</sup>	65.07 %
<b>Total</b>	<b>1'690'902 m<sup>3</sup></b>	<b>100 %</b>	<b>1'685'583 m<sup>3</sup></b>	<b>100.00 %</b>

\* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

\*\* livraison totale avec transit

Livraison depuis notre réservoir pour le compte du Consortium à :

Année	2015	2016	2017
Matran	28'240 m <sup>3</sup>	30'588 m <sup>3</sup>	38'782 m <sup>3</sup>
Corminboeuf	21'263 m <sup>3</sup>	17'586 m <sup>3</sup>	29'651 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>49'503 m<sup>3</sup></b>	<b>48'174 m<sup>3</sup></b>	<b>68'433 m<sup>3</sup></b>

La livraison totale des eaux brutes en 2017 s'est élevée à 1'627'189 m<sup>3</sup>, ce qui représentait une valeur journalière de 4'345 m<sup>3</sup>.

En 2017, nous avons facturé 1'342'101 m<sup>3</sup> aux abonnés. A cela, il convient d'ajouter la consommation non comptabilisée, telle que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu ainsi que les pertes sur le réseau.

La diminution de consommation entre 2016 et 2017 (-9%) s'explique par le fait que les compteurs d'eau ont été relevés 1 mois plus tôt en 2017 pour permettre une facturation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente. Le retour à la normale est prévu pour 2018.

Le Graboz a soutiré 35% de la production de Pont-Neuf soit 47'772 m<sup>3</sup>.

## Etudes et nouvelles réalisations

- Dans le quartier de la Pépinière, la conduite d'eau a été remplacée sur une longueur de 151 m'.
- Au Platy Centre, le réseau communal est en cours de réalisation.
- Dans le quartier des Dailles (Est) la conduite d'eau a été remplacée sur une longueur de 120 m'.

- Une pompe à chaleur a été posée au réservoir de Belle-Croix et a permis de supprimer les chauffages électriques.
- Les Services techniques ont réalisé la planification quinquennale du réseau d'eau potable.

### Travaux d'entretien

- 9 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2017, dont 4 sur le domaine privé et 5 sur le réseau communal
- 25 compteurs ont été échangés
- 1 nouveau compteur a été posé

## 13.2 STATION D'EPURATION DES EAUX USEES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention 2017.

### Exploitation

Les comptes d'exploitation de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentent comme suit :

	2016 en CHF	2017 en CHF
Frais administratifs	635'986.55	637'816.70
Energie	119'517.70	115'128.25
Produits chimiques et laboratoire	96'329.78	92'225.69
Entretien des bâtiments et sécurité	11'888.65	10'210.50
Entretien des installations	860'693.25	732'045.40
Transports	45'165.40	43'734.50
Elimination des boues	175'124.70	163'036.85
Achats de matériel	16'000.15	16'795.05
Cadastre des eaux usées industrielles	10'990.00	3'950.00
Taxe fédérale sur les micropolluants	147'546.00	148'005.00
Produits	- 636'855.55	- 487'105.18
<b>Total des charges = Montant à répartir</b>	<b>CHF 1'482'386.63</b>	<b>CHF 1'475'842.76</b>

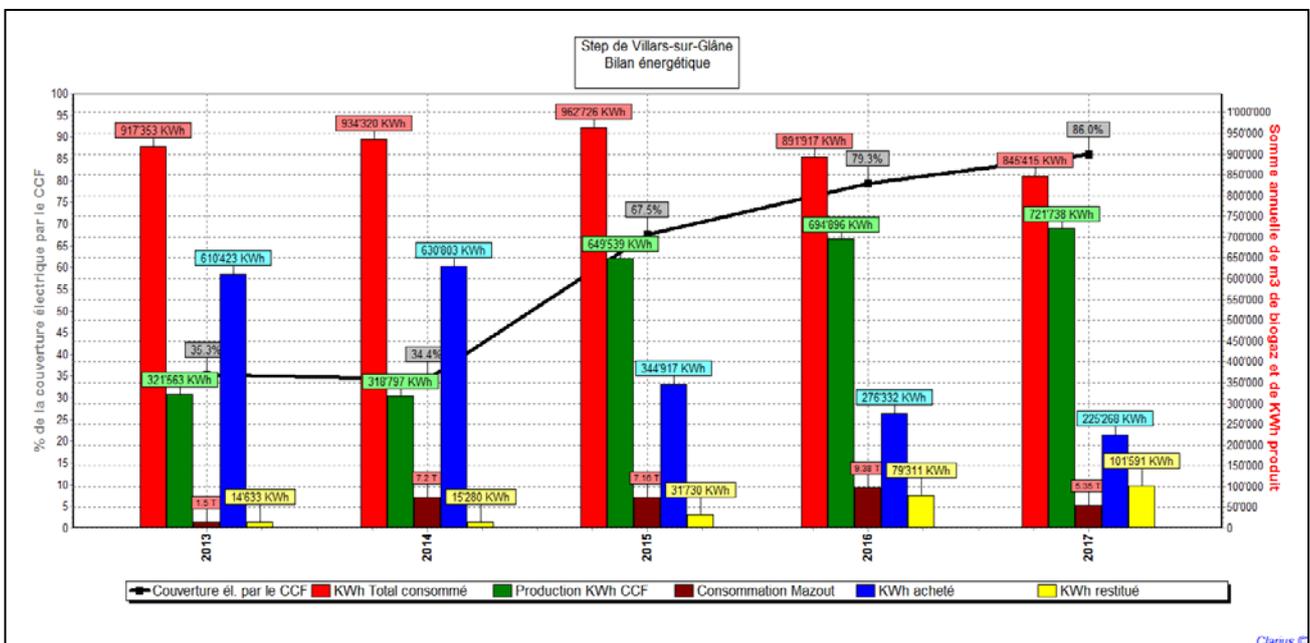
### Participations (nouvelle clé d'exploitation)

		2016 en CHF	2017 en CHF
Villars-sur-Glâne	74.148 %	1'199'547.26	1'094'307.89
Neyruz	12.870 %	104'063.54	189'940.96
Avry	3.508 %	68'189.78	51'772.56
Matran	9.098 %	108'510.70	134'272.17
Hauterive (FR)	0.376 %	2'075.34	5'549.17
<b>Total</b>	<b>100.00 %</b>	<b>CHF 1'482'386.63</b>	<b>CHF 1'475'842.76</b>

## La STEP en chiffres

		2016	2017
Eaux traitées à la STEP total	m <sup>3</sup>	2'526'304	1'938'282
Eaux traitées Villars-sur-Glâne	m <sup>3</sup>	1'899'029	1'493'037
Eaux traitées collecteur intercommunal	m <sup>3</sup>	585'185	403'270
Eaux traitées provenance Matran Nord	m <sup>3</sup>		41'975
Pluviométrie	mm	1'307	936
Boues liquides centrifugées	Tonne	9'134	7'182
Kg de MVS introduites en digestion	Kg	665'302	618'135
Boues brûlées à la SAIDF	Tonne	974	879
Volume de biogaz produit	m <sup>3</sup>	363'635	375'950
Consommation électrique totale	KWh	891'917	845'415
Production d'électricité CCF	KWh	694'896	721'738
Prise en charge de biomasse	Tonne	889	1014
Rendement moyen d'épuration DCO	%	95.5	95.3
Rendement moyen d'épuration DBO5	%	98.2	98.3
Rendement moyen d'épuration N-NH4	%	84.4	91.6
Rendement moyen d'épuration Ptot	%	96.2	95.4
Rapport KWh consommé / Kg DBO5 détruit		1.29	1.26
Flux de pollution exprimé en DCO	Kg/jour	3676	3495
Flux de pollution exprimé en Ptot	Kg/jour	41	39
Flux de pollution exprimée en DBO <sub>5</sub>	Kg/jour	1921	1869
Flux de pollution exprimée en N-NH <sub>4</sub>	Kg/jour	141	129

## Bilan énergétique



La vente d'énergie électrique à Swissgrid est passée de 694'896 KWh en 2016 à 721'738 KWh en 2017, soit une augmentation de production de 3,8 %. En 2017, les limites maximales de production possibles avec le CCF ont été pratiquement atteintes. D'autre part, la consommation d'énergie électrique est passée de 891'917 KWh en 2016 à 845'415 KWh en 2017, soit une sensible diminution de 4,8%. Ces résultats encourageants sont dus aux facteurs suivants :

1. La mise en place des recommandations émises par le check-up énergétique a permis une sensible diminution de la consommation électrique.
2. La nouvelle supervision de la STEP installée en 2016, permet une plus grande précision de dosage des consommables (FeCl<sub>3</sub>, floculant, etc), d'où des économies financières.

Il faut aussi tenir compte, en 2017, du facteur météo. Les volumes d'eaux traités en 2017 sont largement inférieurs à ceux des années précédentes, ce qui a entraîné une diminution des frais de pompage de la station intercommunale et de la charge polluante en entrée de STEP. La diminution des charges polluantes s'est répercutée ensuite sur les livraisons de boues déshydratées à la Saidef, en diminution pour 2017.

### **Commission de gestion de la STEP**

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2017. Elle a approuvé les comptes 2016 et le budget 2018.

### **Travaux réalisés**

La production de chaleur (chaudières à gaz et à mazout) a été complètement assainie. Les anciennes installations, datant de 1982, ne respectaient plus les normes OPAIR en vigueur ; elles ont été remplacées par des nouvelles chaudières à condensation dont la technologie est de dernière génération. Cela permettra à l'avenir de diminuer sensiblement la consommation de mazout.

D'autre part, pour atteindre les objectifs d'économies d'énergie électrique fixés par le check-up énergétique, il a été procédé au remplacement d'une des deux soufflantes des disques biologiques. La 2<sup>ème</sup> soufflante sera changée dans le courant 2018.

Les dégrilleurs fins datant de 1990 ont été entièrement révisés par le personnel de la STEP. Il n'était pas possible d'installer des nouveaux dégrilleurs sans modifier considérablement le génie civil des canaux existants. Cette révision permettra de prolonger la vie de ces dégrilleurs fin pour une durée de 5 ans environ.

## **13.3 COLLECTEURS**

### **Etudes et travaux d'assainissement**

La Commune a procédé au rapatriement et à la mise en séparatif des eaux du secteur Jean-Paul II conformément à la convention entre les Communes de Fribourg et de Villars-sur-Glâne signée en 2004.

### **Etudes PGEE**

Le PGEE est régulièrement mis à jour et complété par les Services techniques communaux.

## Entretien des collecteurs

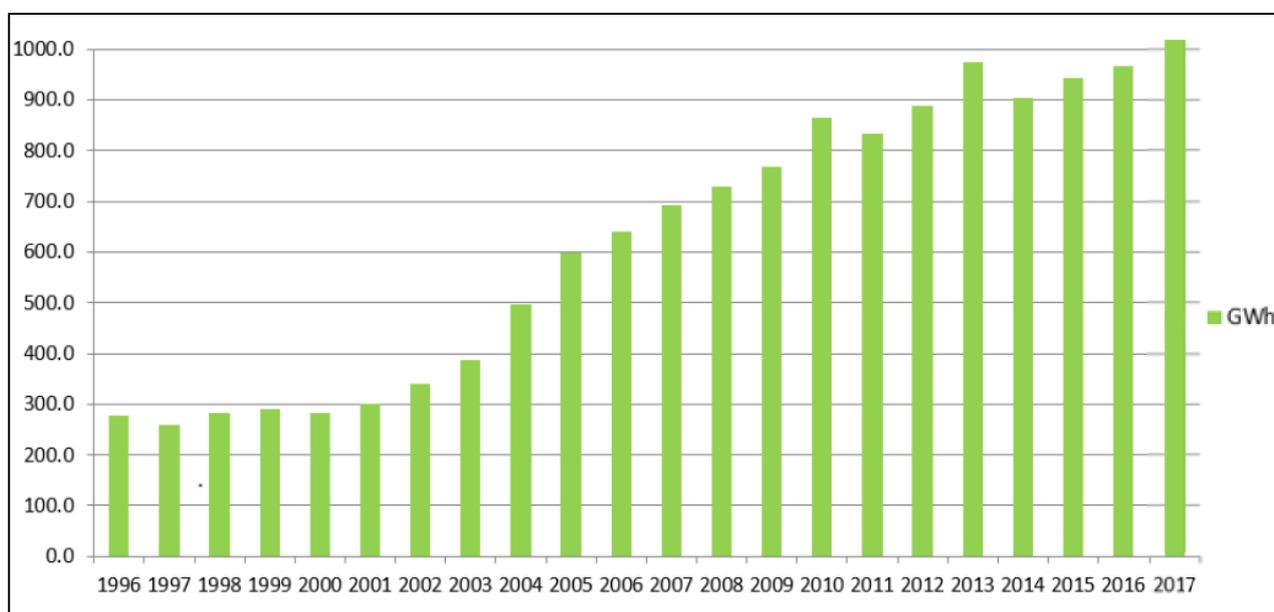
En 2017, la Commune a procédé à l'inspection d'un cinquième de son réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées soit environs 3'500 mètres. Le but étant de réaliser d'ici 5 ans un contrôle de l'ensemble des canalisations communales.

## 13.4 ENERGIE

### Activité de gaz 2017

Les ventes totales d'énergies ont atteint 1'013 GWh, soit 12 GWh de plus (+1.2%) qu'en 2016.

### Evolution des ventes



Le réseau a continué de se développer durant l'année 2017 comme suit :

District	Extension du réseau en 2017	
	basse pression [m]	moyenne pression [m]
Sarine	1'634	3'012
Gruyère	1'928	115
Glâne	548	65
Broye FR	639	24
Veveyse	---	---
Singine	114	---
Lac	475	84
Broye VD	1'588	---
<b>Total</b>	<b>11'426</b>	<b>3'300</b>

Le réseau de gaz totalisait 613 km à fin 2017 (598.3 km en 2016), dont 283.3 km (280 km en 2016) de conduites moyenne pression et 329.7 km (318.3 km en 2016) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2017 a été de 14.7 km (36.3 km en 2016), soit une augmentation de 2.5% du réseau total (+6.4 % en 2016).

Durant l'année 2017, des travaux d'extensions d'environ 560 m ont été effectués à Villars-sur-Glâne.

## 13.5 CADASTRE

### Cadastre administratif - gestion du patrimoine

Mise en ligne sur le site internet de la Commune des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées. Il n'y a pas eu d'importants travaux en relation avec le cadastre administratif en 2017.

## 14. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente.

Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie communale et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2017.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

**Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 16 avril 2018**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Secrétaire**

  
Emmanuel ROULIN



**La Syndique**

  
Erika SCHNYDER